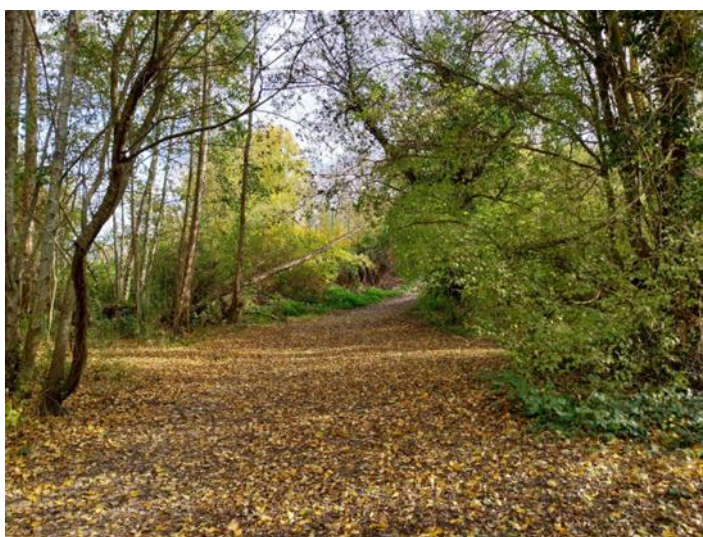




Création d'un cheminement en bois sur l'île Champ Bréchaud ANGOULÊME (16)

Pré-diagnostic écologique



DECEMBRE 2025

VERSION 2

ENVIRONNEMENT– ETUDES NATURALISTES – COORDINATION ENVIRONNEMENT – GESTION DES DECHETS – DOSSIERS REGLEMENTAIRES

SOMMAIRE

SUIVI ET GESTION DES MODIFICATIONS	4
1. PREAMBULE.....	5
2. LOCALISATION ET PRESENTATION DU PROJET	5
2.1. Localisation du projet	5
2.2. Description du projet	6
3. METHODOLOGIE D'INTERVENTION	10
3.1. Définition des aires d'étude.....	10
3.2. Présentation de l'équipe de projet.....	11
3.3. Bases de données et études consultées	11
3.4. Calendrier des prospections	12
3.5. Méthode d'investigation sur site	12
3.5.1. Habitats naturels	12
3.5.2. Inventaire des zones humides	13
3.5.3. Flore	15
3.5.4. Faune terrestre.....	15
3.6. Méthode d'évaluation de l'enjeu de conservation.....	18
3.7. Conditions de réalisation de l'étude.....	23
4. SYNTHESE DU RECUEIL BIBLIOGRAPHIQUE	24
4.1. Protections règlementaires et foncières	24
4.2. Gestion contractuelle	29
4.3. Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.....	31
4.4. Occupation du sol	34
4.5. Zones humides	35
4.5.1. Zones humides effectives	35
4.5.2. Zones humides potentielles	36
4.6. Fonctionnalités écologiques	38
5. ÉVALUATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE	41
5.1. Description du site	41
5.1. Enjeux zones humides	43
5.2. Enjeux floristiques.....	46
5.2.1. Espèces patrimoniales.....	46
5.2.2. Espèces protégées.....	49
5.2.3. Espèces invasives.....	50
5.3. Enjeux faunistiques.....	54
5.3.1. Oiseaux.....	54
5.3.2. Chiroptères.....	65
5.3.3. Autres Mammifères	67
5.3.4. Amphibiens	69
5.3.5. Reptiles.....	69
5.3.6. Insectes et autres arthropodes	71

5.3.7. Poissons et mollusques	74
5.4. Synthèse des enjeux écologiques identifiés sur site.....	76
5.4.1. Tableau de synthèse des enjeux	76
5.4.2. Carte de synthèse des enjeux.....	77
6. PRECONISATIONS D'INTEGRATION ECOLOGIQUE POUR LIMITER LES IMPACTS DU PROJET	80
6.1. Préconisations générales	80
6.2. Préconisations spécifiques à la flore.....	81
6.3. Préconisations spécifiques aux habitats	81
6.4. Préconisations spécifiques aux zones humides	82
6.5. Préconisations spécifiques à la faune.....	82
7. CONCLUSION	83
8. ANNEXE	85
8.1. Annexe 1 : Flore recensée en bibliographie	85
8.2. Annexe 2 : Flore recensée sur le site d'étude.....	119
8.3. Annexe 3 : Relevés de végétation.....	121
8.4. Annexe 4 : Faune recensée en bibliographie.....	122
8.5. Annexe 5 : Faune recensée en bibliographie.....	134
8.6. Annexe 6 : Données faune flore habitats naturels du zonage environnemental Natura 2000..	136

SUIVI ET GESTION DES MODIFICATIONS

Version	Date	Rédaction et cartographie	Validation	Modifications
1	Novembre 2025	Léa KENNISON Ludovic LAGNEAU	Stéphanie ALÉZIER	Création du document
2	Décembre 2025	Ludovic LAGNEAU	–	Modification description du projet

1. PREAMBULE

Une mission de pré-diagnostic écologique avec étude de caractérisation des habitats favorables aux espèces protégées a été confiée à la SEGED par la société publique locale GAMA (Grand Angoulême Mobilité & Aménagement). Cette mission s'inscrit dans le cadre de la création d'un cheminement en bois sur l'île Champ Bréchaud sur la commune d'Angoulême, dans le département de la Charente (16).

Le présent rapport constitue une étape préalable à la réalisation des travaux. Il vise à évaluer les enjeux écologiques du site sur la base des éléments inventoriés par les experts faune et flore de la SEGED, ainsi que sur la base des potentialités révélées par les données bibliographiques. Les résultats de l'étude seront décrits par thématique (faune, flore, habitats).

Pour cela, il présente une synthèse des données bibliographiques disponibles sur le milieu naturel au droit du projet, ainsi qu'une évaluation des enjeux écologiques au droit de l'emprise des travaux basée sur la synthèse des données et sur les observations issues de la visite du site réalisée en novembre 2025, effectuée par deux écologues de la SEGED.

2. LOCALISATION ET PRESENTATION DU PROJET

2.1. LOCALISATION DU PROJET

Le projet se situe sur la commune d'Angoulême, dans le département de la Charente (16) et s'étend sur une surface d'environ 0,23 ha.

Les cartographies suivantes permettent d'illustrer la localisation du périmètre d'étude :

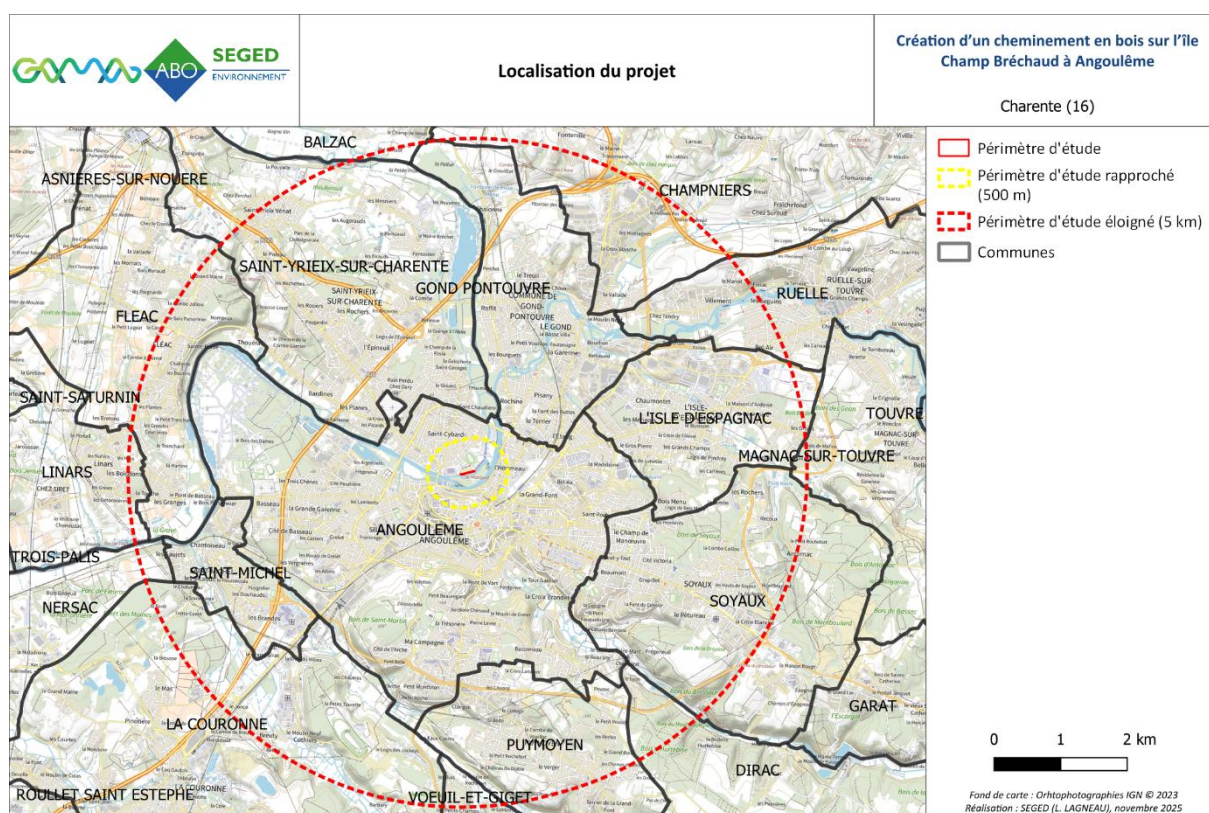
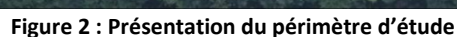
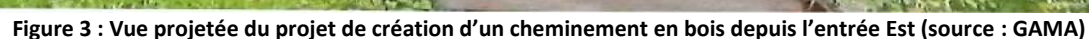


Figure 1 : Plan de situation du périmètre d'étude



Le projet consiste en l'aménagement d'un cheminement en bois d'environ 200 ml dans un contexte boisé humide (bord de Charente). L'objectif est de renforcer et de créer un passage plus intuitif évitant le passage au bord du fleuve. Cela dans l'objectif de générer une protection de la végétation existante et de la faune par la création d'un cheminement sur pilotis de largeur 1,50m utile.



Pour cela, deux techniques sont envisagées pour la réalisation des fondations à savoir l'utilisation d'un système technopieux ou d'une système pieux bois. Par la suite, ces fondations permettront l'aménagement d'un platelage en bois équipé de chasse roue.

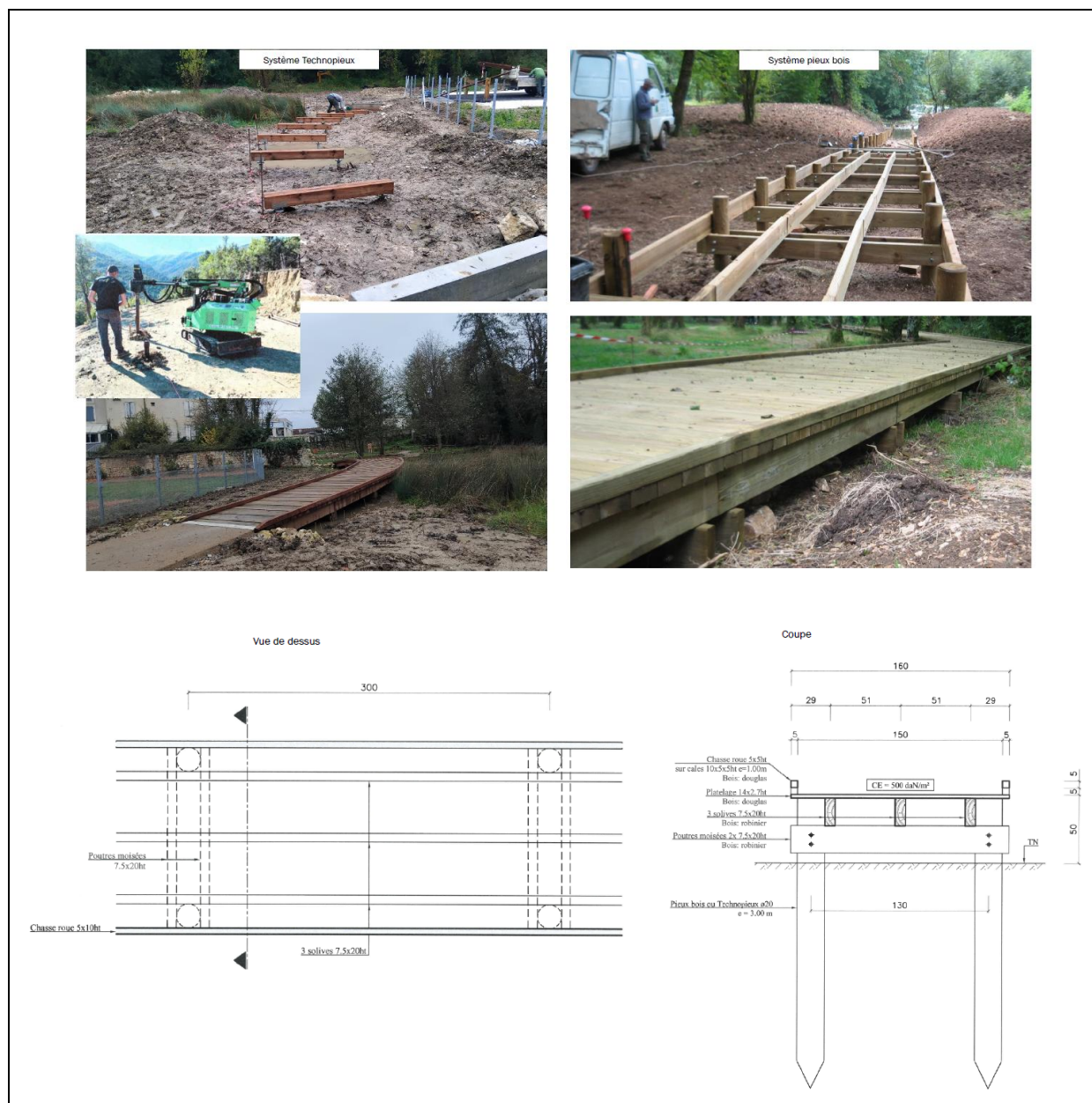


Figure 4 : Illustrations des deux techniques pressenties pour la réalisation du cheminement (source : GAMA)

	TECHNOPIEUX	PIEUX BOIS
Capacité portance	Excellente et nettement supérieure au bois en équivalence. Ne nécessite pas des profondeurs importantes	Bonne et dépendra de la section et de la nature du sol (besoin de s'appuyer sur un sol dur)
Résistance	Excellente (au regard de la charge admissible la résistance du pieu sans traitement est largement suffisante)	Excellente. Le pieu bois est utilisé depuis de nombreux siècles.
Empreinte carbone	Mauvaise. Produit et traitement	Excellente. Produit naturel. Attention au choix de l'essence pour éviter le traitement et à la section du bois
Mise en oeuvre	Ne nécessite pas de gros engins	Pas de gros engins mais plus haut (hauteur des pieux 4,5m)
Entretien	Ne nécessite pas d'entretien particulier	Ne nécessite pas d'entretien particulier
Réparabilité	Bonne à excellente. Peut-être dévissé et repris Facilité de reprise de la structure : pas d'intervention sur les pieux	Moyenne. Le bois ne peut pas être retiré et nécessite du matériel plus lourd Fragilité en cas de reprise de la structure : usure de la tête de pieu
Coût	Légèrement plus élevé en cas de traitement ou équivalent au bois. Dépendra de la nature du sol	Dépendra de la nature du bois utilisé.

Figure 5 : Comparaison des caractéristiques des deux techniques pressenties (source : GAMA)

Les deux solutions sont proches. La notion environnementale et sa réparabilité peuvent être des facteurs pour décider du choix de la fondation. A noter que les résultats des analyses de sol auront un impact sur le dimensionnement et le coût de la technique utilisée.

Le traitement des changements d'angles est défini en créant des ruptures d'angles et des surlargeurs lorsque l'angle est trop faible permettant de faciliter et sécuriser les croisements (vélo/piéton par exemple). La largeur de passage variera entre 1,50m et 2,0m environ. Cette disposition permet également une rupture visuelle de linéarité du tracé contrairement à un principe de courbe, le cheminement semble dessiné en fonction des plantations existantes.



Figure 6 : Schéma de principe du tracé (source : GAMA)

Des évènements marqueront le tracé pour signifier des points de vue sur le fleuve ou l'île Marquet. Ces évènements seront matérialisés par des surlargeurs plus importantes et positionnées sur des changements de direction pour accompagner et orienter la passant vers les points d'accroche du paysage. Ces espaces seront également des points d'accès aux berges pour les pêcheurs.

Le platelage bois suivra la perpendiculaire au chasse-roue du rayon intérieur.

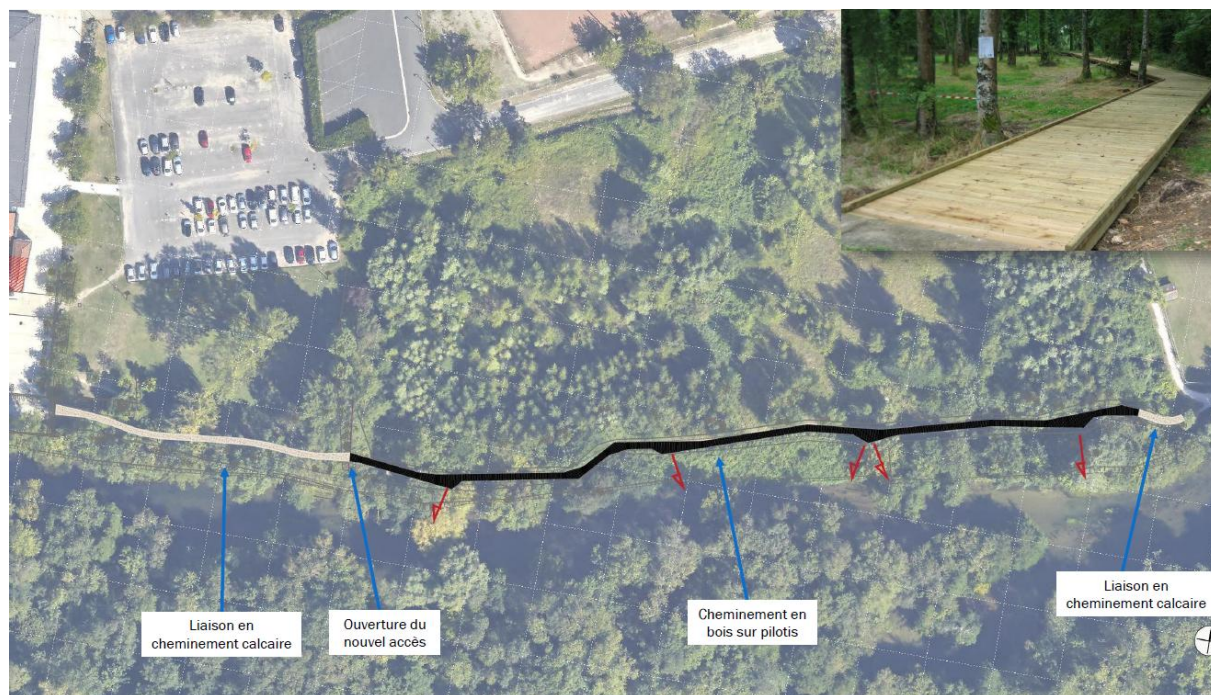


Figure 7 : Schéma de principe des aménagements

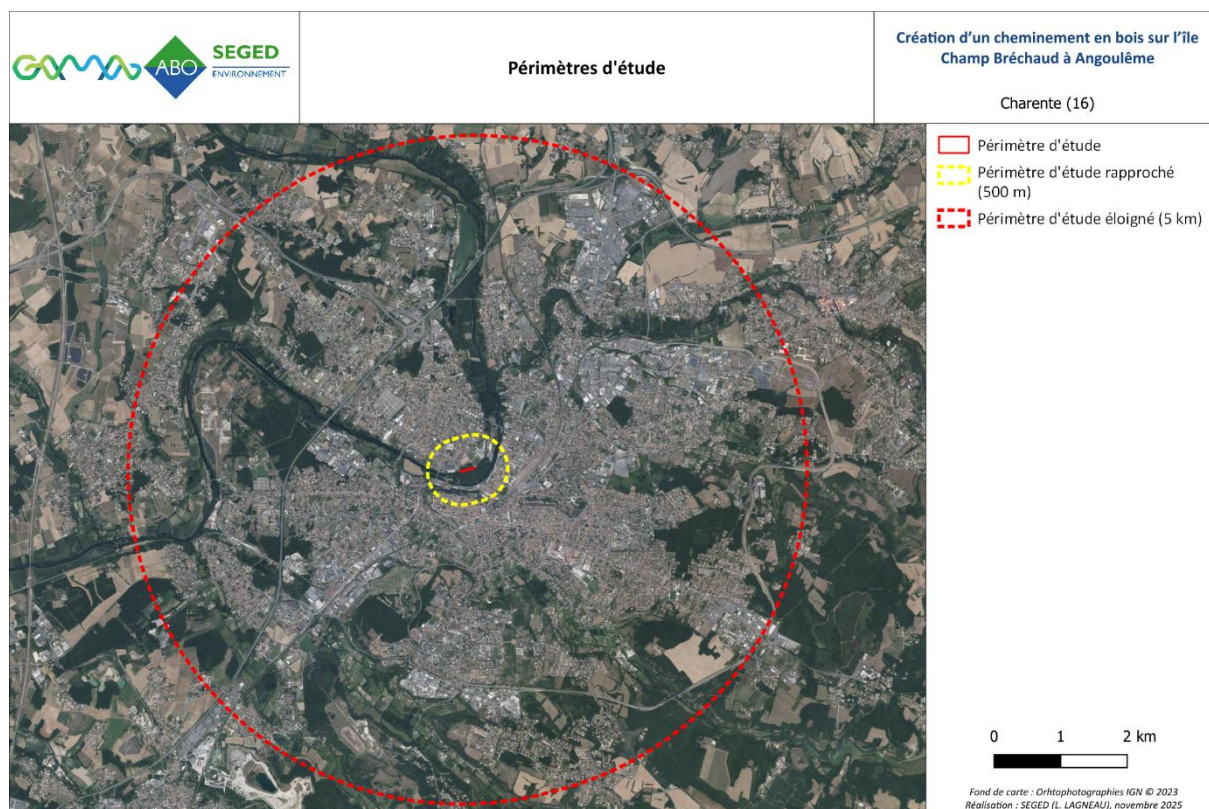
3. METHODOLOGIE D'INTERVENTION

3.1. DEFINITION DES AIRES D'ETUDE

Pour la réalisation de cette étude écologique, plusieurs périmètres d'étude ont été définis et sont décrits ci-dessous.

- **Périmètre d'étude éloignée (PEE)** : C'est l'aire principale des possibles atteintes fonctionnelles aux populations de la faune volante (oiseaux et chiroptères). **Il s'agit du périmètre d'étude bibliographique dans un rayon de 5 km autour de la zone de projet**
 - **Niveau 1** : Identification des périmètres à statut et occupation du sol aux abords de la zone de projet (périmètres réglementaires et contractuels, inventaires patrimoniaux, occupation du sol, zones humides, cours d'eau)
 - **Niveau 2** : Identification des habitats, de la faune et de la flore potentiels aux abords de la zone de projet (bases de données locales mailles 5 x 5 km et échelle communale, consultation d'organismes et d'études) : périmètre de la zone de projet et abords proches, dans un rayon ne dépassant 5 x 5 km autour de la zone d'implantation du projet.
- **Périmètre d'étude rapproché (PER)**. Elle désigne un secteur de 500 mètres autour du périmètre d'étude et correspond à l'aire retenue pour la prise en compte des données bibliographiques relatives aux inventaires naturalistes. Elle permet notamment de considérer les capacités de dispersion des espèces présentes sur le site d'étude et aux abords.
- **Périmètre d'étude** : ensemble des zones prédictibles du projet à savoir les emprises nécessaires aux travaux et les surfaces proches susceptibles d'être utilisées. Le périmètre d'étude du site retenu est de 0,23 ha sur environ 200 ml.

Les aires d'études définies ci-dessus sont représentées au sein de la figure suivante.



3.2. PRESENTATION DE L'EQUIPE DE PROJET

Pour la réalisation de la présente étude, les personnes suivantes ont été mobilisées :

	Identité	
Cheffe d'agence	Stéphanie ALÉZIER	
Chargée d'études - Écologues	Léa KENNISON Ludovic LAGNEAU	Investigations de terrain et rédaction
Chef de projet	Ludovic LAGNEAU	

3.3. BASES DE DONNEES ET ETUDES CONSULTEES

Le recueil de données a été réalisé à partir de plusieurs bases de données :

Base de données ou organismes consultés	Date de consultation ou date de la demande	Adresse web
Contexte Inventaires FFH et réglementaires		
Zonages réglementaires	13/11/2025	https://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/visualiseur/
Inventaires et protections réglementaires de l'environnement en région Nouvelle aquitaine	13/11/2025	https://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/visualiseur/
Documents relatifs aux cartes et fiches des protections ou inventaires réglementaires (ZNIEFF, Natura 2000...)	13/11/2025	https://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/visualiseur/
Occupation du sol / PLU / risques		
Occupation du sol	13/11/2025	CORINE Land cover
Contexte physique et naturel		
Hydrographie	13/11/2025	http://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/visualiseur/
Zones humides	13/11/2025	http://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/visualiseur/
Données Faune - flore - habitats maille 5 x 5 km ou échelle communale		
Observatoire de la Biodiversité Végétale (CBNSA - SINP)	13/11/2025	https://obv-na.fr/consulter/carte

Base de données ou organismes consultés	Date de consultation ou date de la demande	Adresse web
Biolovision (LPO) : Faune-Aquitaine	06/11/2025	https://www.faune-aquitaine.org/
Parc Naturel National ou Régional	13/11/2025	https://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/visualiseur/
Réserve Naturelle Nationale ou Régionale	13/11/2025	https://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/visualiseur/
PNR / PNN	13/11/2025	https://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/visualiseur/
ABC (Atlas de la Biodiversité Communale)	05/11/2025	https://abc.naturefrance.fr/
FAUNA SINP	05/11/2025	https://observatoire-fauna.fr/programmes/sinp/rechercher-observations

3.4. CALENDRIER DES PROSPECTIONS

Une prospection naturaliste a été réalisée au sein de la zone d'étude sur une journée le 05 novembre 2025 selon le calendrier précisé ci-dessous.

Objet des prospections	Date	Période d'intervention	Conditions météorologiques	Avis d'expert
Faune, flore, habitats	05/11/2025	Diurne	15-18°C, nuages épars, vent SE à 23 km/h (rafales à 50 km/h)	Conditions optimales

3.5. METHODE D'INVESTIGATION SUR SITE

3.5.1. HABITATS NATURELS

3.5.1.1. Caractérisation des habitats naturels

Les prospections concernant les habitats naturels sont menées en parallèle des prospections floristiques.

La caractérisation des habitats naturels a été menée avec comme support, une photographie aérienne de la zone prospectée. La zone d'étude a été prospectée afin d'établir les profils d'habitats et les cortèges floristiques présents. Des relevés des espèces végétales présentes et leur abondance ont été réalisés.



Figure 9 : Carte de localisation des relevés végétation

La caractérisation des habitats naturels s'appuie sur plusieurs outils :

- La typologie EUNIS qui a pour vocation de constituer un référentiel européen pour la description des habitats, s'appuyant largement sur la phytosociologie.
- La typologie du manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne (EUR 27) qui découle de l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore. Elle a donc une valeur juridique. Elle se base sur la typologie des habitats européens CORINE Biotopes,
- L'annexe I de la Directive Habitats qui liste les habitats naturels ou semi-naturels d'intérêt communautaire, c'est-à-dire des sites remarquables qui :
 - sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle,
 - présentent une aire de répartition réduite du fait de leur régression ou de caractéristiques intrinsèques,
 - présentent des caractéristiques remarquables.
 Parmi ces habitats, la Directive en distingue certains dits prioritaires du fait de leur état de conservation très préoccupant. L'effort de conservation et de protection de la part des états membres doit être particulièrement intense en faveur de ces habitats.

3.5.2. INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

L'objectif de cet inventaire est de localiser et délimiter les zones humides afin de bien les prendre en compte durant la phase de travaux.

Une zone humide est décrite selon la législation en vigueur : l'article L211-1 du code de l'environnement du 27 juillet 2019 : « les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». Les critères de détermination d'une zone humide sont détaillés dans l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié.

L'arrêté du 24 juin 2008 modifié précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du code de l'environnement indique qu'une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères sol ou végétation qu'il fixe par ailleurs.

3.5.2.1. Rappel sur la législation des zones humides :

Le 26 juin 2017, une note technique du Conseil d'Etat, relative à la caractérisation des zones humides, en application de l'arrêté du 22 février 2017, précise « qu'une zone humide ne peut être caractérisée, lorsque de la végétation y existe, que par la présence simultanée de sols habituellement inondés ou gorgés d'eau et, pendant au moins une partie de l'année, de plantes hygrophiles. » Il considère en conséquence que les deux critères pédologique et botanique sont, en présence de végétation, « cumulatifs, (...) contrairement d'ailleurs à ce que retient l'arrêté (interministériel) du 24 juin 2008 précisant les critères de définition des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. »

Au regard des dispositions législatives et réglementaires applicables, la caractérisation des zones humides repose sur deux critères : la pédologie et la végétation. La notion de « végétation » visée à l'article L. 211-1 du code de l'environnement doit être précisée : celle-ci ne peut, d'un point de vue écologique, que correspondre à la végétation botanique, c'est-à-dire à la végétation « spontanée ». En effet, pour jouer un rôle d'indicateur de zone humide, il apparaît nécessaire que la végétation soit attachée naturellement aux conditions du sol, et exprime – encore – les conditions écologiques du milieu (malgré les activités ou aménagements qu'elle subit ou a subis) : c'est par exemple le cas des jachères hors celles entrant dans une rotation, des landes, des friches, des boisements naturels, même éventuellement régénérés dès lors que ceux-ci sont peu exploités ou n'ont pas été exploités depuis suffisamment longtemps. Ne saurait, au contraire, constituer un critère de caractérisation d'une zone humide, une végétation « non spontanée », puisque résultant notamment d'une action anthropique (par exemple, végétation présente sur des parcelles labourées, plantées, cultivées, coupées ou encore amendées, etc.). Tel est le cas, par exemple, des céréales, des oléagineux, de certaines prairies temporaires ou permanentes exploitées, amendées ou semées, de certaines zones pâturées, d'exploitations, de coupes et de défrichements réalisés dans un délai passé qui n'a pas permis, au moment de l'étude de la zone, à la végétation naturelle de la recoloniser, de plantations forestières dépourvues de strate herbacée, etc.).

L'arrêt du Conseil d'État jugeant que les deux critères, pédologique et botanique, de caractérisation des zones humides, sont cumulatifs en présence de végétation ne trouve donc pas application en cas de végétation « non spontanée ». Ainsi, deux hypothèses peuvent se présenter :

- Cas 1 : En présence d'une végétation spontanée, une zone humide est caractérisée, conformément aux dispositions législative et réglementaire interprétées par l'arrêt précité du Conseil d'État, à la fois si les sols présentent les caractéristiques de telles zones (habituellement inondés ou gorgés d'eau), et si sont présentes, pendant au moins une partie de l'année, des plantes hygrophiles. Il convient, pour vérifier si ce double critère est rempli, de se référer aux caractères et méthodes réglementaires mentionnés aux annexes I et II de l'arrêté du 24 juin 2008.
- Cas 2 : En l'absence de végétation, liée à des conditions naturelles (par exemple : certaines vasières, etc.) ou anthropiques (par exemple : parcelles labourées, etc.), ou en présence d'une végétation dite « non spontanée », une zone humide est caractérisée par le seul critère pédologique, selon les caractères et méthodes réglementaires mentionnés à l'annexe I de l'arrêté du 24 juin 2008

L'arrêté du 24 juin 2008 modifié est explicitement contredit par cette décision du Conseil d'État en tant qu'il prévoit une application alternative systématique des critères sols et végétation. Toutefois, il demeure applicable dans sa dimension technique détaillant lesdits critères.

L'arrêté du 22 février 2017 impose donc de présenter les résultats selon les trois situations suivantes :

- Critère végétation uniquement,
- Critère pédologie uniquement,
- Critère végétation et pédologie cumulés.

Le 27 juillet 2019, l'article L211-1 du code de l'environnement a été modifié, suite à la loi du 24 juillet 2019 portant sur la création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs

et renforçant la police de l'environnement. **La définition d'une zone humide a été modifiée de façon à supprimer la nécessité de cumuler les deux critères pour caractériser une zone humide.** La méthode préconisée par l'arrêté du 24 juin 2008 modifié est donc de nouveau en vigueur.

3.5.2.2. Méthodologie de délimitation des zones humides

Délimitation au regard du critère botanique

Le critère botanique permet de différencier les habitats et espèces floristique selon leur critère humide ou non.

Les habitats relevés sont nommés selon la typologie CORINE Biotope, puis avec le référentiel EUNIS par correspondance via le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel. Ces choix sont issus de l'utilisation majoritaire en France de la typologie CORINE Biotope, le référentiel EUNIS étant le système d'information européen sur la nature.

3.5.3. FLORE

La zone d'étude a été parcourue selon un itinéraire semi-aléatoire, orienté de façon à échantillonner les différentes formations végétales présentes. Ces inventaires de terrain ont été plus particulièrement ciblés sur les zones pouvant présenter un intérêt floristique (du fait de leurs caractéristiques).

Une liste des espèces végétales identifiées est dressée. Il est à noter que les mousses, algues, champignons et lichens n'ont pas fait l'objet d'une identification.

Les espèces présentant un intérêt patrimonial sont géolocalisées à l'aide d'un GPS et font l'objet d'une estimation du nombre d'individus présents. Elles sont ensuite répertoriées sur cartographie.

Les espèces floristiques considérées comme invasives font également l'objet d'un pointage GPS donnant lieu à une cartographie.

3.5.4. FAUNE TERRESTRE

3.5.4.1. Oiseaux

En ce qui concerne l'avifaune, des écoutes ont été réalisées de manière aléatoire sur la zone d'étude. Leur nombre est établi en fonction de la surface de la zone d'étude et de la diversité des milieux. Dans la mesure du possible, les écoutes sont distantes d'au moins 400 m pour éviter de détecter en double un même oiseau. L'écologue reste immobile et silencieux à chaque point d'écoute, pendant une durée de 10 minutes dans ce cas-ci. L'ensemble des contacts visuels (à l'aide de jumelles) et auditifs sont notés et répertoriés sur cartographie.

Les espèces d'oiseaux détectées sont recensées et répertoriées sur cartographie. Par ailleurs, lors de prospections ciblées sur d'autres groupes faunistiques, des relevés relatifs aux oiseaux peuvent être effectués ponctuellement.

3.5.4.2. Chiroptères

Les prospections spécifiques aux chiroptères ont été menées de la façon suivante : une intervention en journée pour la recherche de gîtes au sein de la zone d'étude (cavités, fissures, anfractuosités, etc.), et la recherche d'habitats favorables aux espèces a été réalisée.

Les fonctionnalités écologiques sont également relevées (haies, cours d'eau, prairies, zones humides, etc.). À partir des caractéristiques de la zone d'étude, une cartographie résumant ces divers éléments est réalisée.

3.5.4.3. Autres mammifères (hors Chiroptères)

Les inventaires relatifs aux mammifères sont réalisés simultanément aux prospections visant les autres groupes faunistiques.

Les prospections se traduisent par l'observation directe de spécimens à l'aide de jumelles et la recherche d'indices de présence tels que des empreintes, des fèces, les restes de repas, des poils, des constructions caractéristiques, marques de rongement, etc. Les prospections sont menées principalement au niveau des talus, lisières, chemins et au droit des berges des fossés et cours d'eau, lesquels sont susceptibles de permettre l'observation directe d'individus ou la détection d'indices de présence.

Chaque détection est marquée au GPS et répertoriée sur cartographie, de manière à localiser les espèces patrimoniales et à identifier les corridors écologiques.

3.5.4.4. Amphibiens

Les amphibiens sont recherchés de manière semi-aléatoire, en ciblant les milieux les plus favorables à la présence d'espèces en phase aquatique et terrestre.

Pour les espèces en phase aquatique, les recherches se sont principalement concentrées sur les pontes et les têtards dans les milieux aquatiques (zones calmes du cours d'eau, mares notamment).

En ce qui concerne les **individus en phase terrestre**, les caches les plus favorables ont été prospectées (rive de cours d'eau, souches d'arbres et pierres notamment).

Les éventuels couloirs importants de migration (présence d'amphibiens sur la route ou les chemins notamment) sont également recherchés. L'ensemble des observations ont été pointées à l'aide d'un GPS et répertoriées sur cartographie.

3.5.4.5. Reptiles

D'une manière générale, les reptiles forment un groupe aux mœurs discrètes et donc difficiles à détecter.

Ainsi, afin d'observer le plus grand nombre d'individus et d'espèces, les prospections sont réalisées en recherchant les conditions climatiques les plus favorables à ces espèces, à savoir un climat chaud, lourd, non pluvieux et peu venteux (journées printanières ensoleillées, ou journées estivales couvertes, avec des passages en matinée ou en fin d'après-midi dans la mesure du possible).

Les individus sont recherchés à vue à l'aide de jumelles. Des zones au niveau des milieux de lisière peuvent être parcourus lentement à pied pour maximiser les détections, en ciblant les milieux les plus favorables à la biologie des reptiles (lisières, voie ferrée, routes, points d'eau, digues en pierre, etc.).

Les abris et caches favorables aux reptiles font l'objet d'une inspection (pierres, tas de végétaux ou de bois, etc.), et particulièrement pour les espèces patrimoniales. Par ailleurs, tous les indices de présence sont également répertoriés (mue, fèces).

L'ensemble des observations, sont géoréférencés à l'aide d'un GPS et reportés sur cartographie.

3.5.4.6. Insectes

La méthode d'inventaire employée consiste en une recherche à vue sur la totalité de l'aire d'étude à l'aide de jumelles et avec, si nécessaire, capture au filet à papillon pour identifier l'espèce. Cette méthodologie de recherche est complétée avec d'autres investigations en fonction du groupe étudié et du stade de développement (voir ci-après).

Une pression de prospection plus importante est entreprise sur les milieux écologiquement intéressants tels que les pelouses sèches et les milieux humides (y compris fossés et ruisseaux). Ceux-ci abritent souvent un cortège d'espèces entomologiques varié et patrimonial.

L'inventaire des lépidoptères se fait aux divers stades de développement :

- Identification à vue ou en main avec capture au filet pour les individus adultes,
- Recherche des plantes-hôtes ciblant les espèces patrimoniales recensées dans la bibliographie,
- Recherche d'œufs et de chenilles sur ces plantes-hôtes.

Les odonates adultes (imagos) sont identifiés à vue ou en main avec capture au filet. Les exuvies sont recherchées au niveau des points d'eau, afin d'identifier avec certitude les zones de reproduction des espèces patrimoniales.

Concernant les orthoptères, seuls les individus adultes sont identifiés, au son ou en main après capture au filet.

L'inventaire des coléoptères est orienté vers les espèces patrimoniales. En plus de la recherche d'individus adultes, les traces indiquant la présence de larves dans les troncs d'arbres sont relevées.

Toutes les espèces ont été géolocalisées grâce à un GPS pédestre, puis répertoriées sur cartographie.

3.6. METHODE D'EVALUATION DE L'ENJEU DE CONSERVATION

Plusieurs outils de protections réglementaires, de conventions internationales et d'inventaires patrimoniaux ont permis de hiérarchiser le caractère patrimonial des habitats et des espèces détectées dans la zone d'étude. L'enjeu de conservation peut être évalué à une échelle locale, c'est-à-dire au droit de la zone d'étude et de ses abords, ou bien à une échelle régionale par exemple. Les espèces floristiques d'une part, les espèces faunistiques d'autre part, ainsi que les habitats ont ainsi été hiérarchisés en fonction de leur enjeu de conservation sur la base des critères précisés dans les paragraphes suivants.

Hiérarchisation des enjeux régionaux par FAUNA (SINP)

Les enjeux régionaux sont basés sur le référentiel de hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (décembre 2020). Cette méthode n'a été appliquée que sur les espèces disposant d'une liste rouge régionale : Amphibiens, Reptiles, Mammifères terrestres (dont Chiroptères), Rhopalocères, Odonates & Oiseaux nicheurs.

Hiérarchisation des enjeux de conservation	Définitions des enjeux
Majeur	Espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale majeurs.
Très fort	Espèce présentant des niveaux de menace ou de responsabilité régionale très élevés.
Fort	Espèce présentant des niveaux de menace et/ou de responsabilité régionale élevés.
Notable	Espèce présentant des niveaux de menace ou de responsabilité régionale notables.
Modéré	Espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale modérés.
Autre	Espèce considérée en déficit de connaissance, pour laquelle le niveau d'enjeu de conservation ne peut être évalué à ce stade. Il est donc possible que les espèces concernées par ce statut présentent des enjeux de conservation majeurs comme modérés. Par principe de précaution, leur prise en compte ne devrait pas être écartée.
Non applicable	Espèce pour laquelle le niveau d'enjeu de conservation n'est pas applicable (espèce introduite, occasionnelle, accidentelle, disparue...).

Le principe général est décrit ci-dessous (d'après *Barneix et Gigot, 2013*). Les enjeux de conservation bruts sont ensuite analysés par expertise pour chaque espèce, et peuvent être ajustés en fonction de certains critères additionnels.

Indice de **responsabilité** * Indice de **vulnérabilité** = Enjeux de conservation **bruts**

➤ L'indice de vulnérabilité

L'indice de vulnérabilité de l'espèce est établi à partir des évaluations Listes rouges UICN. Le croisement de l'évaluation régionale avec l'évaluation nationale permet d'obtenir un indice allant de 1 (vulnérabilité faible) à 5 (vulnérabilité alarmante).

Niveau de vulnérabilité	Indice de Vulnérabilité
Alarmant	5
Préoccupant	4
Significatif	3
Notable	2
Faible	1
Non applicable	-

➤ L'indice de responsabilité

La responsabilité du territoire est la part de la distribution d'une espèce présente en région par rapport à sa distribution en France. Deux valeurs sont nécessaires à l'étude du critère :

- la **Valeur attendue (V_a)** correspondant à la part de la superficie régionale par rapport à la superficie du territoire national.

$$V_a = \frac{\text{Surface Nouvelle-Aquitaine}}{\text{Surface France}} * 100 = 15\%$$

- la **Valeur observée (V_o)** correspondant à la part de la distribution de l'espèce en région par rapport à sa distribution sur le territoire national (calculée à partir de mailles de présence de 10x10km sur 10 ans).

$$V_o = \frac{\text{Distribution régionale}}{\text{Distribution nationale}} * 100$$

L'indice de responsabilité du territoire est calculé en comparant la Valeur observée (V_o) à la Valeur attendue (V_a) (la gestion d'un certain nombre de cas particuliers est décrite dans le rapport) :

Valeur observée (V _o)	< V _a < 15%	[V _a ; 2 V _a [[15% ; 30% [	[2 V _a ; 3 V _a [[30% ; 45% [	[3 V _a ; 4 V _a [[45% ; 60% [	≥ 4 V _a ≥ 60%
INDICE DE RESPONSABILITÉ (IR)	1	2	3	4	5
	Faible	Modéré	Significatif	Fort	Majeur

➤ Prise en compte de critères additionnels

Des ajustements ont été réalisés au cas par cas à partir de critères additionnels, permettant de considérer des éléments non pris en compte par la méthode. De nombreuses expertises indépendantes, associatives et institutionnelles ont été menées pour aboutir une décision unanime. Les ajustements rencontrés sont les suivants :

+/-1 (r)	Diminuer ou augmenter l'enjeu final d'un niveau en corrigeant la responsabilité (jugée surestimée/sous-estimée)
+/-1 (v)	Diminuer ou augmenter l'enjeu final d'un niveau en corrigeant la vulnérabilité (évaluation manquante, surestimée ou sous-estimée)
+1 (a)	Augmenter l'enjeu final d'un niveau car l' abondance de l'espèce est en régression forte à l'échelle de la région et/ou la région a une responsabilité particulière en termes d'abondance (aspect populationnel / colonie majeure pour l'espèce)
+1 (i)	Augmenter l'enjeu final d'un niveau car l'espèce est en situation d' isolat dans la région (limites et disjonctions d'aires de répartition). Le degré d'isolement d'une population peut avoir des conséquences sur ses caractéristiques, susceptibles de la rendre remarquable (particularités génétiques).
+1 (pna)	Augmenter l'enjeu final d'un niveau car l'espèce bénéficie d'un Plan National d'Actions (PNA)
+1 (h)	Augmenter l'enjeu final d'un niveau car l' habitat de l'espèce est fortement menacé ou en régression à l'échelle régionale

Evaluation des enjeux locaux – méthode SEGED

Les enjeux régionaux n'étant pas définis tous les groupes faunistiques et pour la flore, des enjeux locaux sont également évalués pour chaque espèce en fonction notamment de l'intérêt des habitats sur site et de leur fonctionnalité.

Le caractère patrimonial d'une espèce faunistique ou floristique a été établi à partir de plusieurs outils réglementaires ou scientifiques. Les espèces et les habitats sont ainsi hiérarchisés en fonction de leur enjeu local de conservation sur la zone d'étude selon les critères suivants, à différentes échelles géographiques (européenne, nationale, régionale et locale) :

- l'aspect réglementaire

- l'intérêt patrimonial de chaque espèce ou habitat recensé, à partir des listes de références établies (listes rouges, listes déterminantes ZNIEFF...) et qui permettent d'évaluer la valeur patrimoniale
- les statuts de rareté/menace, la vulnérabilité et la représentativité de l'espèce ou de l'habitat considéré
- l'état de conservation et le degré d'artificialisation / de naturalité
- l'utilisation de l'aire d'étude par l'espèce et la viabilité des populations ou permanence de son utilisation de l'aire d'étude
- la fonctionnalité du site et des corridors écologiques
- la typicité, la diversité et la richesse floristique pour les habitats
- la notion d'habitat d'espèces
- l'espèce est concernée par la dérogation et visée par les mesures compensatoires

Le niveau d'enjeu peut être relevé ou abaissé, en fonction du statut de l'espèce sur site (nicheur, migrateur, transit, abondance, habitat en mauvais état de conservation et peu propice à l'espèce, absence des conditions favorables à l'accomplissement de son cycle biologique) ou de l'état de conservation de l'habitat (état exceptionnel ou au contraire dégradation) et suivant l'importance de leur répartition au niveau régional et local.

Tableau 1 : Critères d'évaluation des enjeux écologiques pour la faune

Niveau d'enjeu de conservation	Définition de l'enjeu de conservation pour la faune
majeur	• espèce prioritaire de la Directive Habitats-Faune-Flore • espèce en danger critique d'extinction sur une liste rouge nationale ou régionale (CR) • espèce extrêmement rare au niveau local et/ou national
fort	• espèce rare ou à forte patrimonialité et concernée par un statut de protection réglementaire • espèce patrimoniale ou très rare au niveau local • espèce des annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore • espèce de l'annexe I de la Directive Oiseaux • espèce en danger d'extinction sur une liste rouge nationale ou régionale (EN) • espèce bénéficiant d'un plan national ou régional d'actions
moyen	• espèce commune concernée par un statut de protection réglementaire • espèce patrimoniale ou peu commune mais non protégée réglementairement • espèce vulnérable sur une liste rouge nationale ou régionale (VU) • espèce dont l'état de conservation des populations nicheuses au niveau européen est en déclin ou incertain à long terme • espèces déterminantes ZNIEFF peu communes au niveau régional
faible	• espèce protégée au niveau national mais inscrite en préoccupation mineure sur une liste rouge nationale ou régionale (LC) • espèce de l'annexe IV non prioritaire de la Directive Habitats-Faune-Flore mais inscrite en préoccupation mineure ou quasi-menacée sur une liste rouge nationale ou régionale (LC ou NT) • espèces déterminantes ZNIEFF communes au niveau régional
très faible	• espèce très commune sur le territoire national, sur laquelle aucune menace ne pèse, dont les effectifs se portent bien au niveau européen, ubiquiste ou très banale
nul	espèce exotique

Tableau 2 : Critères d'évaluation des enjeux écologiques pour les habitats et la flore

Niveau d'enjeu	Définition de l'enjeu de conservation pour les habitats	Définition de l'enjeu de conservation pour la flore
majeur	Habitat prioritaire de l'annexe I de la Directive Habitats	- espèce prioritaire de la Directive Habitats-Faune-Flore - espèce en danger critique d'extinction sur une liste rouge nationale ou régionale (CR) - espèce extrêmement rare au niveau local et/ou national Espèce en danger d'extinction (EN)
fort	- Habitat de l'annexe I de la Directive Habitats - Habitat très rare ou très menacé en France ou dans la région - Habitat d'intérêt fonctionnel fort - Zone humide (critères pédologiques + végétation) en contexte très urbanisé	- Espèce concernée par un statut de protection réglementaire - Espèce patrimoniale rare au niveau local - Espèce classée Vulnérable sur une liste rouge nationale ou régionale (VU) - Espèce des annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore - Espèce bénéficiant d'un plan national ou régional d'actions
moyen	- Habitat rare ou menacé en France ou dans la région - Zone humide (critère végétation uniquement) - Habitat jouant un rôle fonctionnel significatif (corridor...) - Habitat à bonne diversité structurale et spécifique	- Espèce patrimoniale ou peu commune mais non protégée réglementairement - Espèce déterminante ZNIEFF
faible	Habitat naturel assez commun à commun ayant une diversité végétale structurale et spécifique moyenne, Habitat avec un rôle dans le fonctionnement écologique (accueil de la biodiversité ordinaire)	Espèce non protégée
nul	Milieux fortement anthropisés	Espèces exotiques

Statut réglementaire de portée nationale ou régionale :

Une espèce est considérée comme protégée si elle figure sur les listes nationale ou régionale des espèces protégées sur le territoire métropolitain.

- Protection nationale** : Liste nationale des espèces protégées sur l'ensemble du territoire : L'article L. 411-1 du Code de l'environnement prévoit un système de protection stricte des espèces de faune et de flore sauvages dont les listes sont fixées par arrêté ministériel :
 - Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire (Arrêté modifié du 20 janvier 1982)
 - Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire (Arrêté du 29 octobre 2009)
 - Liste des Mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire (Arrêté du 23 avril 2007)
 - Liste des Amphibiens et des Reptiles protégés sur l'ensemble du territoire (Arrêté du 08 janvier 2021)

- Liste nationale des insectes protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain (Arrêté du 23 avril 2007)
- **Protection régionale** : Listes régionales complétant les listes nationales

Statut réglementaire de portée internationale :

- **Directive Habitat** ou Directive Habitats-Faune-Flore : Directive européenne n°92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.
- **Directive Oiseaux** : Directive européenne n°79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages.
- **Convention de Berne** : Convention du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.
- **Convention de Bonn** : Convention du 23 juin 1979 relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.

Statut de menace :

Les listes rouges nationales ou régionales indiquent le degré de menace pesant sur les espèces concernées. Le degré de menace est décliné en plusieurs niveaux : RE = espèce disparue de la région considérée ; CR = En danger critique ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi menacée ; LC = Préoccupation mineure ; DD = Données insuffisantes ; NA = Non applicable.

Elles permettent de déterminer le risque de disparition de notre territoire des espèces animales qui s'y reproduisent en milieu naturel ou qui y sont régulièrement présentes. Dans le cadre de cette étude, différentes listes rouges ont été consultées.

- **Listes rouges nationales :**
 - Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine (UICN *et al.*, 2018),
 - Liste rouge des oiseaux de France métropolitaine (UICN *et al.*, 2016),
 - Liste rouge des Mammifères continentaux de France métropolitaine (UICN *et al.*, 2017),
 - Liste rouge des Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine (UICN *et al.*, 2015),
 - Liste rouge des Odonates de France métropolitaine (UICN *et al.*, 2016),
 - Liste rouge des Rhopalocères de France métropolitaine (UICN *et al.*, 2012),
 - Liste rouge des Crustacés d'eau douce de France métropolitaine (UICN *et al.*, 2012),
 - Liste rouge des Poissons d'eau douce de France métropolitaine (UICN *et al.*, 2019),
- **Listes rouges régionales :**
 - Liste rouge régionale de la flore vasculaire du Limousin (2013)
 - Liste rouge des oiseaux du Limousin (2015),
 - Liste rouge des Poissons du Limousin (2019),
 - Liste rouge régionale des Odonates du Limousin (2018)
 - Liste rouge régionale des Coléoptères saproxyliques et phytophages (2015)

Espèces déterminantes ZNIEFF :

Les espèces déterminantes dans le cadre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des espèces considérées comme ayant un fort caractère patrimonial.

- Espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine (2019),
- Espèces déterminantes ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine, volet faune (2019),
- Espèces déterminantes ZNIEFF de Characées en Nouvelle-Aquitaine (2023),
- Habitats naturels déterminants ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine (2023),
- Végétations déterminantes ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine (2023).

Trame verte et bleue :

Décret n° 2014-45 du 20 janvier 2014 portant adoption des orientations nationales pour la préservation des trames vertes et bleues et annexe 1 du Document-Cadre, qui présente la « Liste d'espèces sensibles à la fragmentation dont la préservation est un enjeu pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue ».

Statut de l'espèce dans le contexte local

Le statut de l'espèce dans l'aire d'étude (espèce nicheuse, de passage, potentielle ...) et son abondance sont également pris en compte.

3.7. CONDITIONS DE REALISATION DE L'ETUDE

Les inventaires écologiques ont été réalisés le 5 novembre 2025. Les résultats de l'étude correspondent aux observations réalisées à cette période d'inventaire. Les prospections ont été réalisées avec des conditions météorologiques plutôt favorables aux taxons automnaux (oiseaux sédentaires, oiseaux migrateurs, plantes tardives). Aucune difficulté d'accès particulière n'a été relevée, ce qui a permis de prospecter l'intégralité de la zone d'étude.

4. SYNTHÈSE DU RECUEIL BIBLIOGRAPHIQUE

Pour le recueil des zonages bibliographiques, ont été consultés les types de protection et les inventaires patrimoniaux listés dans le tableau ci-dessous. Toutefois, seuls les zonages effectivement situés au sein de l'aire d'étude éloignée (5 km) ont été pris en considération, listés et cartographiés dans la suite.

Tableau 3 : Liste des zonages bibliographiques consultés

Protection réglementaire	Arrêté de Protection de Biotope
	Arrêté de Protection des Habitats Naturels (APHN)
	Cœur de Parc National
	Réserve biologique (intégrale et dirigée)
	Réserve Naturelle Nationale
	Réserve Naturelle Régionale
	Mesures compensatoires
Protection contractuelle	Aire d'adhésion de Parc national
	Parc Naturel Régional
	Parc Naturel Marin
Protection par maîtrise foncière	Espace Naturel Sensible
	Sites du Conservatoire du littoral
	Sites acquis des Conservatoires d'Espaces Naturels
Protection au titre de conventions et d'engagements européens ou internationaux	Sites Natura 2000 (Directive « Oiseaux » et Directive « Habitats, Faune, Flore »)
	Réserve de biosphère
	Zone humide protégée par la convention Ramsar
Inventaire patrimonial	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (continentale et marine, de type I et de type II)
	Zone humide d'après le Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides
	Continuité écologique (Corridors écologiques surfaciques et linéaires et Réservoirs de biodiversité)
	Occupation du sol d'après Corine Land Cover

4.1. PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET FONCIÈRES

Il s'agit des périmètres conférant à des sites un statut de protection très fort : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes (APPB), Réserves Naturelles Nationales (RNN) et Régionales (RNR), Réserves Biologiques, Parc nationaux. Le tableau ci-dessous présente les **périmètres de protection réglementaires et foncières** recensés au niveau du **site d'étude**, de son **aire rapprochée** et de son **aire éloignée**.

Tableau 4 : Liste des périmètres de protections

Statut	Désignation	Distance au site d'étude	Enjeux écologiques
Arrêté de protection de biotope	Brandes de Soyaux et coteaux d'Entreroche	4,9	Préservation d'Habitats nécessaire à l'alimentation, la reproduction, le repos ou la survie d'espèces protégées
Arrêté de protection de géotope	Aucun	-	-
Arrêté de Protection des Habitats Naturels	Aucun	-	-
Aire d'adhésion de Parc national	Aucune	-	-
Cœur de Parc National	Aucun	-	-
Mesures compensatoires			
Forêts publiques – gestion ONF	Forêt du bois de l'Oisellerie	4,5km	NR
Réserve biologique (intégrale et dirigée)	Aucune	-	-
Réserve de biosphère	Aucune	-	-
Réserve National de Chasse et de Faune	Aucune	-	-
Réserve Naturelle Nationale	Aucune	-	-
Réserve Naturelle Régionale			
Sites classés	Les remparts et La vallée des eaux claires	Respectivement à 380m et 4,6km	Les remparts est un site historique tandis que la Vallée des eaux claires est liée à son paysage
Sites inscrits	3 sites : Quartiers anciens ; Collines saint martin et Vallée des eaux claires	Respectivement 320m, 1,3km et 3,4km tous au sud de l'étude	-

Statut	Désignation	Distance au site d'étude	Enjeux écologiques
Espaces Naturels sensibles	-	-	-
Site du Conservatoire du littoral	-	-	-
Site du Conservatoire d'Espaces Naturels	-Coteau du moulin Batraud -Tresserre -Ferme de Sarnac, parcelle maitrise d'usage	- 4,5km au sud du site - 4,2km au nord su site - 4,2 au nord du site	NR

Analyse bibliographique dans un rayon de 5 km

Source : <https://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/visualiseur/>

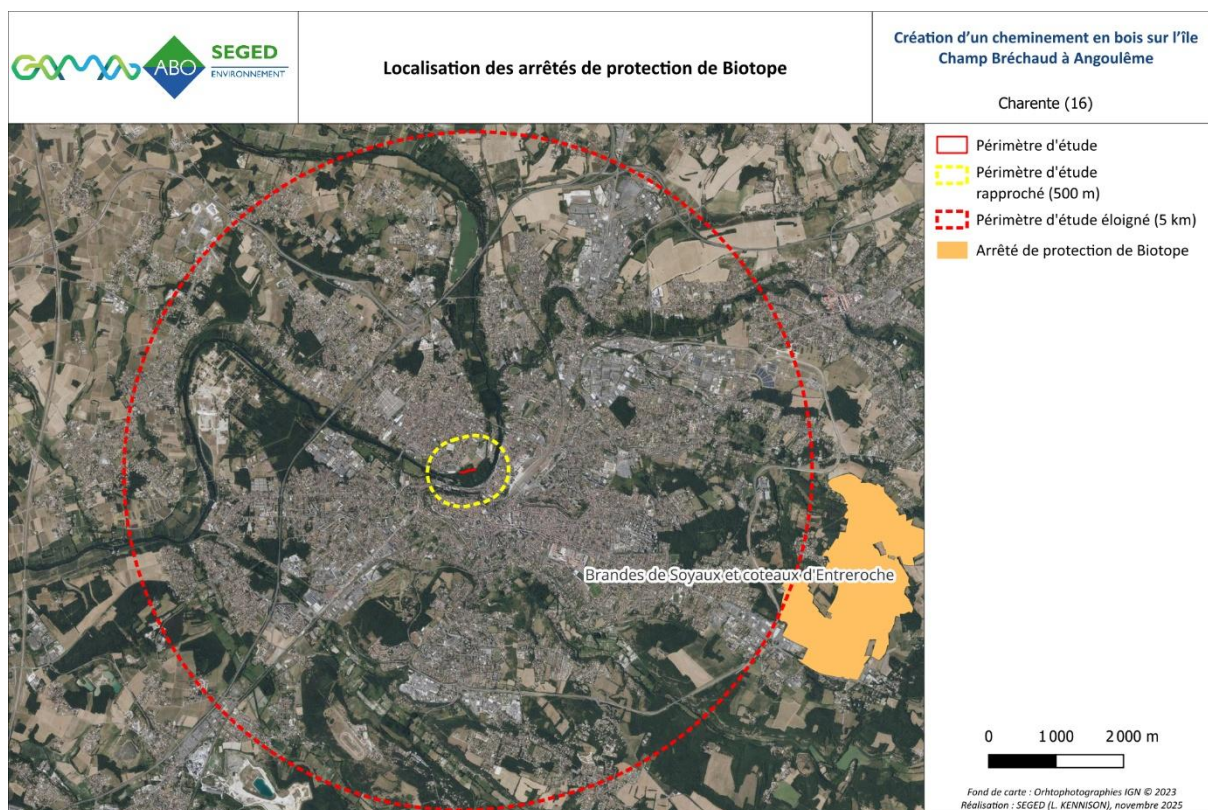


Figure 10 : Localisation des arrêtés de protection de biotope

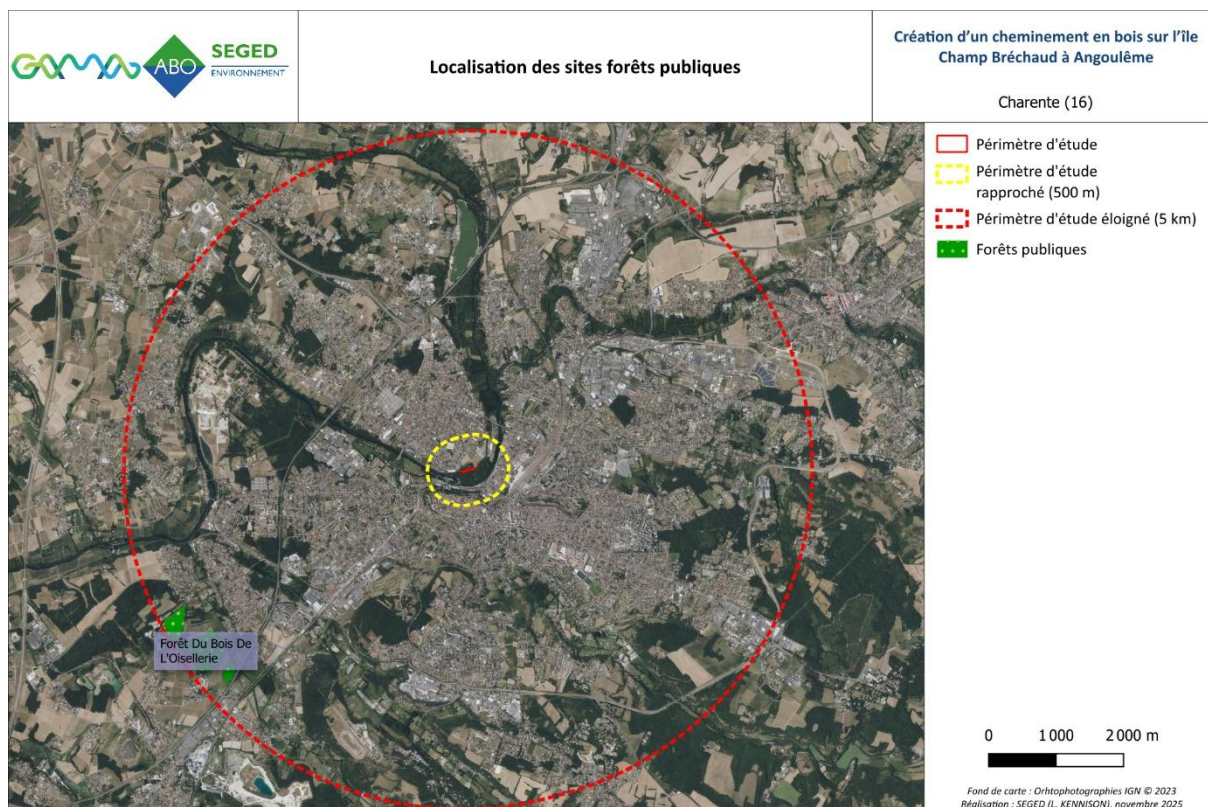


Figure 11 : Localisation des forêts publiques

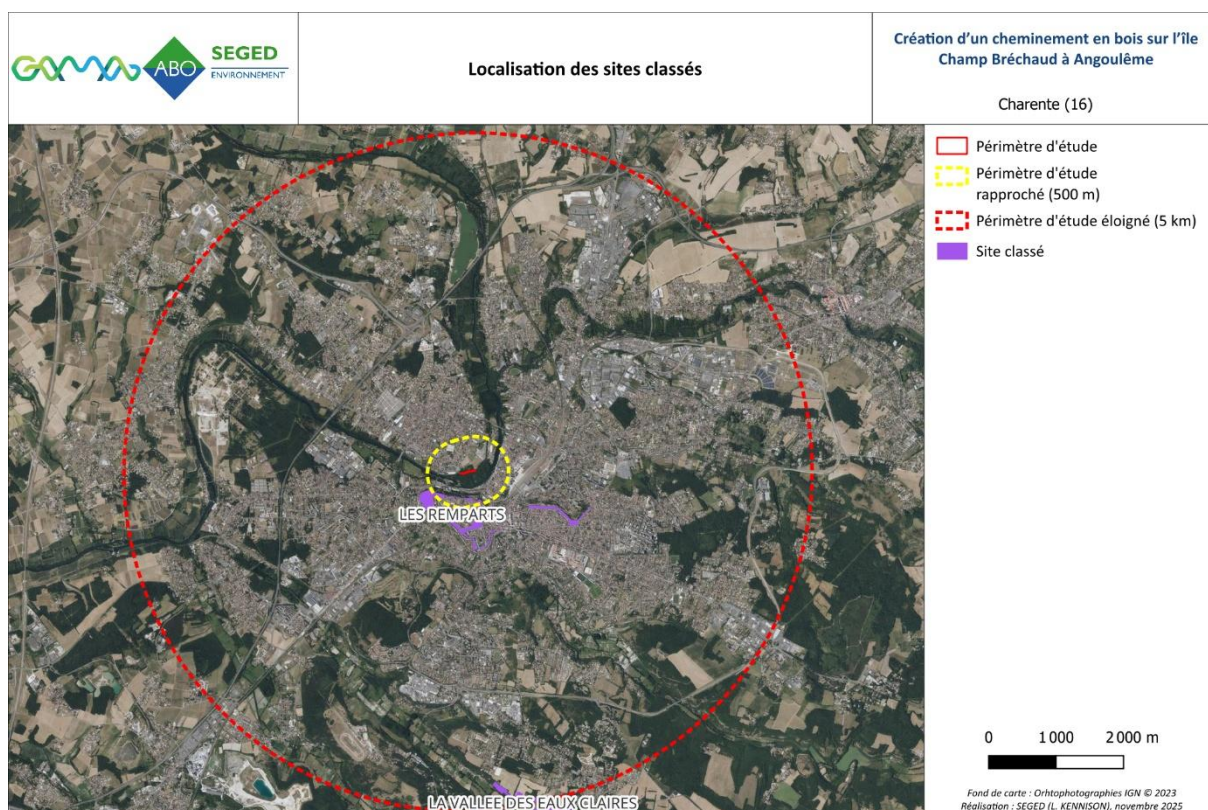


Figure 12 : Localisation des sites classés

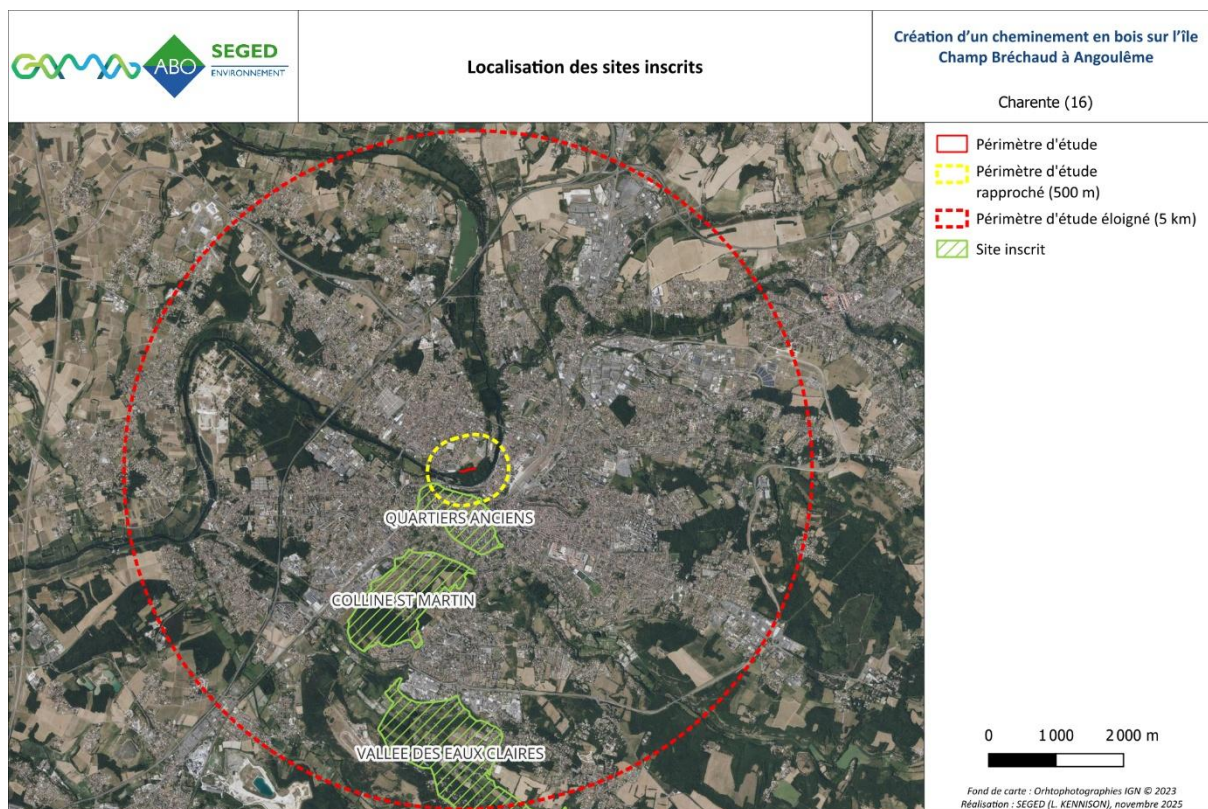


Figure 13 : Localisation des sites inscrits

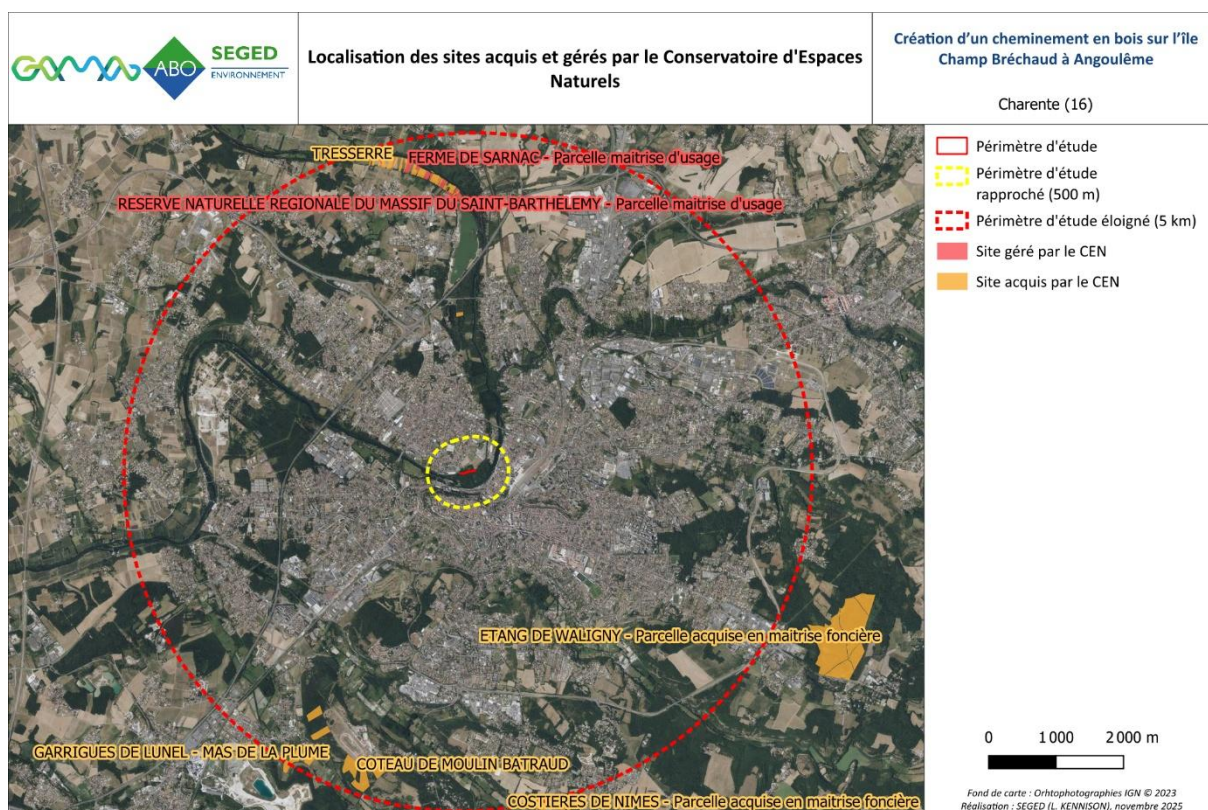


Figure 14 : Localisation des sites gérés et acquis par le conservatoire d'espaces naturels

Globalement, aucune protection réglementaire ou foncière n'intersecte le site d'étude, ce qui confère à l'enjeu un niveau globalement faible.
Cependant, certaines protections, telles que des sites classés ou inscrits, sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée (rayon de 500 m).
Enfin, bien que l'ensemble des cartes présentées inclue des périmètres protégés dans un rayon de 5 km, le projet ne générera aucun impact sur ces zones sensibles.

4.2. GESTION CONTRACTUELLE

Il s'agit des sites Natura 2000, Parcs Naturels Régionaux (PNR) ou sites Ramsar.

Tableau 5 : Liste des zones Natura 2000 dans l'aire d'étude éloignée

Statut	Désignation	Site d'étude	Enjeux écologiques
Natura 2000 : (ZSC Directive Habitats)	FR5402009 – Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents	En partie sur le site d'étude	Habitats, mammifère, invertébrés, poissons, reptiles
	FR5400413 – Vallées calcaires péri-angoumoises	3,5 km au sud du site	Habitats, mammifères, invertébré et poisson
Natura 2000 : (ZPS Directive Oiseaux)	FR5412006 – Vallée de la Charente en amont d'Angoulême	4 km au nord du site d'étude	Habitats, poissons, invertébrés, mammifères, amphibiens, reptiles,
Parc Naturel Régional	Aucun	-	-
Les engagements internationaux : les sites RAMSAR	Aucun	-	-

Les données faune flore et habitats naturels du zonage environnemental du réseau NATURA 2000 sont présentées en annexe 5.

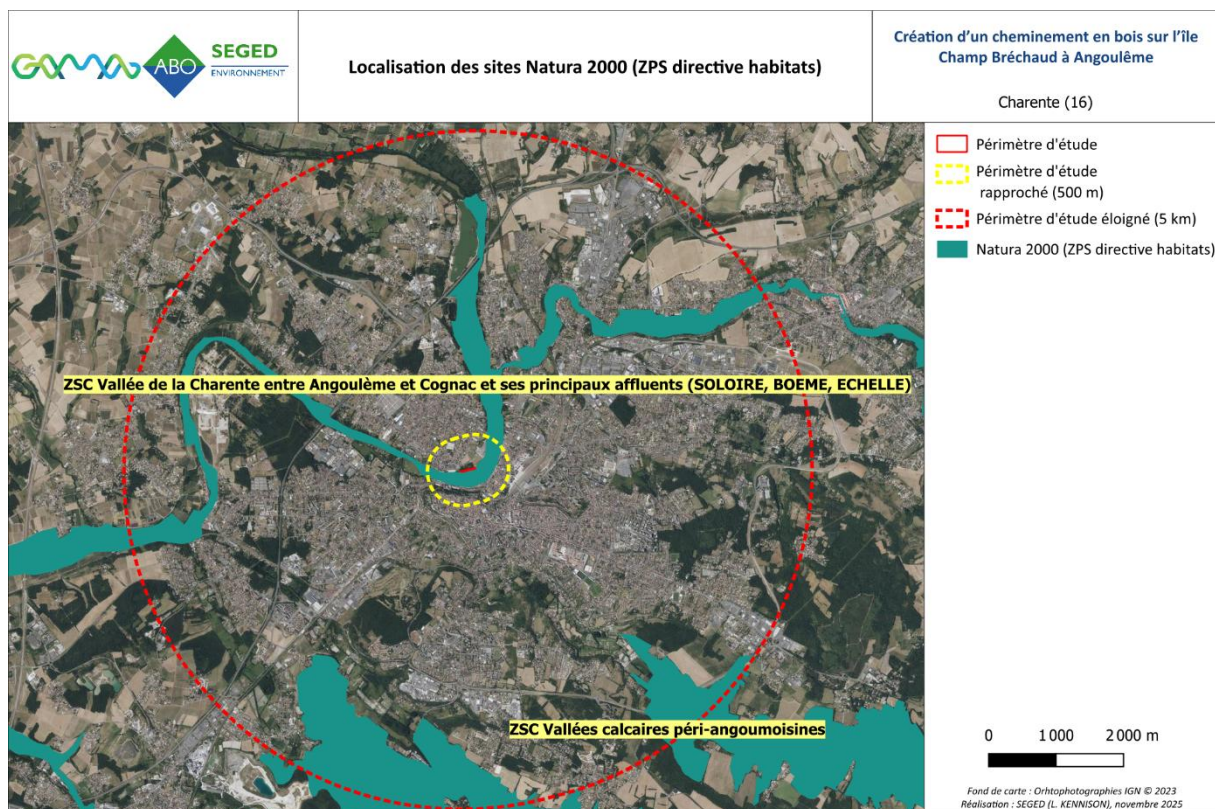


Figure 15 : Site Natura2000 (ZSC Directive Habitats)

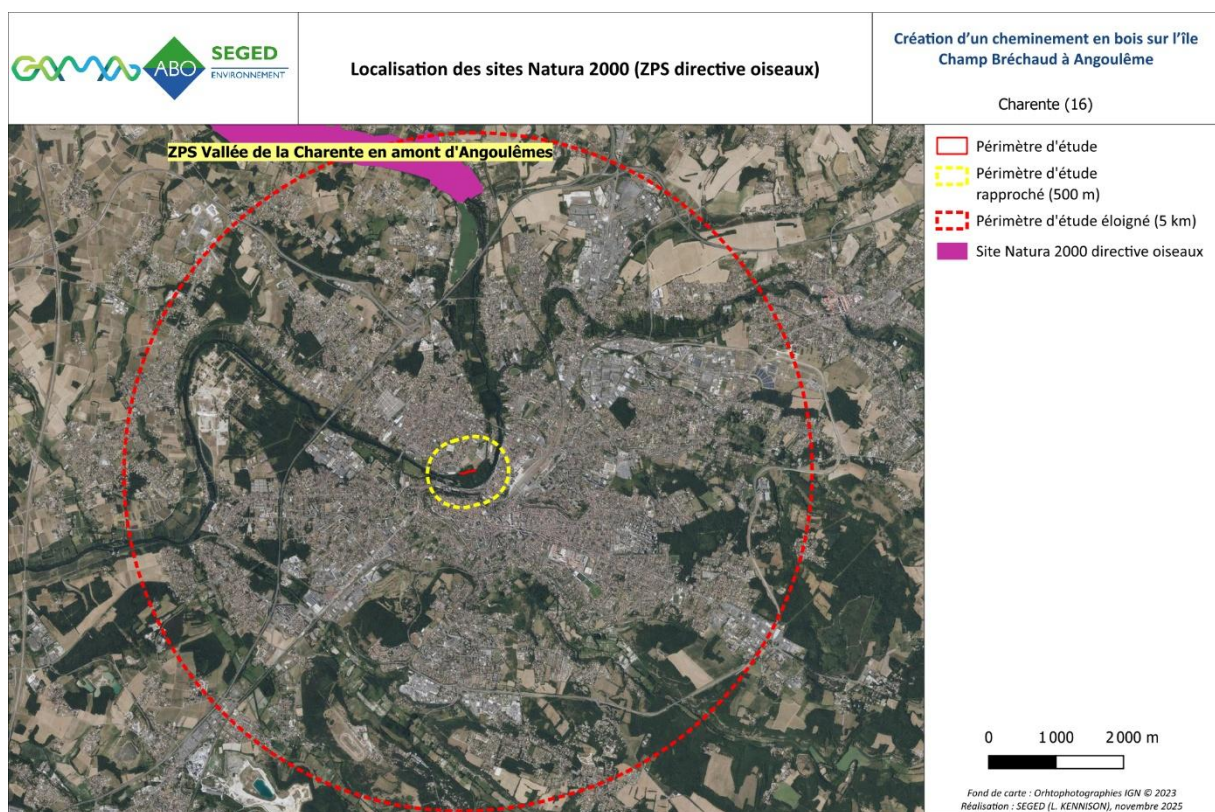


Figure 16 : Natura 2000 : (ZPS Directive Oiseaux)

Le site d'étude est localisé au sein du périmètre Natura 2000 « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents ».

L'évaluation spécifique des incidences du projet sur cette zone Natura 2000 sera détaillée dans l'annexe 7.

Deux autres sites Natura 2000 sont présents à proximité, situés respectivement à environ 3,5 km et 4 km du projet. Compte tenu de cette distance, l'impact potentiel sur ces sites est estimé comme faible.

Ainsi, l'enjeu global pour la thématique Natura 2000 est considéré comme modéré.

4.3. ZONE NATURELLE D'INTERET ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I comportent des espèces et des habitats remarquables pour la région. Les ZNIEFF de type II comprennent de grands ensembles naturels à fort potentiel écologique.

Tableau 6 : Liste des ZNIEFF continentales au sein des aires d'étude

Code	Nom	Distance au projet	Enjeux écologiques
<i>ZNIEFF continentales de type I</i>			
540007585	Ile des Elias	3,2 km au nord-est	Zone alluviale à aulnaie-frênaie, eaux fraîches et bien oxygénées, abritant plusieurs espèces de chauves-souris et le seul site de reproduction du Chevalier guignette en Charente.
540015992	Gagna vin et la petite prairie	3,7km au nord	Zone typique de la moyenne vallée de la Charente, composée de ripisylve, frênaie et prairies de fauche abritant le Râle des genêts. Certaines parcelles sont protégées par le Conservatoire Régional et intégrées à des programmes LIFE et agri-environnementaux.
540120037	Entreroches	4,8km à l'est	Plateau calcaire avec vallée humide, falaises, cavités naturelles et artificielles, pelouses calcicoles, chênaie verte et ancienne zone tourbeuse.
540006879	Brandes de soyaux	4,9km à l'est	NR
540003213	Vallée de l'Anguienne	3,2 km au sud est	Petite vallée avec mosaïque d'habitats rares : pelouses xérothermophiles, falaises, grottes et anciennes carrières, abritant des plantes protégées (Sabline des chaumes, Biscutelle de

Code	Nom	Distance au projet	Enjeux écologiques
			Guillon, Globulaire de Valence) et des chiroptères (Petit et Grand rhinolophes, Grand Murin en hivernage).
540003214	Vallée des eaux claires	3,8km au sud	Petite vallée à falaises sèches et bois de chêne vert, abritant une flore remarquable (Sabline des chaumes, Globulaire de Valence) et une faune diversifiée (Chevêche d'Athéna, Torcol fourmilier, Pie-grièche écorcheur, Petit et Grand rhinolophes, Grand Murin en hivernage).
540003025	Chaume de la tourette	3,4km au sud	NR
540003096	Bois de saint-martin	2km au sud	Chênaies pédonculée et pubescente abritant une flore remarquable, dont Laser blanc, Vesce de Cassubie, Capillaire de Montpellier, Crapaudine de Guillon, Sabline des chaumes et Nerprun des rochers.
540003108	Chaumes de crages	3km au sud	Pelouses xérothermophiles calcicoles sur rendzines, abritant des espèces protégées telles que Crapaudine de Guillon, Lin d'Autriche, Sabline des chaumes, Nerprun des rochers et Capillaire de Montpellier.
ZNIEFF continentales de type II			
540120100	Vallée de la Charente en amont d'Angoulême	1,2km au nord	NR
540120111	Vallée de la Charente entre Cognac et Angoulême et les principaux affluents	Sur le site d'étude	Site majeur pour le Vison d'Europe, espèce en danger, comprenant le lit majeur de la Charente et ses affluents (Soloire, Boème, Échelle). La zone présente une mosaïque de milieux originaux : prairies humides, mégaphorbiaies, marais tourbeux, végétation aquatique et ripisylves à Aulne et Frêne, façonnés par les crues.
540007614	Vallée calcaires periangoumoises	2,2km au sud	NR

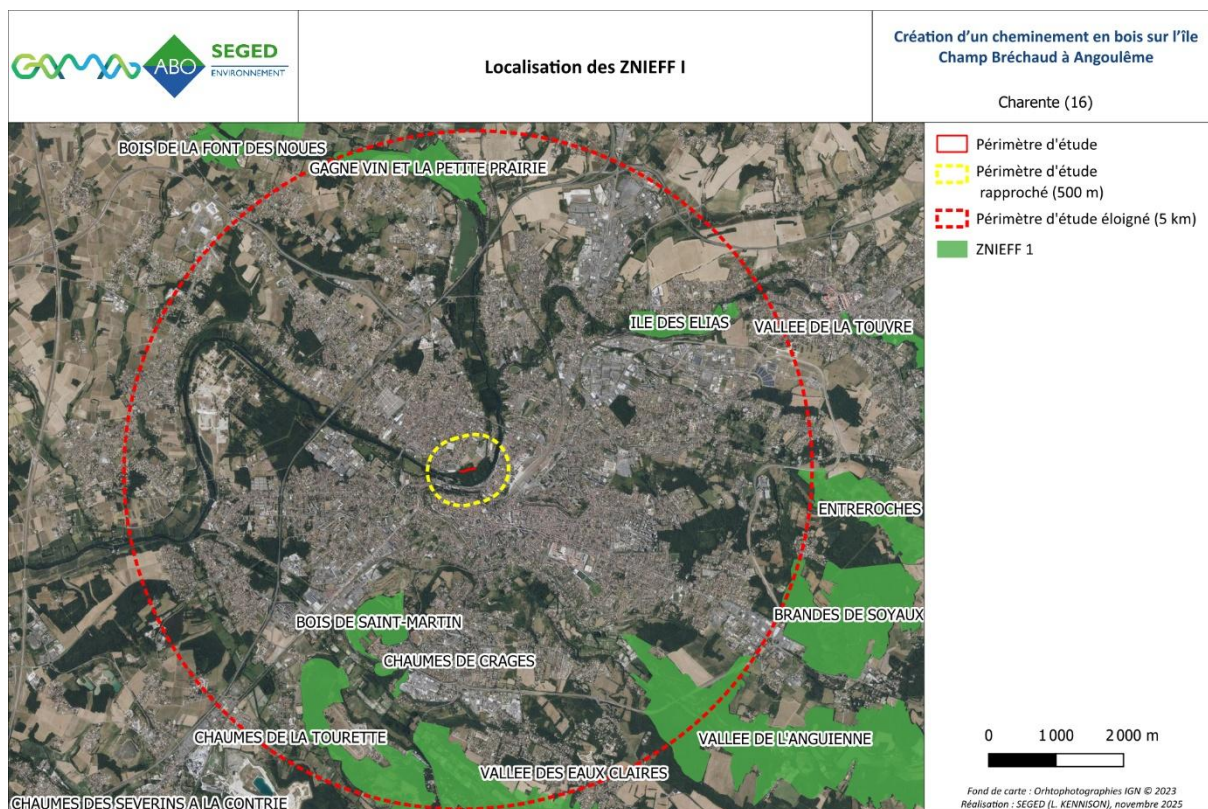


Figure 17 : Localisation des ZNIEFF de type I

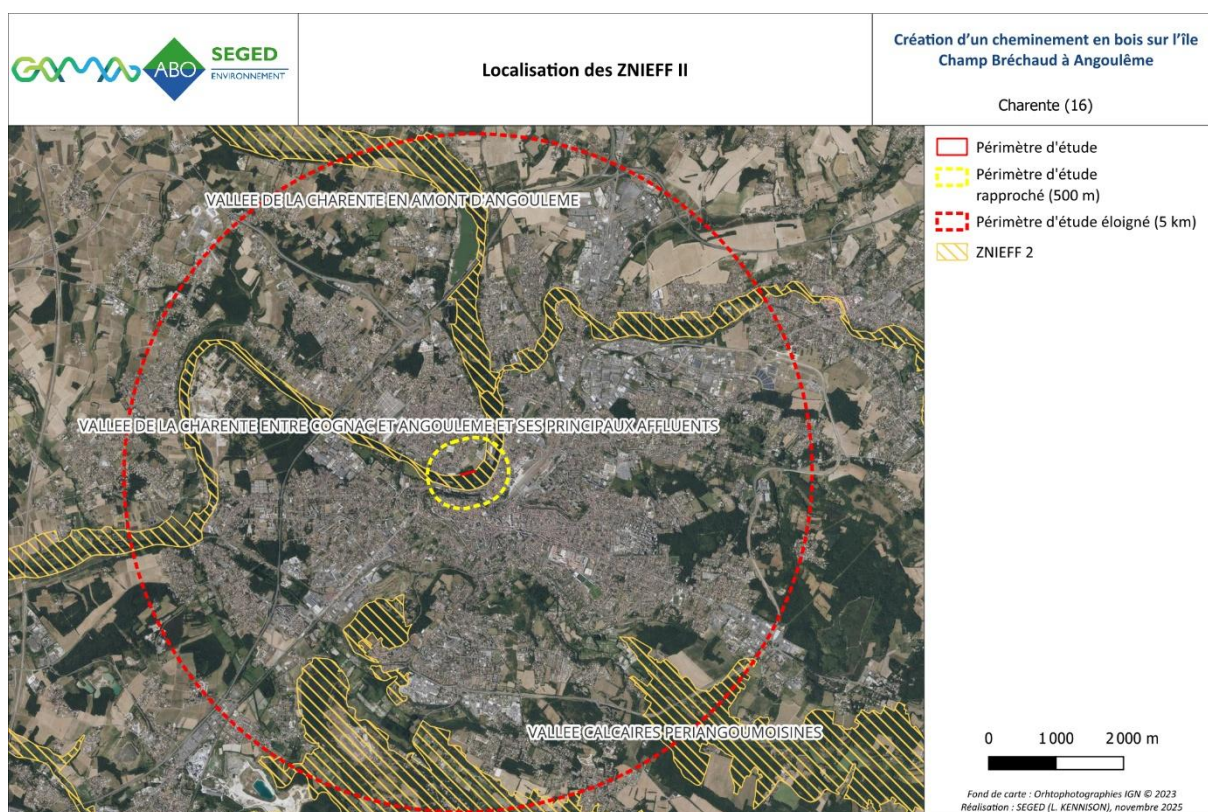


Figure 18 : Localisation des ZNIEFF de type II

L'analyse des ZNIEFF autour du site montre que le projet se situe directement sur la zone de type II « Vallée de la Charente entre Cognac et Angoulême et ses principaux affluents », un site majeur pour le Vison d'Europe, espèce en danger ce qui confère à l'enjeu écologique du projet un enjeu fort localement.

Les autres ZNIEFF de type I et II se trouvent à des distances comprises entre 1,2 km et 4,9 km du projet. Ces zones abritent des habitats et espèces remarquables, tels que pelouses xérothermophiles, chênaies, falaises, grottes et cavités naturelles, ainsi que des espèces protégées. Toutefois, compte tenu de leur éloignement relatif et de la nature du projet, l'impact direct sur ces sites est estimé faible à modéré.

L'enjeu écologique le plus fort concerne la zone ZNIEFF II « Vallée de la Charente entre Cognac et Angoulême et les principaux affluents » sur le site, tandis que les autres ZNIEFF situées à proximité ne devraient pas subir d'impacts significatifs

4.4. OCCUPATION DU SOL

Le référentiel Corine Land Cover 2018, permet de cartographier les grandes entités géographiques. Bien que sa précision ne soit pas adaptée pour les grandes échelles, il permet néanmoins de prendre connaissance de l'environnement général au droit de la zone d'étude. Les habitats recensés au sein de l'aire d'étude éloignée sont listés ci-dessous (ceux recensés au sein de la zone d'étude sont mentionnés en gras).

Tableau 7 : Liste des habitats recensés au droit de l'aire d'étude éloignée, selon Corine Land Cover 2018

Nomenclature Corine Land Cover		
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
1. Territoires artificialisés	11. Zones urbanisées	111. Tissu urbain continu
		112. Tissu urbain discontinu
	12. Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	121. Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
		122. Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
	14. Espaces verts artificialisés, non agricoles	141. Espaces verts urbains
		142. Équipements sportifs et de loisirs
2. Territoires agricoles	21. Terres arables	211. Terres arables hors périmètres d'irrigation
	22. Cultures permanentes	221. Vignobles
	23. Prairies	231. Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
	24. Zones agricoles hétérogènes	242. Systèmes culturaux et parcellaires complexes
		243. Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
3. Forêts et milieux semi-naturels	31. Forêts	311. Forêts de feuillus
5. Surfaces en eau	51. Eaux continentales	512. Plans d'eau

***Les habitats mentionnés en gras sont recensés au sein de la zone d'étude.**

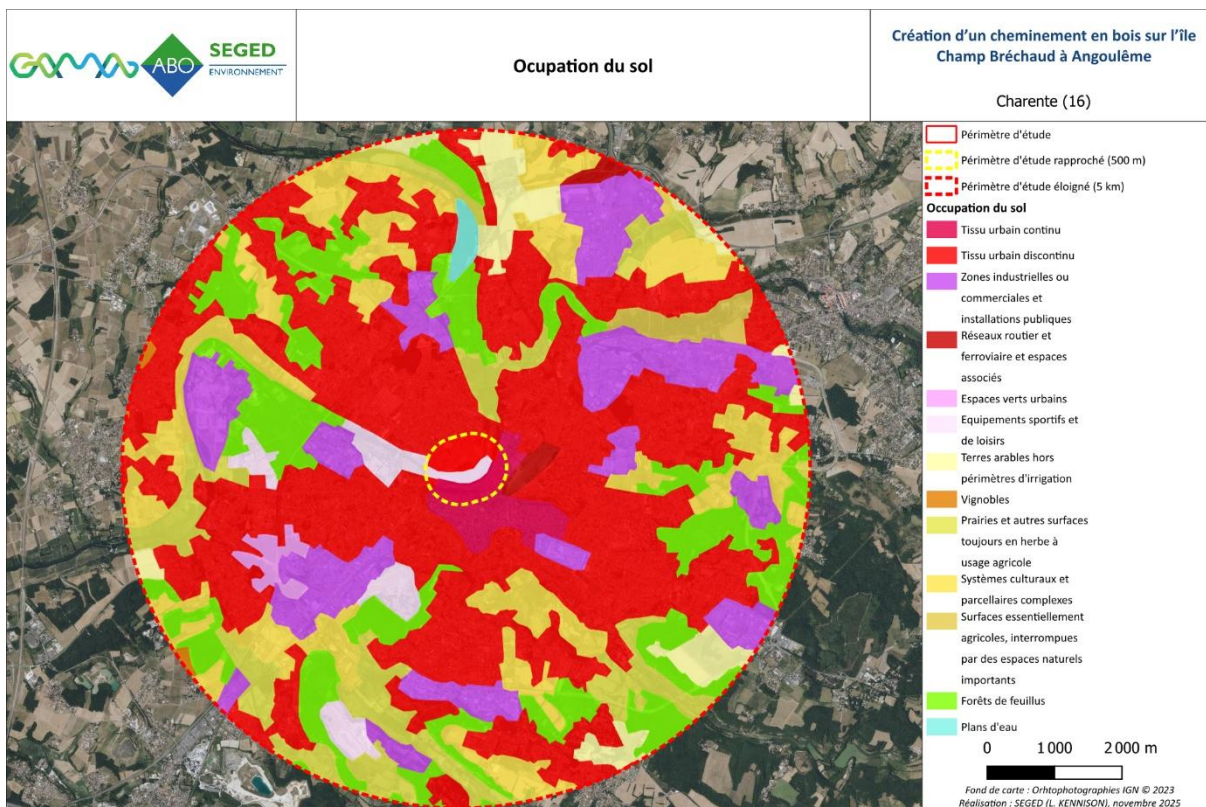


Figure 19 : Habitats recensés selon Corine Land Cover 2018

Le site d'étude est sur un tissu urbain discontinu (112). A une plus grande échelle, le site est principalement entouré de Tissus urbain discontinu ainsi que d'équipement sportifs et de loisir. L'enjeu pour l'occupation du sol est donc faible

4.5. ZONES HUMIDES

Le Réseau Partenarial des Données sur les Zones humides (RPDZH) permet de prendre connaissance des données cartographiques mises à disposition par les partenaires du réseau.

4.5.1. ZONES HUMIDES EFFECTIVES

D'après la carte départementale tenue à jour par la DDT, plusieurs zones humides sont identifiées sur l'aire d'étude rapprochée. Elles sont présentées dans la cartographie des zones humides de la DDT Charente. La zone d'étude du projet est localisée sur une zone humide avérée.

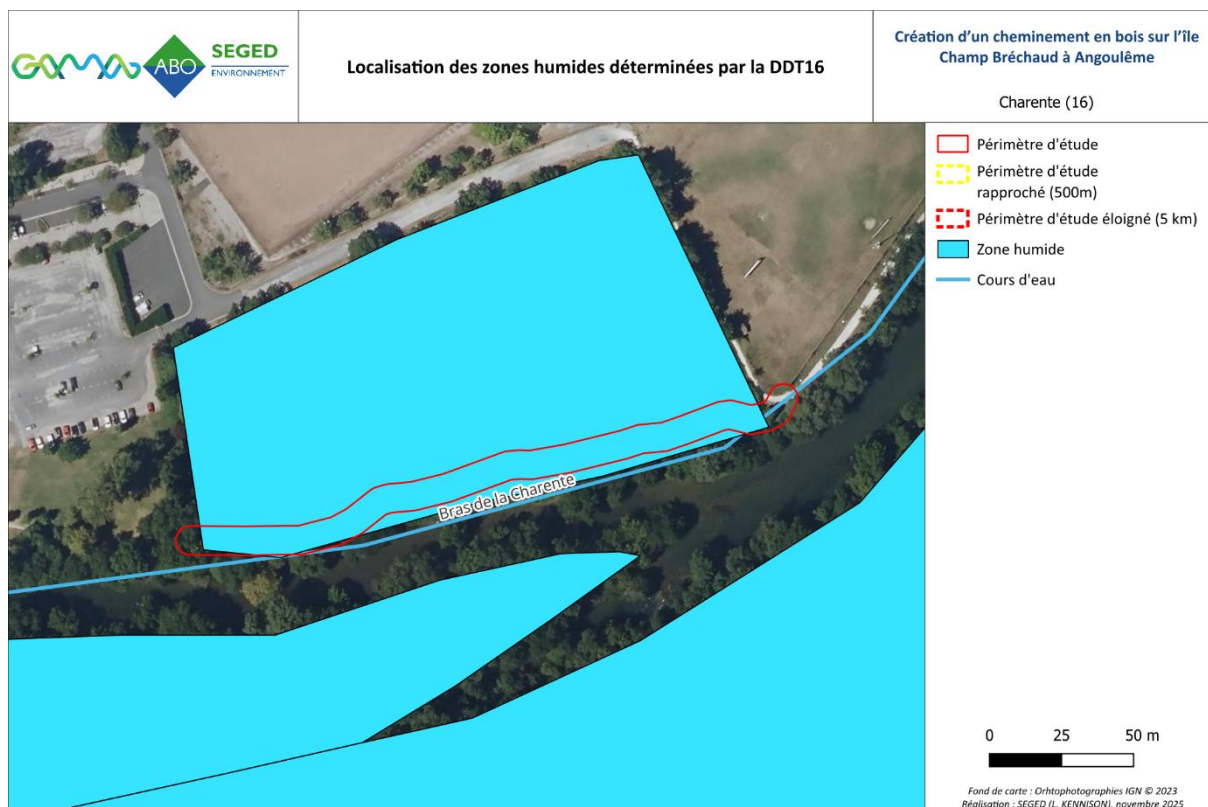


Figure 20 : Localisation des zones humides effectives d'après la cartographie de la DDT 16

Le site est situé sur une zone humide déterminée par la DDT16. L'enjeu est donc fort pour les zones humides à l'échelle du périmètre d'étude. Cependant, le projet concerne uniquement le sentier déjà piétiné. Ainsi, l'enjeu zone humide baisse à moyen.

4.5.2. ZONES HUMIDES POTENTIELLES

Ainsi, les données fournies permettent également une visualisation plus ou moins exhaustive de la pré-localisation de zones humides sur l'aire d'étude immédiate et ses environs.



Figure 21 : Localisation du réseau hydrographique et des milieux potentiellement humides

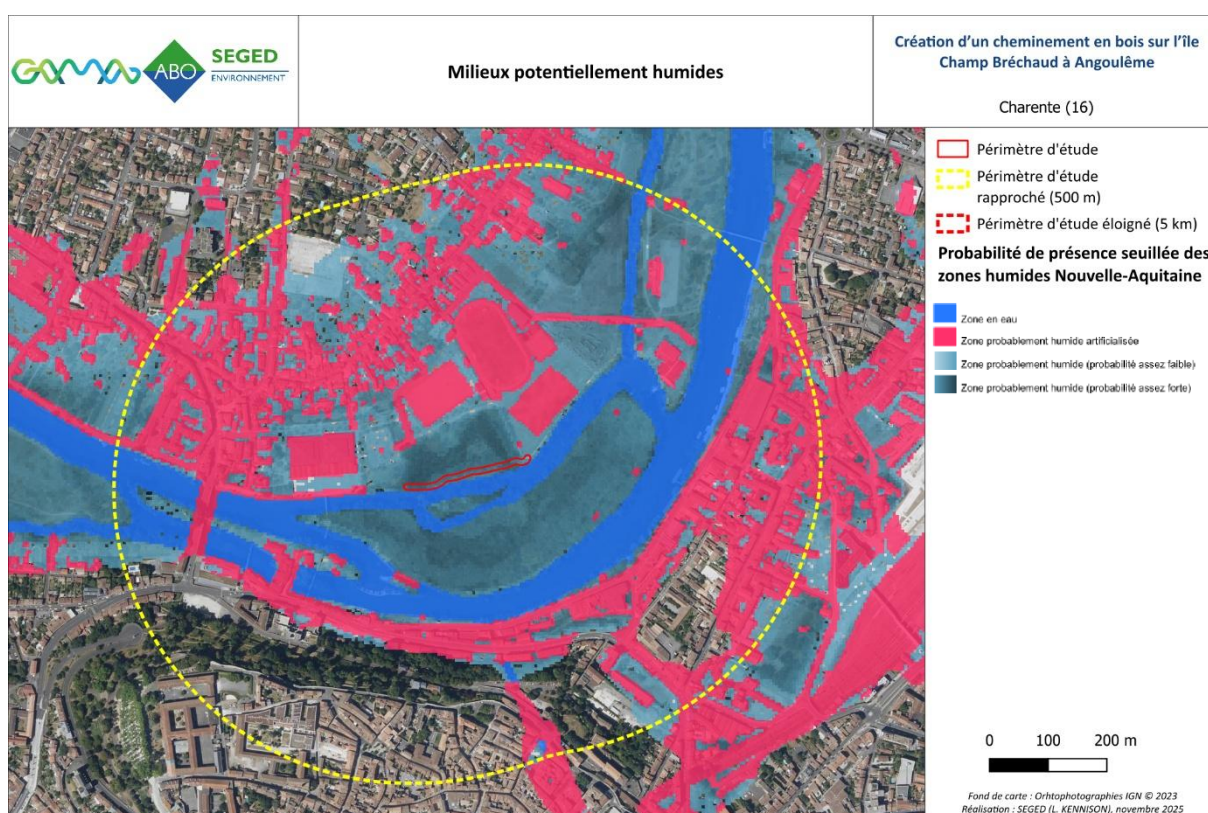


Figure 22 : Localisation des zones humides potentielles dans la zone d'étude rapprochée

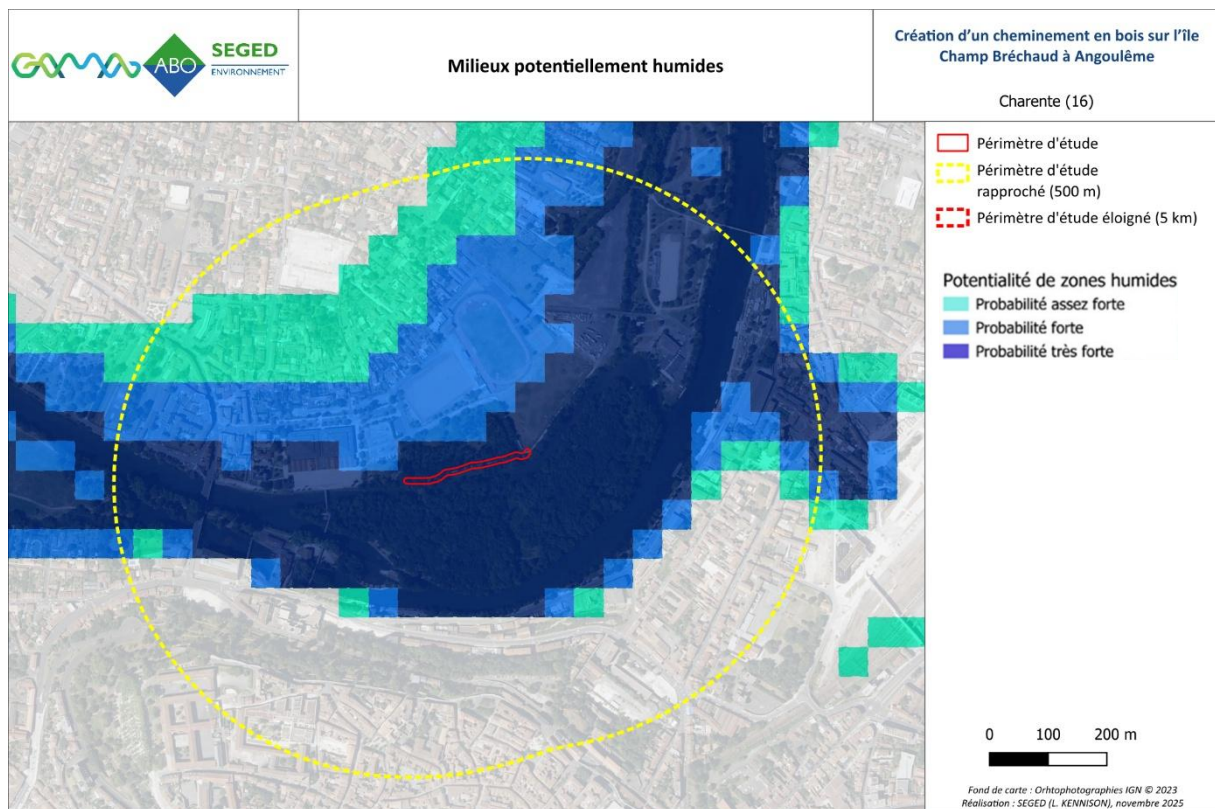


Figure 23 : Localisation des zones humides potentielles dans la zone d'étude rapprochée

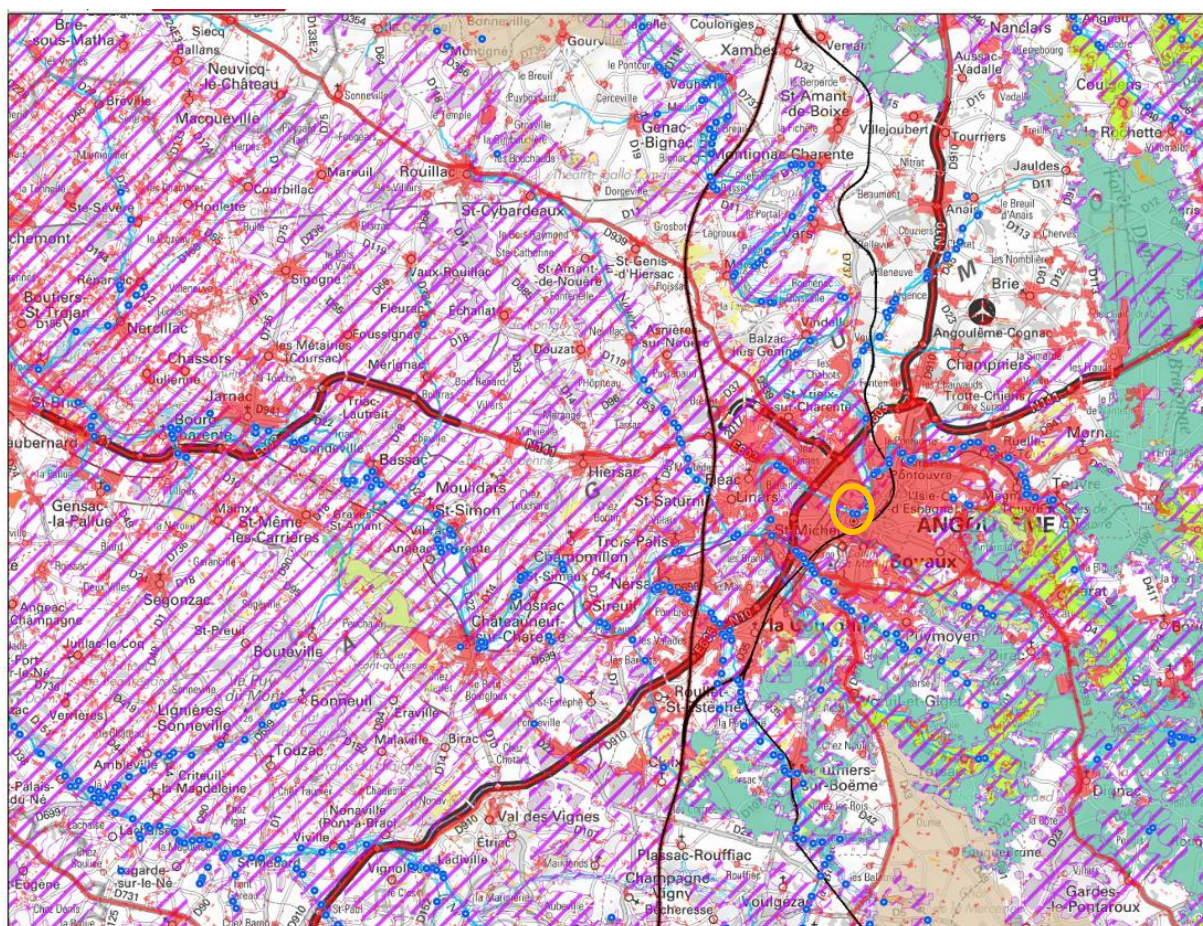
D'après les données bibliographiques, le site d'étude est dans une zone humide très probable. De plus, d'après la DDT16, le site d'étude est au centre d'une zone humide avérée. L'enjeu des zones humides est donc fort d'après la bibliographie. Cependant, le projet ne concernant que le sentier déjà piétiné, les enjeux zone humide sont abaissés à moyen.

4.6. FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Nouvelle Aquitaine a été approuvé par la Préfète de Région le 27 mars 2020. Le SRADDET est un document cadre d'orientation des stratégies et des actions opérationnelles des collectivités territoriales vers un aménagement plus durable, à travers notamment les futurs documents de planification que celles-ci élaboreront. Il permet une approche intégrée des politiques publiques en favorisant une planification régionale plus cohérente grâce à une réflexion croisée des politiques d'aménagement du territoire, et des schémas sectoriels préexistants : SRCE (Schéma régional de cohérence écologique), SRCAE (Schéma régional climat air énergie), SRIT (Schéma régional des infrastructures et des transports), SRI (Schéma régional d'intermodalité) et PRPGD (Plan régional de prévention et de gestion des déchets).

La Trame verte et bleue s'articule avec les démarches menées parallèlement pour maintenir et préserver la biodiversité. Sa construction repose sur des outils existants, comme la stratégie de création des aires protégées, les Parcs naturels régionaux, le réseau de sites Natura 2000, les réserves naturelles nationales et régionales, etc. Toutefois ces outils s'appuient sur la connaissance et la protection des espèces et des milieux remarquables alors que la Trame verte et bleue va au-delà en prenant en compte la biodiversité ordinaire.

Dans le cadre du SRADDET, des cartes ont été élaborées représentant tous les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques de la région Nouvelle Aquitaine. La carte qui suit présente les éléments de la Trame Verte et Bleue qui ont été identifiés lors de l'élaboration du SRADDET au droit du projet (issus des éléments du SRCE).



Réservoirs de biodiversité - Couches communes

- Milieux bocagers
- Milieux ouverts, pelouses et autres milieux secs et ou rocheux
- Milieux humides

Réservoirs de biodiversité - Couches spécifiques

- Boisements de conifères et milieux associés (ex-Aquitaine)
- Boisements et milieux associés (hors boisements de conifères en ex-Aquitaine)
- Enjeux spécifiques chiroptères (ex-Aquitaine et ex-Poitou-Charentes)
- Landes du Massif des Landes de Gascogne
- Plaines agricoles à enjeux majoritaires oiseaux (ex-Aquitaine et ex-Poitou-Charentes)
- Mosaïque de milieux ouverts de piémont et d'altitude (ex-Aquitaine)
- Milieux littoraux

Corridors de biodiversité

- Corridors boisés (ex-Limousin)
- Landes (ex-Aquitaine)
- Milieux boisés (ex-Aquitaine)
- Milieux humides (ex-Limousin et ex-Aquitaine)
- Milieux secs (pelouses sèches, milieux thermophiles ...)
- Systèmes bocagers (ex-Aquitaine)
- Zones de corridors diffus (ex-Poitou-Charentes)

Hydrographie

- Cours d'eau
- Obstacles à écoulement

Territoires artificialisés

-

Infrastructures de transport

- Réseau routier principal
- Ligne à Grande Vitesse (LGV)
- Voie ferrée électrifiée

Limites administratives

- Limite régionale
- Limite départementale
- Limite communale

Figure 24 Cartographie de la Trame verte et bleue fourni par le STRADDET (localisation du site entouré en orange)

Le projet se situe dans un territoire artificialisé. Celui-ci est à proximité immédiate d'un cours d'eau liée à la trame bleue.

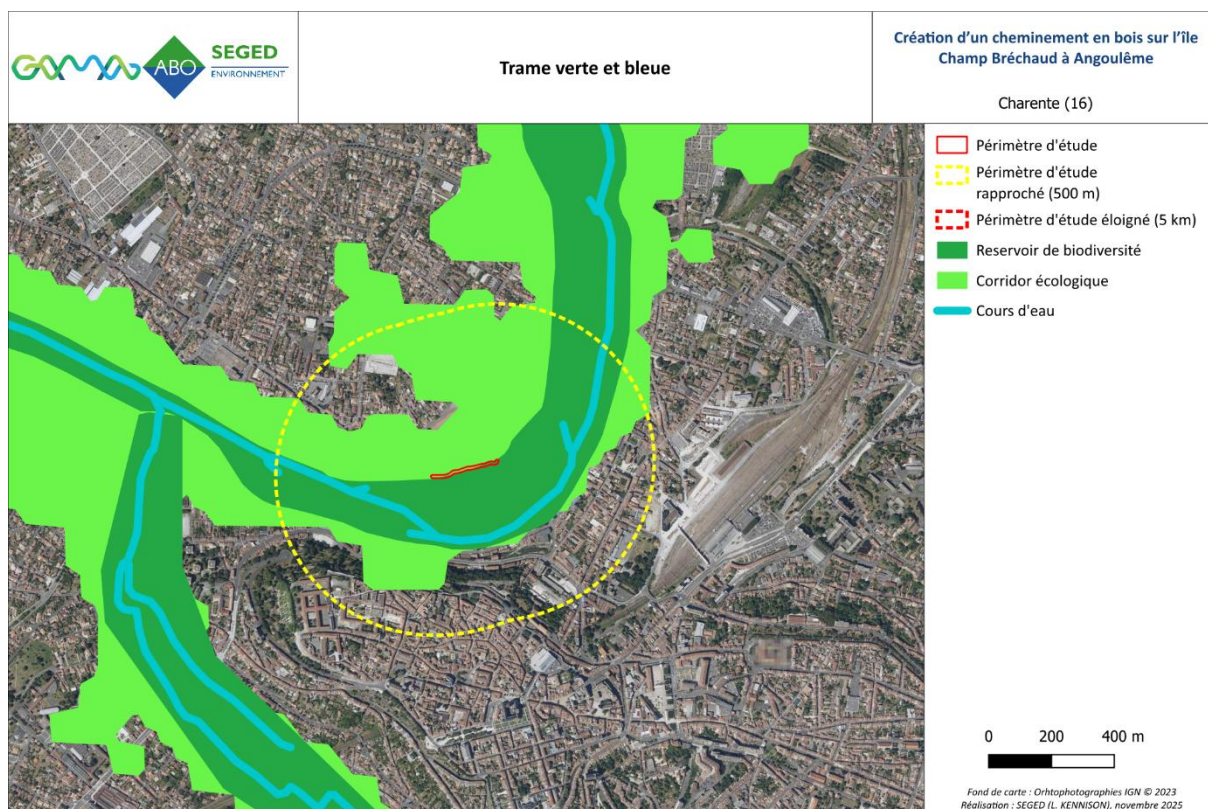


Figure 25 : Trame verte et bleue

D'après le SRCE, le site se situe à l'intersection d'un corridor écologique et d'un réservoir de biodiversité, et il se trouve à proximité immédiate d'un cours d'eau. Toutefois, malgré ces enjeux environnementaux, le secteur est fortement urbanisé. L'enjeu pour la trame verte et bleue est donc moyen.

5. ÉVALUATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE

5.1. DESCRIPTION DU SITE

Le site étudié se situe sur la coulée verte d'Angoulême, entre le musée de la Bande Dessinée et un terrain de sport. Le périmètre d'étude, longeant le bras de la Charente, est fortement piétiné en raison du passage régulier des riverains. Le sentier de la coulée verte est bordé d'une végétation variée, avec un peuplement de peupliers du Canada au nord et de saules au sud du tracé.



Entrée Ouest de la coulée verte (05/11/2025)

SEGED



Entrée Est de la coulée verte (05/11/2025)

SEGED

Tableau 8 : Liste des habitats recensés au droit du site d'étude selon la classification EUNIS

Code Eunis	Libellé Eunis	Code Habitat d'intérêt communautaire	Libellé Habitat d'intérêt communautaire	Habitats humides - Arrêté du 24 juin 2008	Enjeu local de conservation	Surface - % du site
G5.1	Alignements d'arbres	-	-	Non	Moyen	21,8m ² - 1%
G1.112 2	Bois riverains à Saule à feuilles d'olivier et Saule cendré	-	-	H.	Fort	116,5 m ² - 5,2%
F9.35	Formations riveraines d'arbustes invasifs	-	-	Non	Moyen	239,2 m ² - 10,6%
G1.11	Formations riveraines de Saules	-	-	H.	Moyen	4,1m ² - 0,2%
F3.11	Fourrés médio-européens sur sols riches	-	-	p.	Faible	42,9m ² - 1,9%
E5.22	Lisières mésophiles	-	-	Non	Faible	20,6m ² - 0,9%
E2.64	Pelouses des parcs	-	-	Non	Faible	7,7m ² - 0,3%
C3.211	Phragmitaies inondées	-	-	H.	Fort	13,1m ² - 0,6%
G1.C1	Plantations de Populus	-	-	p.	Moyen	829m ² - 36,9%
F3.131	Ronciers	-	-	Non	Moyen	285,8m ² - 12,7%

Code Eunis	Libellé Eunis	Code Habitat d'intérêt communautaire	Libellé Habitat d'intérêt communautaire	Habitats humides - Arrêté du 24 juin 2008	Enjeu local de conservation	Surface - % du site
G1.111	Saulaies à Salix alba médio-européennes	-	-	H.	Moyen	103,8 – 4,6%
H5.61	Sentiers	-	--	Non	Nul	486,3m ² - 21,6%
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	-		Non	Faible	37,5m ² - 1,7%
H5.6	Zones piétinées	-	-	non	Nul	42,4m ² - 1,9%

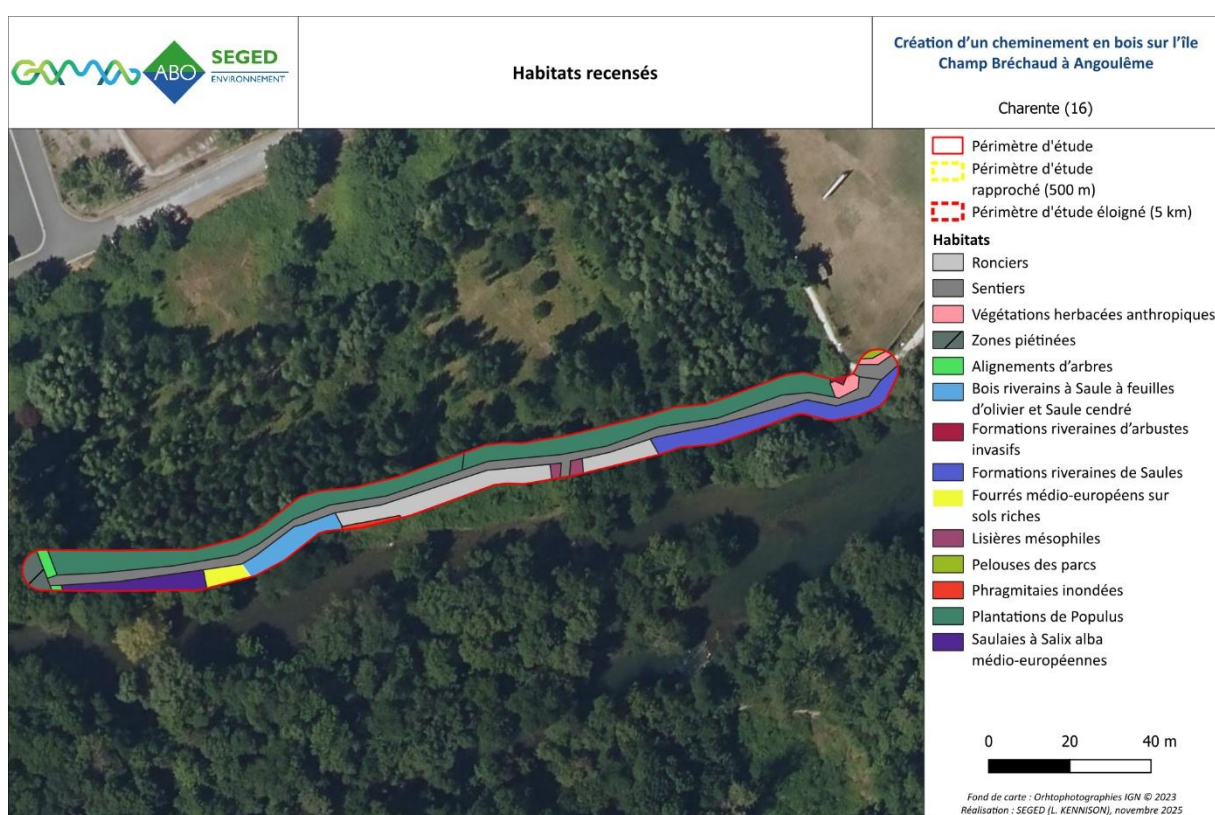


Figure 26 : Cartographie des habitats du site



Boisement de Peupliers du Canada (05/11/2025)

SEGED



Cours d'eau à proximité de la coulée verte (05/11/2025)

SEGED



Fourré de renouée du japon (espèces exotique envahissante) (05/11/2025)

SEGED



Roncier en premier plan et phragmitaie et arrière-plan (05/11/2025)

SEGED

Le site est principalement composé d'un sentier fortement piétiné et entouré de fourré et de boisement. Les enjeux sont principalement liés aux habitats humides à proximité immédiate du bras de la Charente.

5.1. ENJEUX ZONES HUMIDES

Critères floristiques :

Les inventaires floristiques ont permis de déterminer plusieurs zones humides. Celles-ci sont principalement présentes à proximité immédiate du bras de la Charente. Certains secteurs sont considérés comme pro parte, ce qui signifie que le critère végétation ne permet pas de définir de zone humide.

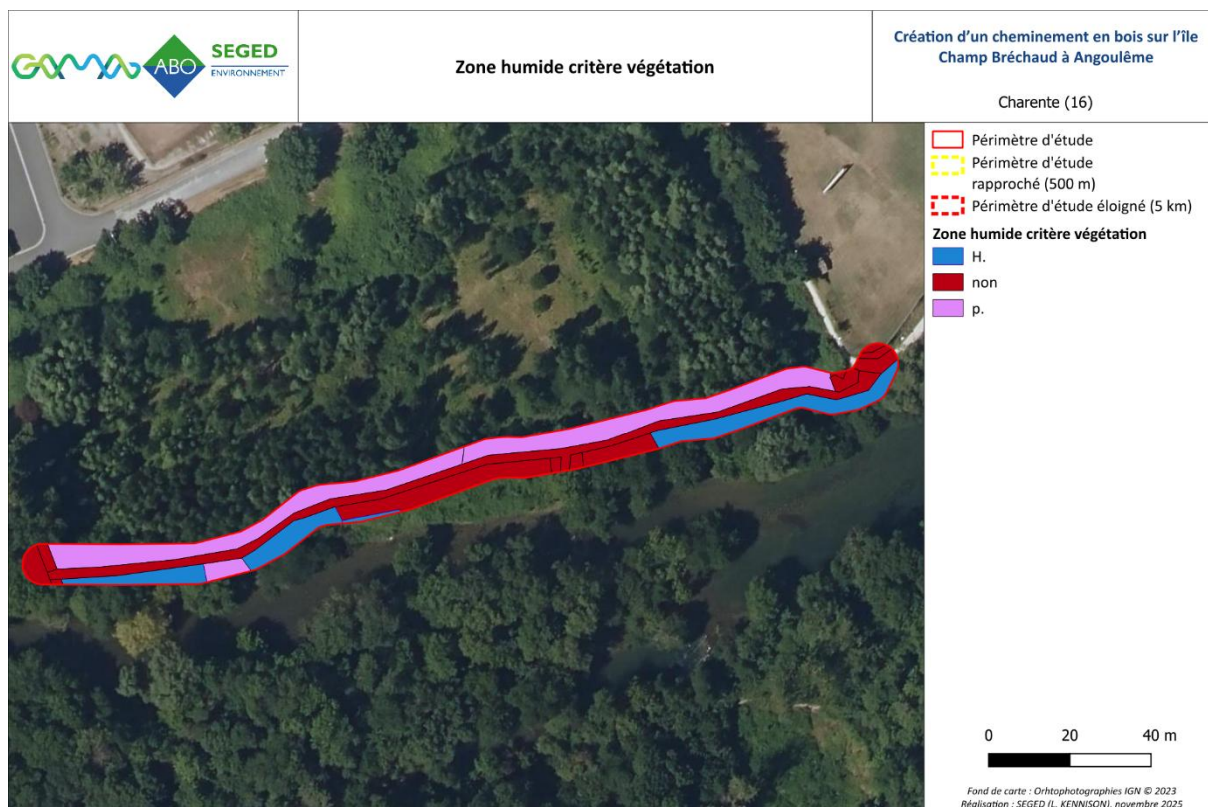


Figure 27 : Zones humides identifiées grâce au critère végétation

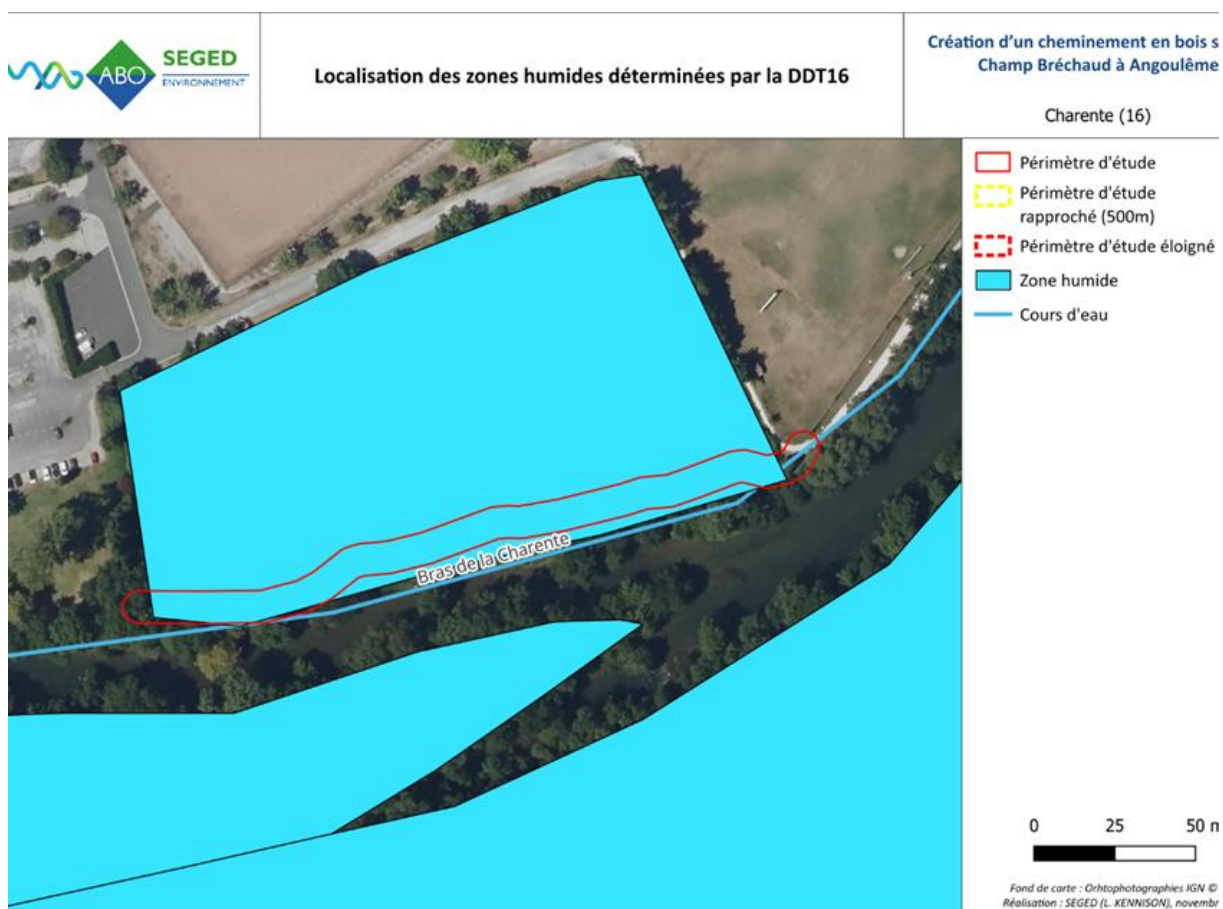


Figure 28 : Localisation des zones humides

Les surfaces de milieux humides dans le périmètre d'étude sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Surfaces des habitats humides sur l'aire d'étude (d'après le critère végétation)

Milieux	Surface m ²	Surface %
Milieux humides	473,4	20,74
Surface site d'étude	2282,3	100

D'après le critère végétation, 20,74% des habitats sont humide.
De plus d'après la DDT16, la quasi-totalité du secteur est en zone humide.
Les enjeux zone humide sont donc fort sur le secteur.

5.2. ENJEUX FLORISTIQUES

5.2.1. ESPECES PATRIMONIALES

5.2.1.1. D'après les données bibliographiques

Au total, 46 espèces patrimoniales ont été recensé dans la bibliographie.

Tableau 10 : Liste des espèces végétales recensées en bibliographie (Source : OBV)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LRF	LRR	ZNIEFF	Enjeu local	Statut sur le site	Milieux d'observation	Période de floraison
Orchis à fleurs lâches	<i>Anacamptis laxiflora</i>	-	-	-	-	LC	NT	X	moyen	peu probable	Prés humides et marécages	Mai-juillet
Phalangère rameuse	<i>Anthericum ramosum</i>	-	-	-	-	LC	VU	X	moyen	peu probable	Côteaux calcaires arides	Juin-août
Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	fort	peu probable	Lieux arides et sablonneux	Avril-juillet
Armoise blanche	<i>Artemisia alba</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	peu probable	Pelouses sèches	Août - Sept.
Capillaire des murailles à rachis épais	<i>Asplenium trichomanes subsp. pachyrachis</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	peu probable	Rocheux	Mars - Octobre
Avoine folle	<i>Avena fatua</i>	-	-	-	-	LC	-	-	fort	peu probable	Prairie	Mai - Août
Berle dressée	<i>Berula erecta</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	potentiel	Mares, fossés, ruisseaux	Juin-Sept.
Lunetière de Guillon	<i>Biscutella guillonii</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	peu probable	Pelouses	Avril-Juillet
Gnaphale dressé	<i>Bombacilaena erecta</i>	-	-	-	-	LC	VU	X	moyen	peu probable	Champs maigres, stériles des terrains calcaires	Juin-août
Brachypode à deux épis	<i>Brachypodium distachyon</i>	-	-	-	-	LC	LC	X	moyen	peu probable	Lieux secs et arides	Mai-juillet
Brome des champs	<i>Bromus arvensis</i>	-	-	-	-	LC	CR	X	fort	peu probable	Champs	Juin-juillet
Brome en grappe	<i>Bromus racemosus</i>	-	-	-	-	LC	LC	X	moyen	potentiel	Prés, chemins	Mai-juillet
Charée	<i>Buglossoides arvensis</i>	-	-	-	-	LC	CR	-	fort	peu probable	Champs et cultures	Avril-Sept.
Buplèvre du Mont Baldo	<i>Bupleurum baldense</i>	-	-	-	-	LC	NT	X	moyen	peu probable	Pelouses arides	Mai - Juillet
Cardamine impatiens	<i>Cardamine impatiens</i>	-	-	-	-	LC	LC	X	moyen	potentiel	Lieux humides et ombragés	Mai-juin
Laïche distique	<i>Carex disticha</i>	-	-	-	-	LC	EN	X	moyen	peu probable	Prés marécageux	Mai-juillet
Laïche écailleuse	<i>Carex lepidocarpa</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	peu probable	Tourbières	Avril - Août
Laïche tomenteuse	<i>Carex tomentosa</i>	-	-	-	-	LC	VU	X	moyen	potentiel	Prés et bois calcaires	Avril-juillet
Petite centaurée délicate	<i>Centaureum pulchellum</i>	-	-	-	-	LC	EN	X	moyen	peu probable	Pelouses	Juin - Sept.
Barbeau	<i>Cyanus segetum</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	fort	peu probable	Champs	Mai-juillet
Souchet long	<i>Cyperus longus</i>	-	-	-	-	LC	VU	X	moyen	potentiel	Marais et rivières	Juin-Sept.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LRF	LRR	ZNIEFF	Enjeu local	Statut sur le site	Milieux d'observation	Période de floraison
Digitale jaune	<i>Digitalis lutea</i>	-	-	-	-	LC	NT	X	moyen	potentiel	Bois et côteaux pierreux	Juin-août
Bruyère à balais	<i>Erica scoparia</i>	-	-	-	-	LC	LC	X	moyen	potentiel	Bois et landes des terrains siliceux	Mai-juillet
Euphorbe poilue	<i>Euphorbia illirica</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	potentiel	Haies, bois, lieux humides	Avril-juin
Gastridie	<i>Gastridium ventricosum</i>	-	-	-	-	LC	VU	X	fort	peu probable	Champs et lieux sablonneux	Avril-Sept.
Genêt des teinturiers	<i>Genista tinctoria</i>	-	-	-	-	LC	LC	X	moyen	peu probable	Bois et pâturages	Mai-août
Géranium sanguin	<i>Geranium sanguineum</i>	-	-	-	-	LC	NT	X	moyen	peu probable	Côteaux et bois secs	Juin-juillet
Orge faux seigle	<i>Hordeum secalinum</i>	-	-	-	-	LC	VU	X	moyen	peu probable	Prés et pâturages	Mai-juillet
Séneçon aquatique	<i>Jacobaea aquatica</i>	-	-	-	-	LC	NE	X	moyen	potentiel	Prés, lieux humides	Juin-juillet
Jonc à tépales obtus	<i>Juncus subnodulosus</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	peu probable	Marais et landes tourbeuses	Juin-août
Gesse hérissée	<i>Lathyrus hirsutus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	fort	peu probable	Lieux cultivés et incultes	Mai-juillet
Gesse à fruits ronds	<i>Lathyrus sphaericus</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	peu probable	Lieux secs et arides	Mai-juillet
Cotonnière de France	<i>Logfia gallica</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	peu probable	Champs et lieux incultes	Mai-juillet
Lycopside des champs	<i>Lycopsis arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	fort	peu probable	Champs cultivés et lieux sablonneux	Mai-Sept.
Mauve hérissée	<i>Malva setigera</i>	-	-	-	-	LC	-	-	fort	peu probable	Champs calcaires	Mai-juillet
Tabouret perfolié	<i>Microthlaspi perfoliatum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	fort	peu probable	Zones arides et cultures	Mars - Mai
Oenanthe à feuilles de Silaüs	<i>Oenanthe silaifolia</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	peu probable	Prairies humides	Juin-juillet
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	fort	peu probable	Champs et moissons	Mai-juillet
Filaire intermédiaire	<i>Phillyrea media</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	peu probable	Bois et côteaux pierreux	Avril-mai
Osier blanc	<i>Salix viminalis</i>	-	-	-	-	LC	NE	X	moyen	potentiel	Lieux humides, rivières	Mars-avril
Grande pimprenelle	<i>Sanguisorba officinalis</i>	-	-	-	-	LC	LC	X	moyen	potentiel	Lieux humides	Juin-septembre
Scandix Peigne-de-Vénus	<i>Scandix pecten-veneris</i>	-	-	-	-	LC	-	-	fort	peu probable	Culture	Mai - Août
Choin noirâtre	<i>Schoenus nigricans</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	peu probable	Marais	Avril-juillet
Torilis des champs	<i>Torilis arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	fort	potentiel	Chemins, champs	Juin - Septembre
Tulipe des Alpes	<i>Tulipa sylvestris</i>	-	-	-	-	LC	-	X	moyen	potentiel	Lieux incultes	Avril-juin

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LRF	LRR	ZNIEFF	Enjeu local	Statut sur le site	Milieux d'observation	Période de floraison
	<i>subsp. australis</i>											
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	fort	peu probable	Bord de champs	Mars - Juillet

CR : En danger critique
LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacée
VU : Vulnérable

EN : En danger
DD : Données insuffisantes

En jaune : espèce patrimoniale (non protégée) / **En bleu** : espèce de zones humides

DH : Directive Habitat / **PN** : Protection National / **PR** : Protection Régional / **PD** : Plan Départemental / **LRF** : Liste Rouge de France / **LRR** : Liste Rouge Régionale

D'après les données bibliographiques, peu d'espèces sont susceptibles d'être observées sur le secteur. En effet, les habitats présents ne correspondent pas, pour la plupart, à ceux des espèces patrimoniales recensées. Toutefois, certaines espèces, comme la Grande Pimprenelle, pourraient potentiellement être observées dans le secteur.

5.2.1.2. D'après les prospections terrain

D'après les données de terrain, aucune espèce patrimoniale n'a été détectée lors de la visite du 5 novembre 2025.

D'après les données bibliographiques, les enjeux floristiques sont évalués comme moyens à forts. La seule espèce présentant un enjeu fort et un potentiel de présence sur le secteur est le Torilis des champs. Cependant, les prospections de terrain n'ont pas permis d'observer des espèces patrimoniales sur le site. Ainsi, les enjeux globaux liés aux espèces floristiques protégées sont faibles.

5.2.2. ESPECES PROTEGEES

5.2.2.1. D'après les données bibliographiques

25 espèces de plantes protégées ont été recensées dans la bibliographie et 1 espèce soumise à dossier CNPN. Les espèces potentielles ont été recherchées le jours de la prospection.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LRF	LRR	Enjeu local	Statut sur le site	Milieux d'observation	Période de floraison
Capillaire de Montpellier	<i>Adiantum capillus-veneris</i>	-	-	art. 1	-	LC	LC	fort	peu probable	Mur et falaise	juin - Sept.
Lychnis Nielle	<i>Agrostemma githago</i>	-	-	art. 1	-	LC	EN	Majeur	peu probable	Cultures	Mars - Août
Phalangère à fleurs de lys	<i>Anthericum liliago</i>	-	-	-	art. 4	LC	EN	Majeur	peu probable	Côteaux et pâturages secs	Mai - Juillet
Sabline des chaumes	<i>Arenaria controversa</i>	-	art. 1	-	-	LC	-	fort	peu probable	Champs pierreux et plateaux calcaires	Mai-juillet
Scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>	-	-	-	art. 4	LC	LC	fort	peu probable	Rochers humides, vieux murs, puits	Mai-octobre
Épine-vinette	<i>Berberis vulgaris</i>	-	-	art. 1	-	LC	EN	Majeur	potentiel	Haies, bois et côteaux	mai-juin
Colchique d'automne	<i>Colchicum autumnale</i>	-	-	-	art. 4	LC	NT	fort	peu probable	Prés humides	août-octobre
Daphné lauréole	<i>Daphne laureola</i>	-	-	art. 1	-	LC	VU	fort	peu probable	Bois, surtout montueux et calcaires	Février-mai
Épipactis des marais	<i>Epipactis palustris</i>	-	-	art. 1	-	NT	-	fort	peu probable	Marais et prés tourbeux	Juin-août
Hippocrepis à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>	-	-	-	art. 4	LC	LC	fort	peu probable	Lieux secs et arides	Avril juillet
Inule à feuilles de saule	<i>Inula salicina</i>	-	-	art. 1	-	LC	-	fort	peu probable	Prairie humide	Juin - Août
Miroir de Vénus	<i>Legousia speculum-veneris</i>	-	-	art. 1	-	LC	-	fort	peu probable	Moissons et cultures	Mai-juillet
Limodore avorté	<i>Limodorum abortivum</i>	-	-	art. 1	-	LC	NT	fort	potentiel	Clairières des bois montueux	Mai-juillet
Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	-	-	-	art. 4	LC	LC	fort	potentiel	Fossés et prés humides, surtout calcaires	Juin-août
Néottie nid d'oiseau	<i>Neottia nidus-avis</i>	-	-	art. 1	-	LC	NT	fort	potentiel	Boisement	Mai - Juillet
Odontite de Jaubert	<i>Odontites jaubertianus</i>	-	art. 1	-	-	LC	-	fort	peu probable	Champs calcaires	Août - Octobre
Bugrane striée	<i>Ononis striata</i>	-	-	art. 1	-	LC	NT	fort	peu probable	Pelouses sèches et pierreuses calcaires	Juin-août
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	-	-	art. 1	-	LC	LC	fort	potentiel	Lieu herbeux ou boisés	Avril-juillet
Ophrys bécasse	<i>Ophrys scolopax</i>	-	-	art. 1	-	LC	LC	fort	potentiel	Lieux herbeux ou boisés	Avril-juin
Potentille des montagnes	<i>Potentilla montana</i>	-	-	art. 1	-	LC	NT	fort	potentiel	Landes et bois siliceux	Mai-juin

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LRF	LRR	Enjeu local	Statut sur le site	Milieux d'observation	Période de floraison
Scille d'automne	<i>Prospero autumnale</i>	-	-	art. 1	-	LC	LC	fort	peu probable	Collines et pelouses sèches	Août-octobre
Bouton d'or à feuilles d'Ophioglosse	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	-	art. 1	-	-	LC	-	fort	peu probable	Mares et fossés	Mai-Juillet
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>	-	-	-	art. 4	LC	LC	fort	potentiel	Haies et bois	Mai-août
Spiranthe d'automne	<i>piranthes spiralis</i>	-	-	art. 1	-	LC	-	fort	peu probable	Pelouses et prés sec	Août-octobre
Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris</i>	-	-	art. 1	-	LC	-	fort	potentiel	Marais, prés et bois humides	Juin-Sept.
Vesce de Poméranie	<i>Vicia cassubica</i>	-	-	-	-	VU	-	fort	peu probable	Bois et buisson	Juin-juillet

CR : En danger critique
LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacée
VU : Vulnérable

EN : En danger
DD : Données insuffisantes

rose foncé : espèce soumise à dérogation après avis du CNPN **En rose** : espèce protégée / **En bleu** : espèce de zones humides

DH : Directive Habitat / **PN** : Protection National / **PR** : Protection Régional / **PD** : Plan Départemental / **LRF** : Liste Rouge de France / **LRR** : Liste Rouge Régionale

D'après la bibliographie, certaines espèces peuvent être présentes sur le secteur, telles que la fougère des marais ou l'épine-vinette. Ces espèces ont été recherchées lors de la journée de prospection sur le terrain. Cependant, la plupart des espèces citées en bibliographie ont peu de probabilité d'être observées. En effet, la plupart des milieux ne sont pas cohérents avec le site d'étude. En outre, la période de floraison n'est pas la bonne.

5.2.2.1. D'après les prospections terrain

Aucune espèce protégée n'a été observée lors des prospections de terrain de novembre 2025. Cette absence de données d'espèce protégée est potentiellement liée au site qui est très anthropisé (sentier piétiné) et des milieux qui ne correspondent pas aux espèces recherchées.

D'après les données bibliographiques, les enjeux floristiques sont considérés comme forts à majeurs. Cependant, les visites de terrain n'ont permis d'observer aucune espèce protégée à ce jour. De plus, les aménagements seront réalisés sur le sentier piétiné non favorable à l'expression de la flore protégée.

Ainsi, les enjeux globaux liés aux espèces floristiques protégées sont faibles.

5.2.3. ESPECES INVASIVES

5.2.3.1. D'après les données bibliographiques

D'après les données bibliographiques 35 espèces exotiques envahissantes ont été recensées

Tableau 11 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes recensées en bibliographie
(Source : SINP)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PEE	Statut sur le site	Milieux d'observation	Période de floraison
Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Boisement	Avril-sept.
Faux vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Planté dans parcs	Mai-Sept
Ambroise élevée	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Cultures	Août-sept
Buddleja du père David	<i>Buddleja davidii</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Lisière et clairière de forêt	Juillet sept.
Souci officinal	<i>Calendula officinalis</i>	non envahissante actuellement	potentiel	Pelouse	Mars-Mai
Cèdre de l'Atlas	<i>Cedrus atlantica</i>	non envahissante actuellement	potentiel	Boisement	Avril-Juillet
Coronille glauque	<i>Coronilla glauca</i>	PEE à impact modéré	potentiel	Bois et côteaux calcaires	Juin-juillet
Herbe de la Pampa	<i>Cortaderia selloana</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Bord de cours d'eaux	Sept. - octobre
Cotonéaster horizontal	<i>Cotoneaster horizontalis</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Sols secs et pauvres	Mai-Juillet
Crépide de Nîmes	<i>Crepis sancta</i>	PEE à impact modéré	potentiel	Ourlet thermophile	Avril - Mai
Cognassier	<i>Cydonia oblonga</i>	exogène	potentiel	Haies et bords des cours d'eau	mai
Cymbalaire	<i>Cymbalaria muralis</i>	non envahissante actuellement	potentiel	Murs	Mai - Octobre
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i>	PEE à impact modéré	potentiel	Mégaphorbiaies eutrophisées	Mai - Octobre
Sarrasin commun	<i>Fagopyrum esculentum</i>	non envahissante actuellement	potentiel	Cultures	Juillet-septembre
Figuier commun	<i>Ficus carica</i>	non envahissante actuellement	potentiel	Rochers et bois	Juin-septembre
Orne	<i>Fraxinus ornus</i>	PEE à impact modéré	potentiel	Haies et bois frais	Mai
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	non envahissante actuellement	avéré	Cultures	Avril-mai
Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Cours d'eau	Mai - Septembre
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa subsp. sativa</i>	PEE à impact modéré	potentiel	Cultures	Mai-Aout
Sainfoin	<i>Onobrychis viciifolia</i>	non envahissante actuellement	potentiel	Bord de route	Mai - Août
Vigne-vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Ripisylves, fossés, bois frais	Mai - Juillet
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Milieux frais	Juillet - Septembre
-	<i>Platanus x hispanica</i>	PEE à impact modéré	potentiel	Bords des routes	avril-mai
Prunier myrobolan	<i>Prunus cerasifera</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Haies et boisement	Mars-avril
Laurier-cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Cultivé	Septembre - Octobre

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PEE	Statut sur le site	Milieux d'observation	Période de floraison
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Milieux remanié, bord de route	août-sept.
-	<i>Reynoutria x bohemica</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Milieux remanié, bord de route	août-sept.
Sumac hérissé	<i>Rhus typhina</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Cultivé comme ornement, maintenant échappé des jardins	Juin - Juillet
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Boisement, zone mise - nu	Mai - Juin
Sauge officinale	<i>Salvia officinalis</i>	non envahissante actuellement	potentiel	Lieux secs et arides	Mai - Juillet
Solidage géant	<i>Solidago gigantea</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Clairières, rives buissonneuses	Juillet - Octobre
-	<i>Thymus praecox</i>	exogène	potentiel	prés septiques, pinèdes	Juin - Septembre
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>	PEE à impact modéré	potentiel	jardins, champs	Janvier - Décembre
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>	non envahissante actuellement	potentiel	prairie de fauche	Mars - Octobre
Richarde	<i>Zantedeschia aethiopica</i>	PEE à impact majeur	potentiel	Bord de ruisseaux, près des étangs	Mai - Juin

5.2.3.2. D'après les prospections terrain

4 espèces exotiques envahissantes ont été observées sur site suite à la prospection de novembre 2025.

Tableau 12 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes recensées sur site

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PEE	Statut sur le site	Milieux d'observation	Période de floraison
Saule blanc	<i>salix alba</i>	Exogène	avérée	Zones humides	Avril à Mai
Peuplier du Canada	<i>populus x canadensis</i>	PEE à impact majeur	avérée	Plantation	Mars à Avril
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	non envahissante actuellement	avérée	Cultures	Avril-mai
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	PEE à impact majeur	avérée	Zones remaniées	Mars à Avril



Figure 29 : Localisation des Espèces Exotiques Envahissantes

D'après les relevés de terrain, certaines espèces, telles que la Renouée du Japon, ont été recensées lors de la prospection. Actuellement, cette espèce reste localisée, mais une vigilance particulière devra être maintenue durant la phase de travaux afin d'éviter toute propagation.

Les autres espèces observées ont probablement été introduites lors de la création du site. L'enjeu écologique global demeure faible, à l'exception de la Renouée du Japon, pour laquelle l'enjeu est élevé en raison de sa forte capacité de dispersion et de son caractère particulièrement invasif.

5.3. ENJEUX FAUNISTIQUES

5.3.1. OISEAUX

5.3.1.1. D'après la bibliographie

Au total, la bibliographie récence 90 espèces d'oiseaux dont 70 sont protégées. Parmi elles, une espèce est concernée par un PNA à savoir le Balbuzard pêcheur.

Au regard du contexte global du site d'étude et des milieux forestiers et arbustifs présents dans un tissu urbain, l'analyse bibliographique a permis d'exclure 20 espèces citées dans la bibliographie. L'ensemble de ces espèces ne sont donc pas attendues sur le site d'étude en raison de l'absence d'habitats de reproduction ou de repos. Cela concerne les espèces suivantes appartenant aux cortèges des oiseaux forestiers, des milieux bâtis, des milieux humides et des milieux ouverts/semi-ouverts.

Tableau 13 : Liste des espèces d'oiseaux recensées en bibliographie considérées comme absentes du site

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRF	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA
Oiseaux du cortège des milieux bâtis							
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	art. 3	NT	-	-	Fort
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Fort
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable
Oiseaux du cortège des milieux forestiers							
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	an. I	art. 3	LC	VU	dét.	Notable
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	an. I	art. 3	LC	EN	dét.	Notable
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	an. I	art. 3	LC	LC	dét.	Notable
Oiseaux du cortège des milieux humides							
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	an. I	art. 3	LC	LC	dét.	Fort
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	an. I	art. 3	NT	VU	dét.	Très fort
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	an. I	art. 3	LC	NT	dét.	Notable
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	an. I	art. 3	EN	-	dét.	Fort
Oiseaux du cortège des milieux ouverts/semi-ouverts							
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	an. I	art. 3	LC	NT	dét.	Notable
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	-	LC	VU	-	Notable
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	an. I	art. 3	CR	-	dét.	NE
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	art. 3	VU	-	-	Fort

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRF	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	an. I	art. 3	NT	NT	dét.	Fort
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-	art. 3	VU	EN	dét.	Fort

LRF : Liste Rouge Nationale

LRR : Liste Rouge Régionale

En rose foncé : espèce protégée soumise à dérogation après avis du CNPN

NE : non évalué

PN : Protection Nationale

DO : Directive Oiseaux

En rose : espèce protégée

5.3.1.2. Oiseaux potentiellement nicheurs

Parmi les 90 espèces citées dans la bibliographie, 63 espèces sont potentiellement nicheuses au sein ou à proximité directe du site d'étude dont 47 sont protégées. La prospection de terrain a permis de mettre en évidence la présence d'un ancien nid de Troglodyte mignon permettant d'attester la reproduction de l'espèce sur le périmètre d'étude.

Tableau 14 : Liste des espèces d'oiseaux potentiellement nicheuses

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut nicheur
Oiseaux du cortège des milieux bâtis									
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Modéré	faible	potentiel à proximité
Moineau souldie	<i>Petronia petronia</i>	-	art. 3	LC	VU	dét.	Fort	moyen	alimentation potentielle
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	alimentation potentielle
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	alimentation potentielle
Oiseaux du cortège des milieux forestiers									
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	alimentation potentielle
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	alimentation potentielle
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	alimentation potentielle
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable	faible	potentiel
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	art. 3	VU	RE	-	Notable	faible	potentiel
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Notable	faible	potentiel
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	-	art. 3	LC	VU	dét.	Notable	moyen	potentiel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut nicheur
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	alimentation potentielle
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	-	art. 3	NT	VU	-	Notable	faible	potentiel à proximité
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Oiseaux généralistes									
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	nicheur certain
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	DD	-	DC	très faible	potentiel à proximité
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Notable	faible	potentiel
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Pigeon biset (souche domestique)	<i>Columba livia f. domestica</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Pigeon biset (souche sauvage)	<i>Columba livia</i>	-	-	DD	-	-	NA	très faible	potentiel
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	potentiel
Oiseaux du cortège des milieux humides									
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel à proximité

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut nicheur
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	art. 3	NT	LC	-	Notable	faible	potentiel
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	dét.	Modéré	très faible	potentiel à proximité
Canard domestique	<i>Anas platyrhynchos f. domestica</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	-	art. 3	LC	LC	-	NA	faible	potentiel à proximité
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	-	LC	LC	dét.	Modéré	très faible	potentiel à proximité
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	art. 3	LC	VU	-	Notable	faible	potentiel à proximité
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Notable	moyen	potentiel à proximité
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	-	art. 3	LC	VU	-	Notable	moyen	potentiel à proximité
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	art. 3	LC	LC	dét.	Modéré	faible	potentiel à proximité
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	an. I	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	potentiel à proximité
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	NT	-	Notable	très faible	potentiel à proximité
Oiseaux du cortège des milieux ouverts/semi-ouverts									
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	potentiel
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Notable	faible	potentiel
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable	faible	potentiel
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	NT	-	Notable	très faible	potentiel
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	an. I	art. 3	LC	LC	-	Modéré	moyen	potentiel à proximité
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	art. 3	NT	-	-	Fort	faible	potentiel à proximité
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	art. 3	VU	-	-	Fort	moyen	potentiel à proximité

LRN : Liste Rouge Nationale

LRR : Liste Rouge Régionale

En rose foncé : espèce protégée soumise à dérogation après avis du CNPN

En bleu : espèce potentielle citée dans la bibliographie

DC : déficit de connaissance

PN : Protection Nationale

DO : Directive Oiseaux

En rose : espèce protégée

NE : non évalué

NA : non applicable

Le périmètre d'étude présente un milieu boisé à strate arbustive favorable à la nidification des oiseaux généralistes et forestiers ainsi qu'à certaines espèces des milieux ouverts à semi-ouverts. Les berges du bras de la Charente et le bras de la Charente situés à proximité du périmètre d'étude sont favorables à un certain nombre d'oiseaux des milieux humides ou aquatiques mais ces espèces ne sont pas attendues directement sur le site d'étude pour leur nidification.

5.3.1.3. Oiseaux potentiellement migrateurs

Au total, 55 espèces sont potentiellement migratrices sur le périmètre d'étude ou à proximité directe dont 43 sont protégées.

Tableau 15 : Liste des espèces d'oiseaux migratrices ou potentiellement migratrices

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut nicheur
Oiseaux du cortège des milieux bâtis									
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Modéré	faible	potentiel
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Oiseaux du cortège des milieux forestiers									
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable	faible	potentiel
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	art. 3	VU	RE	-	Notable	faible	potentiel
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Notable	faible	potentiel
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	-	art. 3	LC	VU	dét.	Notable	moyen	potentiel
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	-	art. 3	NT	VU	-	Notable	faible	potentiel
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	-	art. 3	LC	-	-	Modéré	faible	potentiel
Oiseaux généralistes									
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Pigeon biset (souche domestique)	<i>Columba livia f. domestica</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut nicheur
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	potentiel
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Oiseaux du cortège des milieux humides									
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	an. I	art. 3	VU	-	dét.	Fort	faible	potentiel à proximité
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel à proximité
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel à proximité
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	art. 3	NT	LC	-	Notable	faible	potentiel à proximité
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	dét.	Modéré	très faible	potentiel à proximité
Canard domestique	<i>Anas platyrhynchos f. domestica</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	-	-	NA	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	art. 3	NT	CR	dét.	Fort	moyen	potentiel à proximité
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	-	art. 3	LC	LC	-	NA	faible	potentiel à proximité
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	-	LC	LC	dét.	Modéré	très faible	potentiel à proximité
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	art. 3	LC	VU	-	Notable	faible	potentiel à proximité
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Notable	moyen	potentiel à proximité
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	-	art. 3	LC	VU	-	Notable	moyen	potentiel à proximité
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	art. 3	LC	LC	dét.	Modéré	faible	potentiel à proximité
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	NT	-	Notable	très faible	potentiel à proximité
Oiseaux du cortège des milieux ouverts/semi-ouverts									
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	potentiel
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Notable	faible	potentiel
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable	faible	potentiel
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	NT	-	Notable	très faible	potentiel
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	an. I	art. 3	LC	LC	-	Modéré	moyen	potentiel
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	art. 3	-	-	-	NE	faible	potentiel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut nicheur
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	art. 3	NT	-	-	Fort	faible	potentiel
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	art. 3	VU	-	-	Fort	moyen	potentiel

LRN : Liste Rouge Nationale

LRR : Liste Rouge Régionale

En rose foncé : espèce protégée soumise à dérogation après avis du CNPN

En bleu : espèce potentielle citée dans la bibliographie

DC : déficit de connaissance

PN : Protection Nationale

DO : Directive Oiseaux

En rose : espèce protégée

NE : non évalué

NA : non applicable

Bien que le périmètre d'étude soit présent sur un couloir migratoire, il ne présente pas les conditions les plus optimales pour offrir des habitats de haltes pour les oiseaux migrateurs. Certaines espèces peuvent toutefois profiter des milieux boisés et arbustifs sur le périmètre d'étude pour leur halte migratoire, notamment les espèces forestières, généralistes, des milieux bâtis ou des milieux ouverts, bien que l'île Bréchaud semble davantage favorable.

L'enjeu pour les oiseaux en période migratoire est jugé faible.

5.3.1.4. Oiseaux potentiellement hivernants

Au total, 61 espèces sont potentiellement hivernantes sur le périmètre d'étude ou à proximité directe dont 44 sont protégées.

Tableau 16 : Liste des espèces d'oiseaux potentiellement hivernantes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut nicheur
Oiseaux du cortège des milieux bâtis									
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Modéré	faible	potentiel à proximité
Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	-	art. 3	LC	VU	dét.	Fort	moyen	potentiel à proximité
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel à proximité
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel à proximité
Oiseaux du cortège des milieux forestiers									
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	alimentation potentielle
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	alimentation potentielle
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	alimentation potentielle
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable	faible	potentiel
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut nicheur
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Notable	faible	potentiel
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	-	art. 3	LC	VU	dét.	Notable	moyen	potentiel
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	potentiel à proximité
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	-	art. 3	NT	VU	-	Notable	faible	potentiel à proximité
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	-	art. 3	LC	-	-	Modéré	faible	potentiel
Oiseaux généralistes									
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	DD	-	DC	très faible	potentiel à proximité
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Notable	faible	potentiel
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Pigeon biset (souche domestique)	<i>Columba livia f. domestica</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Pigeon biset (souche sauvage)	<i>Columba livia</i>	-	-	DD	-	-	NA	très faible	potentiel
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	potentiel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut nicheur
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Oiseaux du cortège des milieux humides									
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel à proximité
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	art. 3	NT	LC	-	Notable	faible	potentiel
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	dét.	Modéré	très faible	potentiel à proximité
Canard domestique	<i>Anas platyrhynchos f. domestica</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	-	-	NA	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	art. 3	NT	CR	dét.	Fort	moyen	potentiel à proximité
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	-	art. 3	LC	LC	-	NA	faible	potentiel à proximité
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	-	LC	LC	dét.	Modéré	très faible	potentiel à proximité
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	art. 3	LC	VU	-	Notable	faible	potentiel à proximité
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Notable	moyen	potentiel à proximité
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	-	art. 3	LC	VU	-	Notable	moyen	potentiel à proximité
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	art. 3	LC	LC	dét.	Modéré	faible	potentiel à proximité
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	an. I	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	potentiel à proximité
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	NT	-	Notable	très faible	potentiel à proximité
Oiseaux du cortège des milieux ouverts/semi-ouverts									
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	potentiel
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	NT	-	Notable	très faible	potentiel
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	an. I	art. 3	LC	LC	-	Modéré	moyen	potentiel à proximité
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	art. 3	-	-	-	NE	faible	potentiel à proximité
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	art. 3	NT	-	-	Fort	faible	potentiel à proximité
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	art. 3	VU	-	-	Fort	moyen	potentiel à proximité

LRN : Liste Rouge Nationale

LRR : Liste Rouge Régionale

En rose foncé : espèce protégée soumise à dérogation après avis du CNPN

En bleu : espèce potentielle citée dans la bibliographie

DC : déficit de connaissance

PN : Protection Nationale

DO : Directive Oiseaux

En rose : espèce protégée

NE : non évalué

NA : non applicable

D'un point de vue global, le site semble pouvoir être utilisé pour l'alimentation des espèces sédentaires durant la période hivernale. Cela concerne principalement les espèces généralistes et forestières qui bénéficient de la présence du milieu boisé à strate arbustive comme refuge et source de nourriture. Le bras de la Charente, situé à proximité, semble favorable aux espèces des milieux humides et aquatiques durant la période hivernale.

L'enjeu pour les oiseaux en période hivernale est jugé faible.

5.3.1.5. D'après les inventaires sur site

Au total, 23 espèces ont été contactées durant la visite du site. Parmi elles, 16 sont des espèces protégées. Toutes ces espèces sont sédentaires et effectuent très probablement l'intégralité de leur cycle biologique au sein ou à proximité du site d'étude. Une espèce est considérée comme nicheuse certaine après la découverte d'un vieux nid au sein de la strate arbustive bordant le chemin à savoir le Troglodyte mignon. Il est important de souligner que l'île Bréchaud, située au sud du périmètre d'étude, présente des habitats boisés mieux conservés et moins soumis aux perturbations humaines. Ces conditions en font un secteur plus favorable à la reproduction et au repos des oiseaux. Il est probable que les individus utilisent le périmètre d'étude principalement comme zone d'alimentation, après avoir transité depuis l'île Bréchaud par le bras de la Charente.

Tableau 17 : Liste des espèces de l'avifaune recensées sur le site d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Oiseaux du cortège des milieux bâtis									
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Oiseaux du cortège des milieux forestiers									
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Oiseaux généralistes									
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré nicheur certain
Oiseaux du cortège des milieux humides									
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	dét.	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	an. I	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	avéré sédentaire
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	NT	-	Notable	très faible	avéré sédentaire
Oiseaux du cortège des milieux ouverts/semi-ouverts									
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	avéré sédentaire

LRN : Liste Rouge Nationale

LRR : Liste Rouge Régionale

En rose : espèce protégée

PN : Protection Nationale

DO : Directive Oiseaux



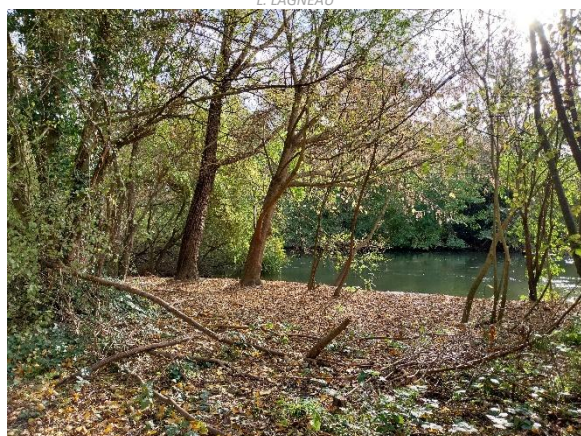
Strate arbustive bordant le chemin (05/11/2025)

L. LAGNEAU



Milieux boisés bordant le chemin (05/11/2025)

L. LAGNEAU



Charente bordant le chemin (05/11/2025)

L. LAGNEAU



Nid ancien de Troglodyte mignon (05/11/2025)

L. LAGNEAU

Malgré une forte fréquentation humaine, le périmètre d'étude présente un milieu boisé à strate arbustive favorable à la nidification et au repos des oiseaux généralistes et forestiers ainsi qu'à certaines espèces des milieux ouverts à semi-ouverts. Les oiseaux des milieux humides ou aquatiques peuvent bénéficier des berges favorables du bras de la Charente situées à proximité directe du périmètre d'étude. L'île Bréchaud, située au sud du périmètre d'étude, constitue néanmoins un secteur plus favorable au repos et à la reproduction des oiseaux. Ceux-ci pourraient ainsi utiliser prioritairement le périmètre d'étude comme zone d'alimentation.

L'enjeu pour les oiseaux est considéré comme moyen.

5.3.2. CHIROPTERES

En France métropolitaine, l'ensemble des chauves-souris bénéficie d'une protection nationale au titre de l'Article L.411-1 du Code de l'Environnement et de l'Arrêté ministériel du 23 avril 27 ainsi que son arrêté modificatif du 15 septembre 212, protégeant les espèces ainsi que leur habitat de reproduction et d'hibernation.

5.3.2.1. D'après la bibliographie

Au total, 21 espèces de chiroptères sont mentionnées dans la bibliographie à l'échelle du Grand Angoulême. Toutes ces espèces sont protégées. 9 espèces sont concernées par un PNA. 2 espèce soumise à un dossier CNPN sont recensées dans la bibliographie.

Tableau 18 : Liste des espèces de chiroptères recensées en bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	an. II et IV	art. 2	LC	LC	dét.	Modéré	fort	potentiel
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	an. II et IV	art. 2	LC	LC	dét.	Notable	fort	potentiel
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	an. II et IV	art. 2	LC	-	dét.	Fort	fort	potentiel
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	an. II et IV	art. 2	VU	CR	dét.	Majeur	moyen	potentiel - peu probable
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Modéré	moyen	potentiel
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	an. II et IV	art. 2	LC	LC	dét.	Modéré	moyen	potentiel
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Notable	moyen	potentiel
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	an. II et IV	art. 2	NT	NT	dét.	Fort	moyen	potentiel
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	an. IV	art. 2	LC	EN	dét.	Notable	fort	potentiel
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	an. IV	art. 2	VU	LC	-	Notable	moyen	potentiel
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	an. IV	art. 2	VU	VU	dét.	Fort	fort	potentiel
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	dét.	Fort	moyen	potentiel
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Notable	faible	potentiel
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	an. II et IV	art. 2	LC	NT	dét.	Notable	moyen	potentiel
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	-	Notable	moyen	potentiel
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	an. IV	art. 2	LC	NT	-	Notable	faible	potentiel
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	-	Très fort	moyen	potentiel
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	an. IV	art. 2	LC	DD	-	DC	faible	potentiel
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	an. II et IV	art. 2	LC	EN	dét.	Très fort	fort	potentiel
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	-	Notable	moyen	potentiel

LRN : Liste Rouge Nationale

LRR : Liste Rouge Régionale

En rose foncé : espèce protégée soumise à dérogation après avis du CNPN

En bleu : espèce potentielle citée dans la bibliographie

DC : déficit de connaissance

PN : Protection Nationale

DH : Directive Habitats

En rose : espèce protégée

En gras : espèce concernée par un PNA

5.3.2.2. D'après les prospections terrain

Suite à la visite de terrain, il s'avère que le site ne présente pas d'arbre ou d'infrastructure favorable au gîte des chiroptères. Les arbres du site sont jeunes et ne présentent pas de cavités ni de fissure favorable. Toutefois, les milieux situés à proximité du site sont quant à eux favorables et peuvent fournir des gîtes pour les chiroptères. En effet, les milieux forestiers situés sur l'île Bréchaud au sud du site d'étude présentent des arbres âgés à cavités pouvant être favorables aux chiroptères. De même, un nichoir artificiel à chiroptères est présent aux abords du site d'étude.

Le site d'étude apparaît toutefois très favorable aux activités de chasse des chiroptères en raison du fort contexte forestier, de la présence d'un couloir de vol représenté par le chemin présent sur la coulée verte ainsi qu'en raison de la présence du bras de la Charente à proximité directe du site d'étude.



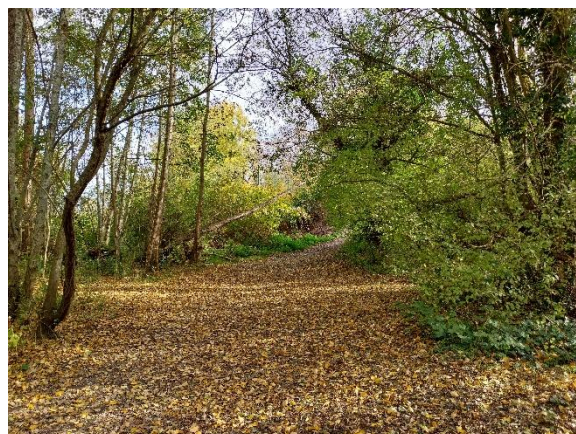
Gîte artificiel à proximité du site d'étude
(05/11/2025) L. LAGNEAU



Boisement favorable à proximité du site d'étude
(05/11/2025)
L. LAGNEAU



Charente à proximité du site d'étude (05/11/2025)
L. LAGNEAU



Couloir de chasse (05/11/2025)
L. LAGNEAU

Le site d'étude ne présente aucun arbre potentiel en tant que gîte. Toutefois, le site d'étude semble favorable aux activités de chasse des chiroptères en raison du contexte forestier, d'un couloir de vol ainsi que de la proximité avec le bras de la Charente.

L'enjeu lié aux chiroptères sur le site est faible.

5.3.3. AUTRES MAMMIFERES

5.3.3.1. D'après la bibliographie

Au total, 7 espèces de mammifères sont recensées dans la bibliographie. Parmi ces espèces, 2 espèces protégées ne sont pas attendues sur le site en l'absence de milieu favorable à leur présence à savoir la Loutre d'Europe et le Vison d'Europe. Parmi les espèces potentiellement présentes, 2 espèces sont des espèces protégées et 2 espèces sont exotiques. Aucune espèce soumise à un dossier CNPN n'a été recensée dans la bibliographie.

Tableau 19 : Liste des espèces de mammifères (hors chiroptères) recensées en bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	art. 2	LC	LC	-	Modéré	moyen	potentiel
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	art. 2	LC	LC	-	Modéré	moyen	potentiel
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	-	NA	NA	-	NA	nul	potentiel à proximité
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	-	-	NA	NA	-	NA	nul	potentiel
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	-	-	NA	NA	-	NA	très faible	potentiel
Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	an. II* et IV	art. 2	CR	CR	dét.	Majeur	nul	non attendu
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	an. II et IV	art. 2	LC	LC	dét.	Notable	nul	non attendu

En rose : espèce protégée

En bleu : espèce potentielle citée dans la bibliographie

LRR : Liste Rouge Régionale

En orange : espèce exotique envahissante non protégée

LRF : Liste Rouge de France

NA : non applicable

5.3.3.2. D'après les prospections terrain

Le site d'étude correspond à un milieu boisé présentant une importante strate arbustive par endroit. Bien qu'aucune observation directe de mammifères n'ait été effectuée, ces milieux constituent des habitats favorables à la présence des mammifères. En effet, l'**Écureuil roux** est une espèce arboricole qui exploite principalement les alignements d'arbres, les haies, ou d'autres linéaires boisés comme corridors de déplacement ainsi que les zones forestières, où elle effectue sa reproduction. Le **Hérisson d'Europe** exploite une grande variété d'habitats pour se nourrir et se reposer. Les milieux arbustifs sont essentiels pour son hibernation et ses refuges. Le contexte boisé du site facilite également ses déplacements nocturnes.

La **Loutre d'Europe** est connue au sein du Grand Angoulême. Bien que le site d'étude se situe en bordure du bras de la Charente, aucun habitat favorable à l'espèce n'est présent directement au sein du site d'étude. Également, aucune mention de l'espèce n'est connue dans le périmètre rapproché (500 mètres). La création d'une passerelle en bois sur la coulée verte ne prévoit pas l'altération ou la destruction des berges du bras de la Charente situées à proximité directe du site d'étude.

Le **Vison d'Europe** affectionne les milieux humides avec une végétation dense (ripisylves, boisements humides, mégaphorbiaies, peuplements d'hélophytes, de laïches et de joncs). Au regard de l'état de conservation des habitats du site, de la faible densité du boisement et de l'absence de strate herbacée humide (carex ou jonc), le **Vison d'Europe** n'est pas attendu sur le site d'étude. De plus, aucune mention de l'espèce n'est connue dans le périmètre rapproché (500 mètres).



Fourrés et sous-bois bordant le chemin (05/11/2025)
L. LAGNEAU



Le bras de la Charente bordant le chemin
(05/11/2025)
L. LAGNEAU

Les milieux boisés et arbustifs du site constituent des habitats favorables à la reproduction ou au repos des mammifères, notamment l'Écureuil roux et le Hérisson d'Europe.

L'enjeu pour les mammifères est considéré comme moyen.

5.3.4. AMPHIBIENS

En France métropolitaine, l'ensemble des amphibiens autochtones bénéficie d'une protection nationale au titre de l'Arrêté du 8 janvier 2021 du code de l'environnement fixant la liste des amphibiens (et reptiles) protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

5.3.4.1. D'après la bibliographie

Au total, 6 espèces et un groupe d'espèces d'amphibiens sont recensées dans la bibliographie, toutes protégées. Aucune espèce soumise à un dossier CNPN n'a été recensée dans la bibliographie.

Tableau 20 : Liste des espèces d'amphibiens recensées en bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	an. IV	art. 2	LC	NT	-	Notable	moyen	potentiel
Complexe des Grenouilles vertes	<i>Pelophylax sp.</i>	-	-	-	-	-	NE	faible	potentiel
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	-	art. 3	LC	-	-	Notable	faible	potentiel
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Notable	moyen	potentiel
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Modéré	moyen	potentiel
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	dét.	Fort	moyen	potentiel
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	dét.	Fort	moyen	potentiel

En rose : espèce protégée

LRF : Liste Rouge de France

NE : non évalué

En bleu : espèce potentielle citée dans la bibliographie

LRR : Liste Rouge Régionale

5.3.4.1. D'après les prospections terrain

Le site d'étude présente des habitats favorables à la réalisation d'au moins une partie du cycle biologique des amphibiens en raison de la présence de milieux forestiers propices à l'hivernation et des lisières pouvant servir de corridors de déplacement et de refuges. Toutefois, aucune zone favorable à la reproduction n'est présente sur le site d'étude. Certains secteurs calmes du bras de la Charente situés à proximité directe du site d'étude pourraient constituer des zones favorables à la reproduction.

Le site ne constitue pas un secteur de reproduction pour les amphibiens. Les milieux boisés et arbustifs du site constituent des habitats favorables à l'hivernation des amphibiens.

L'enjeu pour les amphibiens est considéré comme moyen.

5.3.5. REPTILES

En France métropolitaine, l'ensemble des reptiles autochtones bénéficie d'une protection nationale au titre de l'Arrêté du 8 janvier 2021 du code de l'environnement fixant la liste des reptiles (et amphibiens) protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

5.3.5.1. D'après la bibliographie

Au total, 4 espèces sont recensées dans la bibliographie. Parmi elles, 3 espèces sont protégées et 1 espèce est exotique.

Tableau 21 : Liste des espèces de reptiles recensées en bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	an. II et IV	art. 2	LC	NT	dét.	Fort	fort	potentiel à proximité
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Modéré	faible	potentiel
Trachémyde écrite	<i>Trachemys scripta</i>	-	-	NA	NA	-	NA	nul	potentiel à proximité

En rose : espèce protégée
LRF : Liste Rouge de France
NA : non applicable

En bleu : espèce potentielle citée dans la bibliographie
LRR : Liste Rouge Régionale

5.3.5.2. D'après les prospections terrain

Les milieux boisés, leur strate arbustive ainsi que leur lisière présents sur le site d'étude sont favorables à la présence des reptiles. Si la présence de la Couleuvre verte et jaune et du Lézard des murailles est très probable sur le site d'étude, la Cistude d'Europe et la Trachémyde écrite sont davantage attendues au niveau du bras de la Charente, soit à proximité du site d'étude. Le projet étant réalisé sur le chemin de la coulée verte, il ne semble pas porter atteinte aux espèces aquatiques, à savoir la Cistude d'Europe et la Trachémyde écrite.



Fourrés et sous-bois bordant le chemin (05/11/2025)

L. LAGNEAU



Milieu boisé bordant le chemin (05/11/2025)

L. LAGNEAU

Les milieux boisés, leur strate arbustive et lisière du site constituent des habitats favorables à la Couleuvre verte et jaune et au Lézard des murailles. La Cistude d'Europe et la Trachémyde écrite sont potentiellement présentes à proximité du site mais ne sont pas attendues sur le site d'étude.

L'enjeu pour les reptiles est considéré comme faible.

5.3.6. INSECTES ET AUTRES ARTHROPODES

5.3.6.1. D'après la bibliographie

Au total, 63 espèces sont recensées dans la bibliographie :

- 20 espèces de rhopalocères dont le Cuivré des marais et le Damier de la succise
- 2 espèces d'hétérocères
- 5 espèces d'orthoptères
- 14 espèces d'odonates dont la **Cordulie à corps fin**, l'**Agrion de Mercure** et le **Gomphe de Graslin**
- 12 espèces de coléoptères, dont le **Grand Capricorne** et la **Rosalie des Alpes**
- 1 espèce d'araignée
- 4 espèces de diptères
- 3 espèces d'hémiptères
- 2 espèces d'hyménoptères

En l'absence de milieux favorables au cuivré des marais, au Damier de la succise (prairie humide), à l'Agrion de Mercure (petit ruisseau) et à la Rosalie des Alpes, (Hêtraies), ces espèces sont considérées comme absentes du périmètre d'étude.

Tableau 22 : Liste des espèces d'insectes et arthropodes recensées en bibliographie mais non attendue sur le périmètre d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA
Rhopalocères							
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	an. II et IV	art. 2	LC	VU	dét.	Fort
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	an. II	art. 3	LC	VU	dét.	Notable
Odonates							
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	an. II	art. 3	LC	NT	dét.	Fort
Coléoptères							
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	an. II* et IV	art. 2	-	-	dét.	NE

En rose foncé : espèce protégée soumise à dérogation après avis du CNPN **En rose** : espèce protégée
NE : non évalué

Une espèce protégée et potentiellement soumise à un dossier CNPN est mentionnée : le Grand Capricorne. Une espèce patrimoniale de coléoptère saproxylique est citée dans la bibliographie, le Lucane cerf-volant. Au total, 59 espèces sont potentiellement présentes sur le site d'étude.

Tableau 23 : Liste des espèces d'insectes et arthropodes recensées en bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Rhopalocères – 18 espèces									
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Collier-de-corail	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Argus des pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>	-	-	NA	NA	-	NA	nul	potentiel
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Mélitée de la lancéole	<i>Melitaea parthenoides</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Hétérocères – 2 espèces									
Manteau pâle	<i>Eilema caniola</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
-	<i>Rhodometra sacraria</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Orthoptères – 5 espèces									
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	-	LC	-	NE	très faible	potentiel
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	-	-	-	LC	-	NE	très faible	potentiel
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	-	-	-	LC	-	NE	très faible	potentiel
Méconème scutigère	<i>Cyrtaspis scutata</i>	-	-	-	LC	-	NE	très faible	potentiel
Phanéoptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	-	-	-	LC	-	NE	très faible	potentiel
Odonates – 11 espèces									
Aesche bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-	Notable	très faible	potentiel
Aesche paisible	<i>Boyeria irene</i>	-	-	LC	NT	-	Notable	très faible	potentiel
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	Notable	très faible	potentiel
Agrion de Vanden Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	-	LC	LC	-	Notable	très faible	potentiel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-	Notable	très faible	potentiel
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	-	LC	NT	dét.	Fort	faible	potentiel
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	potentiel
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	-	-	LC	NT	-	Modéré	très faible	potentiel
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	an. II et IV	art. 2	LC	NT	dét.	Fort	moyen	potentiel
Gomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>	-	-	LC	LC	-	Notable	très faible	potentiel
Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	an. II	art. 2	LC	NT	dét.	Fort	moyen	potentiel
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	-	LC	LC	-	Notable	très faible	potentiel
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	-	-	LC	LC	dét.	Notable	faible	potentiel
Coléoptères – 11 espèces									
Cétoine dorée	<i>Cetonia aurata</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Chrysomèle américaine	<i>Chrysolina americana</i>	-	-	-	-	-	NE	nul	potentiel
Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>	-	-	-	-	-	NE	nul	potentiel
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	an. II et IV	art. 2	-	-	-	NE	fort	potentiel à proximité
Grande coccinelle orange	<i>Halyzia sedecimguttata</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	an. II	-	-	-	-	NE	moyen	potentiel à proximité
Rhinocéros	<i>Oryctes nasicornis</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Ver luisant	<i>Lampyrus noctiluca</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
-	<i>Agelastica alni</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
-	<i>Longitarsus dorsalis</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
-	<i>Ocyopus olens</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Arachnides – 1 espèce									
Misumène variable	<i>Misumena vatia</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Diptères – 4 espèces									
Grand bombyle	<i>Bombylius major</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Milésie faux-frelon	<i>Milesia crabroniformis</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Syrphe ceinturé	<i>Episyrphus balteatus</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
-	<i>Lucilia sericata</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Hémiptères – 3 espèces									

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Cigale rouge	<i>Tibicina haematodes</i>	-	-	-	LC	-	NE	très faible	potentiel
Gendarme	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
-	<i>Dyroderes umbraculatus</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Hyménoptères – 2 espèces									
Frelon asiatique	<i>Vespa velutina</i>	-	-	-	-	-	NE	nul	potentiel
-	<i>Sceliphron caementarium</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel

En rose : espèce protégée

LRF : Liste Rouge de France

NA : non applicable

En bleu : espèce potentielle citée dans la bibliographie

LRR : Liste Rouge Régionale

5.3.6.2. D'après les prospections de terrain

Globalement, le site d'étude présente des milieux boisés et arbustifs prouvant s'avérer favorables aux rhopalocères communs, aux orthoptères et aux coléoptères. La bibliographie fait mention de la présence du Grand Capricorne au sein du périmètre rapproché (500 mètres). Cette espèce, dont les larves sont xylophages, fréquente les milieux boisés, les bocages et les alignements d'arbres. L'ensoleillement et la présence de Chêne pédonculé sont des critères prépondérants à la présence de l'espèce. En l'absence de Chêne favorable, le Grand Capricorne n'est pas attendu au sein du périmètre d'étude. Cette espèce est toutefois potentiellement n'est pas attendu directement sur le périmètre d'étude. Concernant les odonates, le périmètre d'étude ne présente pas de plan d'eau ou cours d'eau permettant la reproduction des odonates. La proximité directe du bras de la Charente peut toutefois amener à la présence d'odonates en comportement de dispersion ou d'alimentation sur le périmètre d'étude.

Le périmètre d'étude apparaît relativement favorable aux arthropodes, notamment pour l'entomofaune commune, en raison de la présence de milieux arbustifs et du milieu boisé. En l'absence de vieux arbre ou de boisement sénescents au sein du périmètre d'étude, le Grand Capricorne et le Lucane cerf-volant ne sont pas attendus directement sur le périmètre d'étude. Concernant les odonates, le périmètre d'étude ne comporte ni plan d'eau ni cours d'eau susceptible d'offrir des conditions favorables à leur reproduction.

L'enjeu pour les insectes et autres arthropodes est considéré comme très faible.

5.3.7. POISSONS ET MOLLUSQUES

5.3.7.1. D'après la bibliographie

Au total, 12 espèces de poissons et 3 espèces de mollusques sont recensées dans la bibliographie. Parmi elles, 5 espèces de poissons sont protégées dont 2 potentiellement soumises à un dossier CNPN et 1 espèce de mollusque est considérée comme patrimoniale.

Tableau 24 : Liste des espèces de poissons et mollusques recensées en bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Poissons – 12 espèces									
Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	-	-	LC	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Alose feinte atlantique	<i>Alosa fallax</i>	an. II et V	art. 1	NT	-	-	NE	moyen	potentiel à proximité
Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	an. V	-	LC	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Brochet commun	<i>Esox lucius</i>	-	art. 1	VU	-	-	NE	moyen	potentiel à proximité
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	-	-	LC	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Chevesne commun	<i>Squalius cephalus</i>	-	-	LC	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	-	-	LC	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Gobio indéterminé	<i>Gobio sp.</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Grande Alose	<i>Alosa alosa</i>	an. II et V	art. 1	CR	-	-	NE	majeur	potentiel à proximité
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	an. II	art. 1	LC	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Perche commune	<i>Perca fluviatilis</i>	-	-	LC	-	-	NE	très faible	potentiel à proximité
Saumon de l'Allier	<i>Salmo salar</i>	an. II et V	art. 1	VU	-	-	NE	moyen	potentiel à proximité
Mollusques – 3 espèces									
Cornet étroit	<i>Cochlicella acuta</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Corbicule asiatique	<i>Corbicula fluminea</i>	-	-	-	-	-	NE	très faible	potentiel
Mulette des rivières	<i>Potomida littoralis</i>	-	-	-	-	dét.	NE	faible	potentiel

En rose : espèce protégée

LRF : Liste Rouge de France

En jaune : espèce patrimoniale (non protégée)

En rose foncé : espèce protégée soumise à dérogation après avis du CNPN

En bleu : espèce potentielle citée dans la bibliographie

LRR : Liste Rouge Régionale

NA : non applicable

5.3.7.2. D'après les prospections de terrain

Le périmètre d'étude est situé à proximité directe du bras de la Charente qui s'avère très favorable à la présence de poissons et mollusques. Toutefois, le périmètre d'étude ne présente pas de milieu aquatique. Ainsi, le projet étant cantonné à la création d'un cheminement en bois sur le chemin existant et n'impliquant pas de dégradation ni d'altération du cours d'eau, les habitats des poissons et mollusques ne sont pas concernés.



Bras de la Charente (05/11/2025) L. LAGNEAU

Le bras de la Charente situé à proximité immédiate du périmètre d'étude est favorable aux poissons et mollusques. Toutefois, le projet concerne seulement le chemin existant et n'implique pas de dégradation ni d'altération de la Charente.

Les enjeux pour les poissons et les mollusques sont considérés comme nul à très faible.

5.4. SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES IDENTIFIÉS SUR SITE

5.4.1. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ENJEUX

Tableau 25 : Synthèse des enjeux des différents groupes étudiés

Synthèse des enjeux		Enjeu de conservation	Impacts prévisibles	Niveau d'impact brut
Habitats	Aucun habitat n'est à enjeux forts. Cependant, certains habitats sont déterminants d'une zone humide.	moyen	Risque de destruction d'habitat Risque d'altération d'habitat.	faible
Zones humides	Zone humide avérée sur le site	moyen	Risque de destruction de zone humide	faible
Flore patrimoniale et protégée	Aucune flore patrimoniale ou protégée n'a été recensée sur le site	faible	Risque de destruction d'habitat Risque d'altération d'habitat. Risque de destruction d'individus d'espèces floristiques « communes ».	faible
Flore invasive	4 espèces observées lors de la prospection.	nul	Risque de dispersion de spécimens.	moyen
Avifaune	16 espèces protégées contactées lors de la prospection. Milieu boisé à strate arbustive favorable au repos et à la nidification des oiseaux.	moyen	Risque de destruction d'habitat d'alimentation et de nidification. Risque de destruction d'individus. Risque de dérangement d'individus.	moyen
Chiroptères	Aucun gîte n'est présent sur le périmètre d'étude. Ce dernier constitue néanmoins un secteur	faible	Risque de dérangement d'individus de passage.	très faible

Synthèse des enjeux		Enjeu de conservation	Impacts prévisibles	Niveau d'impact brut
	de chasse potentiellement intéressant.			
Autres mammifères	Milieu boisé et arbustif favorables à l'Écureuil roux et le Hérisson d'Europe.	moyen	Risque de destruction d'habitat. Risque d'altération d'habitat. Risque de destruction d'individus. Risque de dérangement d'individus.	faible
Amphibiens	Absence de site reproduction. Les milieux boisés et arbustifs du site constituent des habitats favorables à l'hivernation des amphibiens.	moyen	Risque de destruction d'habitat. Risque d'altération d'habitat. Risque de destruction de spécimens. Risque de dérangement d'individus.	faible
Reptiles	Les milieux boisés, leur strate arbustive et lisière du site constituent des habitats favorables à la Couleuvre verte et jaune et au Lézard des murailles.	moyen	Risque de destruction d'habitat. Risque d'altération d'habitat. Risque de destruction d'individus. Risque de dérangement d'individus.	faible
Insectes et autres invertébrés	Aucun insecte à enjeu n'a été détecté. Les milieux ne sont pas favorables pour observer des espèces protégées ou patrimoniales.	très faible	Risque de destruction d'habitat. Risque d'altération d'habitat. Risque de destruction d'individus. Risque de dérangement d'individus.	très faible
Poissons et mollusques	Présence du bras de la Charente favorable aux poissons et mollusques à proximité mais absence de milieux aquatique sur le périmètre d'étude.	très faible	Risque de dérangement d'individus.	très faible

5.4.2. CARTE DE SYNTHESE DES ENJEUX

Les enjeux écologiques concernant les habitats, la flore et la faune sont résumés à travers la carte de synthèse ci-dessous.

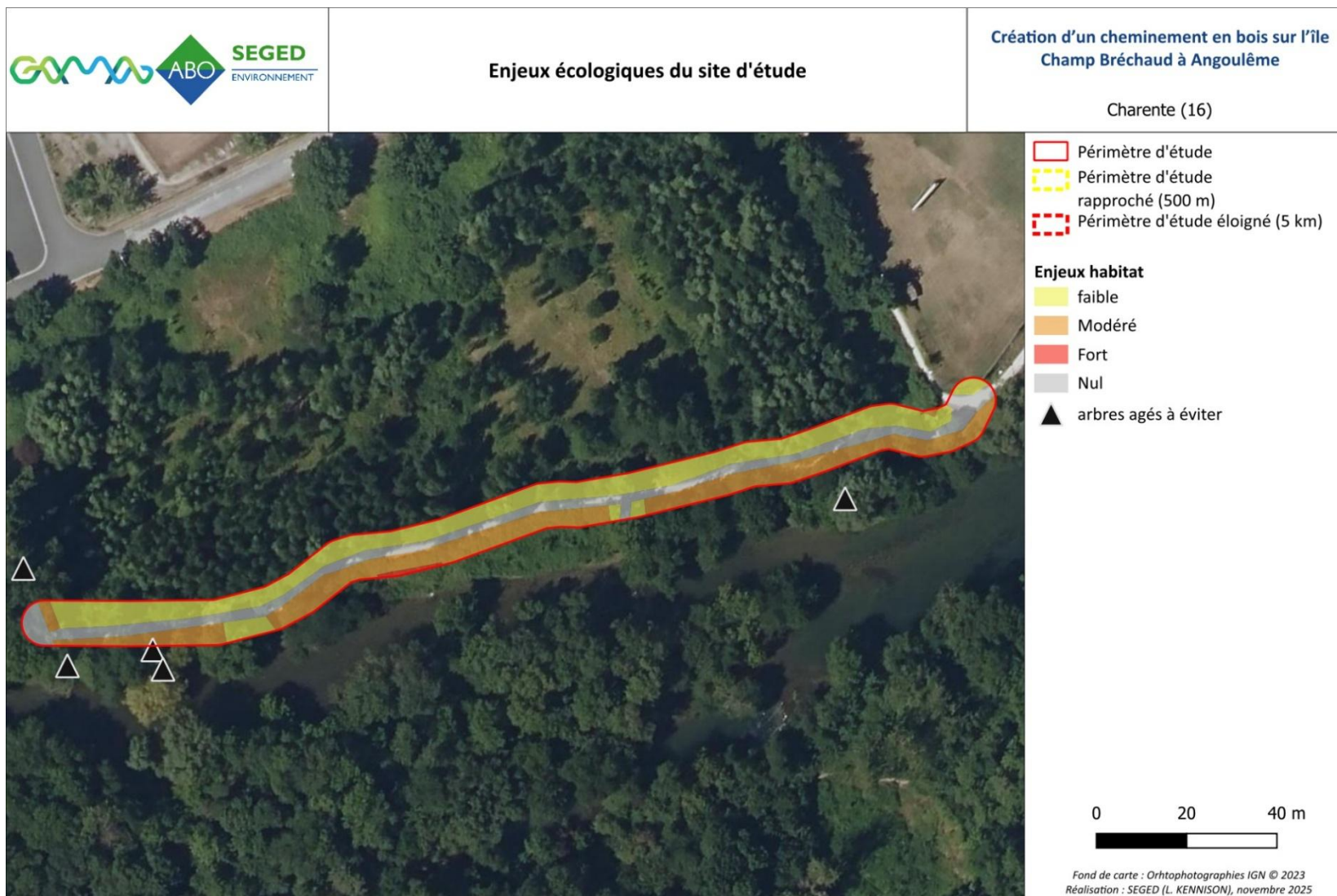


Figure 30 : Carte de synthèse des enjeux écologiques

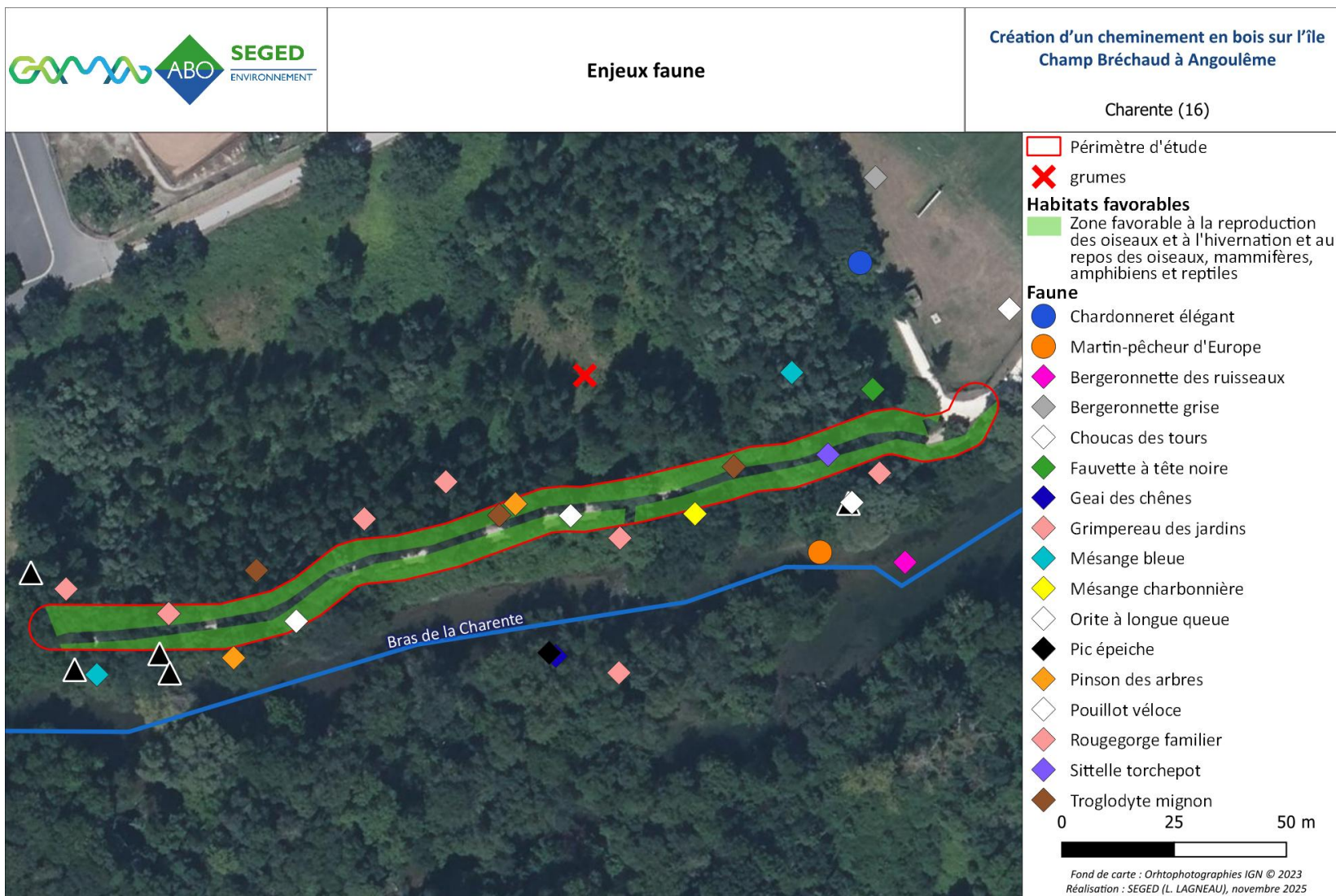


Figure 31 : Carte de synthèse des enjeux écologique faunistiques

6. PRECONISATIONS D'INTEGRATION ECOLOGIQUE POUR LIMITER LES IMPACTS DU PROJET

Compte tenu de la nature des travaux à réaliser, des enjeux floristiques et faunistiques ainsi que des habitats identifiés, les dispositions ci-après sont préconisées.

6.1. PRECONISATIONS GENERALES

Vis-à-vis des emprises et des installations de chantier :

- Limiter au strict nécessaire les emprises (utiliser les pistes d'accès existantes, implanter les installations de chantier sur des zones dénuées de végétation, etc.),
- Baliser les emprises du chantier de manière à prévenir toute divagation d'engin hors de la zone de travaux,
- Tout déversement de déchets ou matériaux, même inertes, dans le milieu naturel sera interdit : le stockage des déchets non dangereux et dangereux devra être effectué dans des containers ou bennes spécifiques,
- Des installations sanitaires, sans rejet sur le site, seront mises en place,
- Tout brûlage sera proscrit,
- Informer et sensibiliser le personnel intervenant,
- Procéder à la remise en état du site en fin de chantier.

Vis-à-vis d'un risque de pollution accidentelle :

- Prévoir une zone étanche, ou bac de rétention, pour toute manipulation ou stockage de produits dangereux (hydrocarbures...).
- En cas d'utilisation de groupes électrogènes et compresseurs, une protection (de type bac étanche) sera systématiquement mise en place dessous de manière à éviter un risque de pollution.
- Tous les engins de chantier devront être en parfait état, exempts de fuite de toute nature et contrôlés avant toute intervention dans le lit du cours d'eau.
- Le suivi de l'entretien des engins ne sera pas réalisé sur site.
- Les engins seront stationnés pendant les périodes d'inactivité, sur une zone étanche spécialement conçue à cet effet,
- Tenir à disposition à bord de chaque engin un kit antipollution adéquat pour circonscrire ou absorber tout écoulement susceptible d'impacter le milieu naturel.
- Un plan d'intervention rapide en cas de pollution accidentelle sera élaboré (modalités de récupération et d'évacuation des polluants, matériel nécessaire à l'intervention, liste des organismes à contacter en priorité...).

Vis-à-vis des potentielles nuisances associées au chantier :

- Vitesse de circulation limitée sur les pistes d'accès à 2 km/h,
- Optimisation des déplacements des engins, notamment avec la mise en place de plans de circulation ;
- Si la limitation de la vitesse de circulation n'apparaît pas satisfaisante en termes de réduction d'émission de poussières. L'entreprise en charge des travaux devra procéder à l'arrosage des pistes pour éviter les émissions de poussières.
- L'utilisation d'avertisseurs de recul à fréquences mélangées (de type « cri du lynx ») sera privilégiée afin de réduire les nuisances sonores associées au recul des engins,
- L'utilisation d'un avertisseur sonore sera réduite au strict nécessaire,
- L'utilisation des machines et engins bruyants, notamment lors des travaux de terrassement, sera réalisée pendant les périodes les moins impactantes et la vérification de leur bon état de marche sera contrôlée.

6.2. PRECONISATIONS SPECIFIQUES A LA FLORE

D'après les données collectées sur le terrain, les enjeux floristiques concernent principalement la gestion et la limitation de la propagation des espèces exotiques envahissantes.

Les espèces telles que le noyer commun, le peuplier du Canada et le saule blanc devront être évitées lors des aménagements.

Par ailleurs, la enouée du Japon nécessite une gestion spécifique. Deux options sont envisageables :

- Un traitement à long terme, comprenant le décaissement de la zone, des fauchages à ras réalisés plusieurs fois par mois, ou encore un couchage régulier des tiges (pliage au sol). Il est impératif de proscrire toute opération de girobroyage, au risque de favoriser la dispersion de l'espèce, celle-ci étant très facilement disséminée.
- Une mise en défens de la zone, interdisant l'accès aux engins afin de limiter toute fragmentation ou propagation supplémentaire.

Enfin, aucun arbre remarquable ne sera abattu (cf. Fig.30)

6.3. PRECONISATIONS SPECIFIQUES AUX HABITATS

Les travaux étant consacrés à la mise en place d'une passerelle, les habitats situés autour du sentier déjà emprunté par les promeneurs pourront être évités, ce qui limitera le dérangement des espèces présentes.



Figure 32 : Secteurs à éviter lors des travaux

6.4. PRECONISATIONS SPECIFIQUES AUX ZONES HUMIDES

Le site d'étude se situe à proximité du bras de la Charente et comprend plusieurs zones humides. Toutefois, les travaux prévus se dérouleront exclusivement sur un sentier déjà fortement piétiné par les riverains. De ce fait, l'impact potentiel du projet sur les zones humides demeure limité. Il reste néanmoins nécessaire de mettre en œuvre des mesures de prévention afin d'éviter toute pollution des zones humides ou des cours d'eau situés à proximité :

- Respecter l'emprise du chantier et éviter tout empiètement sur les habitats humides.
- Mettre à disposition des kits antipollution, permettant une intervention rapide en cas de pollution accidentelle.
- Stocker le matériel, les engins et les déchets à distance du cours d'eau, sur une zone étanche et adaptée pour prévenir tout écoulement polluant.

6.5. PRECONISATIONS SPECIFIQUES A LA FAUNE

- Adapter le planning des interventions est la première mesure de prévention qui permet de limiter les impacts sur la faune.

Il s'agit d'adapter le planning aux périodes les moins défavorables aux différentes espèces à enjeu susceptibles d'être impactées par le projet, notamment en cas de débroussaillage, selon le calendrier suivant :

Tableau 26 : Récapitulatif des périodes sensibles pour les différents taxons

Espèces	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Avifaune												
Reptiles												
Amphibiens												
Mammifères												
Chiroptères												
Insectes												

: Période de moindre sensibilité : Période modérément sensible : Période très sensible

(Source : OFB, PATBiodiv : base documentaire)

Au regard du calendrier de sensibilité, la période la plus favorable pour le démarrage des travaux se situe entre septembre et octobre.

Les plus forts risques d'incidences, en phase travaux sur la faune sont liés à la destruction d'individus, à l'altération des habitats, directs et indirects.

- Privilégier un stationnement sur les zones imperméabilisées ou sur des zones dénuées de végétation afin de limiter les impacts sur les autres milieux naturels
- En cas de débroussaillage, limiter les opérations au strict nécessaire et procéder à ce dernier du centre vers la périphérie de manière à permettre la fuite de la faune présente dans la végétation (reptiles, mammifères, avifaune...).
- Si des arbres doivent être abattus, un abattage doux est préconisé pour laisser le temps à la faune de fuir.
- Concernant les **ornières** favorables aux amphibiens pouvant être présentes sur la zone d'étude lors des travaux, il sera essentiel de reboucher aussi rapidement que possible ces dernières, d'autant plus en cas de météo pluvieuse, de manière à éviter le risque d'installation (avec pontes notamment).

- En cas de découverte/suspicion d'une espèce faunistique protégée :
 - arrêt des travaux dans la zone concernée,
 - dans la mesure du possible, effarouchement des individus (marcher dans leur direction, faire du bruit...), afin de les faire fuir spontanément. Ne pas manipuler ni écraser ces derniers,
 - dans le cas contraire, balisage de la zone et sollicitation d'un écologue pour vérification de l'enjeu et de la suite à donner.

Afin de limiter une recolonisation du milieu (repousse de végétation), le passage d'un écologue sur site 15 jours avant le début des travaux est préconisé, afin de vérifier l'absence d'espèces animales et végétales à enjeu et l'actualisation des foyers d'espèces floristiques envahissantes afin de mettre en défens les zones sensibles en amont des travaux et de traiter les espèces invasives avant l'arrivée des engins...

7. CONCLUSION

L'analyse croisée des données bibliographiques, cartographiques et des observations de terrain permet de dégager une vision globale et hiérarchisée des enjeux environnementaux du site d'étude.

Sur le plan réglementaire, aucune protection foncière ou réglementaire n'intersecte directement le périmètre du projet, ce qui confère un niveau d'enjeu globalement faible. Toutefois, plusieurs protections paysagères (sites classés ou inscrits) se situent dans un rayon de 500 m. À une échelle plus large (5 km), divers périmètres protégés apparaissent sur les cartes, sans que le projet ne génère d'impact significatif sur ces zones sensibles.

Le site se situe néanmoins au sein du périmètre Natura 2000 « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents ». Deux autres sites Natura 2000, situés à environ 3,5 km et 4 km, ne devraient quant à eux être que très marginalement influencés par le projet, en raison de leur éloignement. L'enjeu global pour la thématique Natura 2000 est ainsi considéré comme modéré.

L'enjeu écologique majeur identifié concerne la ZNIEFF de type II « Vallée de la Charente entre Cognac et Angoulême et ses principaux affluents », qui recouvre partiellement le site. Les autres ZNIEFF présentes dans l'aire d'étude élargie ne devraient pas être affectées. Le niveau d'enjeu associé à cette thématique demeure donc modéré à fort selon les secteurs.

Sur le plan de l'occupation du sol, le site s'insère dans un tissu urbain discontinu, bordé d'espaces de loisirs et d'équipements sportifs. L'enjeu lié à cette thématique est donc faible.

En revanche, les zones humides constituent un point d'attention majeur : les données bibliographiques, de même que les informations de la DDT16, indiquent que le site se situe au sein d'une zone humide avérée. Les relevés de végétation confirment cette tendance, avec près de 20,7 % d'habitats humides identifiés, et une grande partie du secteur classée en zone humide. L'enjeu associé à ce milieu est donc fort et déterminant pour la suite du projet.

Concernant la trame verte et bleue, le site se trouve à l'intersection d'un corridor écologique et d'un réservoir de biodiversité, en proximité immédiate du bras de la Charente. Toutefois, la forte urbanisation du secteur vient limiter la fonctionnalité écologique de cette continuité. L'enjeu est ici jugé modéré.

Sur le plan floristique, les données bibliographiques indiquaient des enjeux allant de moyens à forts, notamment en raison du potentiel de présence du *Torilis des champs*. Les prospections de terrain n'ont cependant pas permis le recensement d'espèce patrimoniale ou protégée. De plus, les aménagements seront réalisés sur le sentier piétiné non favorable à l'expression de la flore protégée. L'enjeu floristique global est donc considéré comme faible.

Néanmoins, la présence de la renouée du Japon constitue un point de vigilance important. Bien que localisée, cette espèce invasive présente un risque élevé de dispersion, particulièrement en phase de travaux, et nécessitera une gestion adaptée.

Enfin, les habitats présents sur le site principalement un sentier très piétiné entouré de fourrés et de boisements n'abritent pas d'enjeux spécifiques sensibles, hormis la proximité immédiate des milieux humides de la Charente.

Concernant les oiseaux, malgré une forte fréquentation humaine, le périmètre d'étude présente un milieu boisé à strate arbustive favorable à la nidification et au repos des oiseaux généralistes et forestiers ainsi qu'à certaines espèces des milieux ouverts à semi-ouverts. Les oiseaux des milieux humides ou aquatiques peuvent bénéficier des berges favorables du bras de la Charente situées à proximité directe du périmètre d'étude. L'île Bréchaud, située au sud du périmètre d'étude, constitue néanmoins un secteur plus favorable au repos et à la reproduction des oiseaux. Ceux-ci pourraient ainsi utiliser prioritairement le périmètre d'étude comme zone d'alimentation. L'enjeu pour les oiseaux est considéré comme moyen.

Le site d'étude ne présente aucun arbre potentiel en tant que gîte. Toutefois, le site d'étude semble favorable aux activités de chasse des chiroptères en raison du contexte forestier, d'un couloir de vol ainsi que de la proximité avec le bras de la Charente. L'enjeu lié aux chiroptères sur le site est faible.

Les milieux boisés et arbustifs du site constituent des habitats favorables à la reproduction ou au repos des mammifères, notamment l'Écureuil roux et le Hérisson d'Europe. L'enjeu pour les mammifères est considéré comme moyen.

Le périmètre d'étude ne constitue pas un secteur de reproduction pour les amphibiens. Néanmoins, les milieux boisés et arbustifs du site représentent des habitats favorables à l'hivernation des amphibiens. L'enjeu pour les amphibiens est considéré comme moyen.

Les milieux boisés, leur strate arbustive et lisière du site constituent des habitats favorables aux reptiles, notamment à la Couleuvre verte et jaune et au Lézard des murailles. La Cistude d'Europe et la Trachémyde écrite sont potentiellement présentes à proximité du site mais ne sont pas attendues sur le site d'étude. L'enjeu pour les reptiles est considéré comme faible.

Le périmètre d'étude apparaît relativement favorable aux arthropodes, notamment pour l'entomofaune commune, en raison de la présence de milieux arbustifs et du milieu boisé. En l'absence de vieux arbre ou de boisement sénescant au sein du périmètre d'étude, le Grand Capricorne et le Lucane cerf-volant ne sont pas attendus directement sur le périmètre d'étude. Concernant les odonates, le périmètre d'étude ne comporte ni plan d'eau ni cours d'eau susceptible d'offrir des conditions favorables à leur reproduction. L'enjeu pour les insectes et autres arthropodes est considéré comme très faible.

Le bras de la Charente située à proximité immédiate du périmètre d'étude est favorable aux poissons et mollusques. Toutefois, le projet concerne seulement le chemin existant et n'implique pas de dégradation ni d'altération du bras de la Charente. Les enjeux pour les poissons et les mollusques sont considérés comme nul à très faible.

D'un point de vue global, le site d'étude présente des enjeux floristiques faibles en raison du caractère perturbé du périmètre d'étude et des enjeux faunistiques très faible à moyen en raison de la présence d'un milieu boisé à strate arbustive favorable à certaines espèces protégées d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens et de reptiles. Au regard de la nature des travaux, il apparaît que les impacts pressentis sont relativement faibles. Dans l'hypothèse où un débroussaillage des bordures du chemin serait nécessaire, celui-ci n'entraînerait pas d'impact fortement caractérisé. Un re-embroussaillage naturel devrait rapidement permettre un retour à l'état initial. Parallèlement, la mise en œuvre des préconisations d'intégration écologique devrait permettre de réduire encore davantage les impacts environnementaux, déjà considérés comme faibles.

8. ANNEXE

8.1. ANNEXE 1 : FLORE RECENSEE EN BIBLIOGRAPHIE

Espèce de Zone humide en bleu ; Espèce exotique envahissante en orange

Tableau 27 : Liste des espèces de flore recensées en bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limous in	ZNIE FF	Zones humid es	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Érable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Capillaire de Montpellier	<i>Adiantum capillus-veneris</i>	-	-	art. 1	-	LC	LC	-	X	-	-	fort
-	<i>Aegonychon purpureocaeruleum</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Aigremoine	<i>Agrimonia eupatoria</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Lychnis Nielle	<i>Agrostemma githago</i>	-	-	art. 1	-	LC	EN	dét.	-	-	-	Majeur
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Faux vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Canche caryophyllée	<i>Aira caryophyllea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Grand plantain d'eau	<i>Alisma plantago-aquatica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Alliaire	<i>Alliaria petiolata</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Ail maraîcher	<i>Allium oleraceum</i>	-	-	-	-	LC	DD	-	-	-	-	Faible
Ail à tête ronde	<i>Allium sphaerocephalon</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Ail des vignes	<i>Allium vineale</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Guimauve faux-chanvre	<i>Althaea cannabina</i>	-	-	-	-	LC	NE	-	-	-	-	Faible
Guimauve officinale	<i>Althaea officinalis</i>	-	-	-	-	LC	NE	-	X	-	-	Faible
Ambroise élevée	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Orchis à fleurs lâches	<i>Anacamptis laxiflora</i>	-	-	-	-	LC	NT	dét.	X	-	-	moyen
Orchis bouffon	<i>Anacamptis morio</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orchis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Anémone des bois	<i>Anemone nemorosa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Brome à deux étamines	<i>Anisantha diandra</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Brome de Madrid	<i>Anisantha madritensis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Phalangère à fleurs de lys	<i>Anthericum liliago</i>	-	-	-	art. 4	LC	EN	dét.	-	-	-	Majeur
Phalangère rameuse	<i>Anthericum ramosum</i>	-	-	-	-	LC	VU	dét.	-	-	-	moyen
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Cerfeuil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Anthyllide vulnérable	<i>Anthyllis vulneraria</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	fort
Ancolie vulgaire	<i>Aquilegia vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Arabette de thalys	<i>Arabidopsis thaliana</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Arabette poilue	<i>Arabis hirsuta</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Bardane à petites têtes	<i>Arctium minus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Sabline des chaumes	<i>Arenaria controversa</i>	-	art. 1	-	-	LC	-	dét.	-	-	-	fort
Sabline à parois fines	<i>Arenaria leptoclados</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Sabline à feuilles de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Alisier blanc	<i>Aria edulis</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Armoise blanche	<i>Artemisia alba</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	-	-	-	moyen
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Gouet d'Italie	<i>Arum italicum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Herbe à l'esquinancie	<i>Asperula cynanchica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Aspérule des teinturiers	<i>Asperula tinctoria</i>	-	-	-	-	NT	-	-	-	-	-	Faible
Cétérach	<i>Asplenium ceterach</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Doradille rue des murailles	<i>Asplenium ruta-muraria</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>	-	-	-	art. 4	LC	LC	-	-	-	-	fort

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Capillaire des murailles	<i>Asplenium trichomanes</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Capillaire des murailles à rachis épais	<i>Asplenium trichomanes subsp. pachyrachis</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	-	-	-	moyen
Avoine barbue	<i>Avena barbata</i>	-	-	-	-	LC	NE	-	-	-	-	Faible
Avoine folle	<i>Avena fatua</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	fort
Avoine à grosses graines	<i>Avena sterilis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Avoine pubescente	<i>Avenula pubescens</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Barbarée commune	<i>Barbarea vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Épine-vinette	<i>Berberis vulgaris</i>	-	-	art. 1	-	LC	EN	dét.	-	-	-	Majeur
Berle dressée	<i>Berula erecta</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	X	-	-	moyen
Épiaire officinale	<i>Betonica officinalis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Lunetière de Guillon	<i>Biscutella guillonii</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	-	-	-	moyen
Chlorette	<i>Blackstonia perfoliata</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Chlorette	<i>Blackstonia perfoliata subsp. perfoliata</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Gnaphale dressé	<i>Bombacilaena erecta</i>	-	-	-	-	LC	VU	dét.	-	-	-	moyen
Bourrache officinale	<i>Borago officinalis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Brachypode à deux épis	<i>Brachypodium distachyon</i>	-	-	-	-	LC	LC	dét.	-	-	-	moyen
Brachypode penné	<i>Brachypodium pinnatum</i>	-	-	-	-	D D	-	-	-	-	-	Faible
Brachypode des rochers	<i>Brachypodium rupestre</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
-	<i>Brachypodium rupestre</i> subsp. <i>rupestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Brize intermédiaire	<i>Briza media</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Briza media</i> subsp. <i>media</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Brome érigé	<i>Bromopsis erecta</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
-	<i>Bromopsis erecta</i> subsp. <i>erecta</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Brome des champs	<i>Bromus arvensis</i>	-	-	-	-	LC	CR	dét.	-	-	-	fort
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Brome en grappe	<i>Bromus racemosus</i>	-	-	-	-	LC	LC	dét.	X	-	-	moyen
Bryone dioïque	<i>Bryonia dioica</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Buddleja du père David	<i>Buddleja davidii</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Charée	<i>Buglossoides arvensis</i>	-	-	-	-	LC	CR	-	-	-	-	fort
Buplèvre du Mont Baldo	<i>Bupleurum baldense</i>	-	-	-	-	LC	NT	dét.	-	-	-	moyen
Buplèvre en faux	<i>Bupleurum falcatum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Buis commun	<i>Buxus sempervirens</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Souci officinal	<i>Calendula officinalis</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	non envahissante actuellement	-	Faible
Callitriche à fruits plats	<i>Callitriche platycarpa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Callune	<i>Calluna vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Campanule agglomérée	<i>Campanula glomerata</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Campanule à feuilles rondes	<i>Campanula rotundifolia</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Campanule gantelée	<i>Campanula trachelium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Capselle bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Cardamine impatiens	<i>Cardamine impatiens</i>	-	-	-	-	LC	LC	dét.	-	-	-	moyen
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Chardon crépu	<i>Carduus crispus</i>	-	-	-	-	LC	NE	-	-	-	-	Faible
Chardon penché	<i>Carduus nutans</i>	-	-	-	-	LC	VU	-	-	-	-	Faible
Laîche à épis distants	<i>Carex distans</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Laîche distique	<i>Carex disticha</i>	-	-	-	-	LC	EN	dét.	X	-	-	moyen
Laîche écartée	<i>Carex divulsa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Laîche glauque	<i>Carex flacca</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Langue-de-pic	<i>Carex flacca subsp. flacca</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Laîche de Haller	<i>Carex halleriana</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Laîche hérissée	<i>Carex hirta</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Laîche humble	<i>Carex humilis</i>	-	-	-	-	LC	EN	-	-	-	-	Faible
Laîche de Leers	<i>Carex leersii</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Laîche écailleuse	<i>Carex lepidocarpa</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	-	-	-	moyen

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limous in	ZNIE FF	Zones humid es	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Laîche des montagnes	<i>Carex montana</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Laîche cuivrée	<i>Carex otrubae</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Laîche millet	<i>Carex panicea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Laîche espacée	<i>Carex remota</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Laîche des rives	<i>Carex riparia</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	X	-	-	Faible
Laîche en épis	<i>Carex spicata</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Laîche des bois	<i>Carex sylvatica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Laîche tomenteuse	<i>Carex tomentosa</i>	-	-	-	-	LC	VU	dét.	-	-	-	moyen
Carline commune	<i>Carlina vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Cardoncelle mou	<i>Carthamus mitissimus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Pâturin rigide	<i>Catapodium rigidum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Cèdre de l'Atlas	<i>Cedrus atlantica</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	non envahissante actuellement	-	Faible
Centaurée de Debeaux	<i>Centaurea decipiens</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Centaurée jacée	<i>Centaurea jacea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Centaurea sect.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Petite centaurée commune	<i>Centaurium erythraea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Petite centaurée délicate	<i>Centaurium pulchellum</i>	-	-	-	-	LC	EN	dét.	-	-	-	moyen
Céphalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Céraiste à pétales courts	<i>Cerastium brachypetalum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Céraiste commune	<i>Cerastium fontanum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Céraiste nain	<i>Cerastium pumilum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Cornifle nageant	<i>Ceratophyllum demersum</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Peucedan Herbe aux cerfs	<i>Cervaria rivini</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Chérophylle penché	<i>Chaerophyllum temulum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Chicorée amère	<i>Cichorium intybus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Cirse sans tige	<i>Cirsium acaulon</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Marisque	<i>Cladium mariscus</i>	-	-	-	-	LC	NE	-	X	-	-	Faible
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Sariette commune	<i>Clinopodium vulgare</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Colchique d'automne	<i>Colchicum autumnale</i>	-	-	-	art. 4	LC	NT	dét.	-	-	-	fort
Muguet	<i>Convallaria majalis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Liseron des monts Cantabriques	<i>Convolvulus cantabrica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Liset	<i>Convolvulus sepium</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
-	<i>Cormus domestica</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Coronille glauque	<i>Coronilla glauca</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	PEE à impact modéré	-	Faible
Coronille naine	<i>Coronilla minima</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Coronille changeante	<i>Coronilla varia</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Herbe de la Pampa	<i>Cortaderia selloana</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Cotonéaster horizontal	<i>Cotoneaster horizontalis</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
-	<i>Cotoneaster Medik.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Aubépine à deux styles	<i>Crataegus laevigata</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Crépide fétide	<i>Crepis foetida</i>	-	-	-	-	LC	DD	-	-	-	-	Faible
Crépide élégante	<i>Crepis pulchra</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Crépide de Nîmes	<i>Crepis sancta</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact modéré	-	Faible
Crépide hérissée	<i>Crepis setosa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Barkhausie à feuilles de pissenlit	<i>Crepis vesicaria</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Crépide à feuilles de pissenlit	<i>Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Crucianelle à larges feuilles	<i>Crucianella angustifolia</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Cuscuta à petites fleurs	<i>Cuscuta epithymum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Barbeau	<i>Cyanus segetum</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	fort
Cognassier	<i>Cydonia oblonga</i>	-	-	-	-	NA	-	-	-	exogène	-	Faible
Cymbalaire	<i>Cymbalaria muralis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	non envahissante actuellement	-	Faible
Chiendent pied-de-poule	<i>Cynodon dactylon</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Crételle	<i>Cynosurus cristatus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Souchet long	<i>Cyperus longus</i>	-	-	-	-	LC	VU	dét.	X	-	-	moyen
Cytise faux-lotier	<i>Cytisus lotoides</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Genêt à balai	<i>Cytisus scoparius</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orchis de Fuchs	<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orchis incarnat	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	-	-	-	-	NT	-	-	X	-	-	Faible
Daphné lauréole	<i>Daphne laureola</i>	-	-	art. 1	-	LC	VU	-	-	-	-	fort
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Oeillet velu	<i>Dianthus armeria</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Digitale jaune	<i>Digitalis lutea</i>	-	-	-	-	LC	NT	dét.	-	-	-	moyen
Sceau de Notre Dame	<i>Dioscorea communis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Diplotaxe des murs	<i>Diplotaxis muralis</i>	-	-	-	-	LC	NE	-	-	-	-	Faible
-	<i>Diplotaxis muralis subsp. muralis</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Cabaret des oiseaux	<i>Dipsacus fullonum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Drave des murailles	<i>Draba muralis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Drave de printemps	<i>Draba verna</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Échinochloé Pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Scirpe des marais	<i>Eleocharis palustris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Épilobe hérissé	<i>Epilobium hirsutum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Épilobe à petites fleurs	<i>Epilobium parviflorum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Épipactis des marais	<i>Epipactis palustris</i>	-	-	art. 1	-	NT	-	-	X	-	-	fort
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Prêle des marais	<i>Equisetum palustre</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Grande prêle	<i>Equisetum telmateia</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Bruyère cendrée	<i>Erica cinerea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Bruyère à balais	<i>Erica scoparia</i>	-	-	-	-	LC	LC	dét.	-	-	-	moyen
Vergerette acre	<i>Erigeron acris</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact modéré	-	Faible
-	<i>Erigeron conyza</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Érodium à feuilles de cigue	<i>Erodium cicutarium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Vesce hérissée	<i>Ervilia hirsuta</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Chardon Roland	<i>Eryngium campestre</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Bonnet-d'évêque	<i>Euonymus europaeus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Euphorbe des bois	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Euphorbe fluette	<i>Euphorbia exigua</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Euphorbe à tête jaune-d'or	<i>Euphorbia flavicoma</i>	-	-	-	-	LC	VU	-	-	-	-	Faible
Euphorbe réveil matin	<i>Euphorbia helioscopia</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Euphorbe poilue	<i>Euphorbia illirica</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	-	-	-	moyen
Euphorbe omblette	<i>Euphorbia peplus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Euphorbe de Séguier	<i>Euphorbia seguieriana</i>	-	-	-	-	LC	VU	-	-	-	-	Faible
Euphorbe raide	<i>Euphorbia stricta</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
-	<i>Euphorbia verrucosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Euphrase raide	<i>Euphrasia stricta</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Sarrasin commun	<i>Fagopyrum esculentum</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	non envahissante actuellement	-	Faible
Renouée liseron	<i>Fallopia convolvulus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Fétuque d'Auquier	<i>Festuca auquieri</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Fétuque de Léman	<i>Festuca lemanii</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra subsp. rubra</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
-	<i>Festuca sect.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Ficaire à bulbilles	<i>Ficaria verna</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Figuier commun	<i>Ficus carica</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	non envahissante actuellement	-	Faible
Immortelle d'Allemagne	<i>Filago germanica</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Filipendule vulgaire	<i>Filipendula vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Fenouil commun	<i>Foeniculum vulgare</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Bourgène	<i>Frangula alnus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orne	<i>Fraxinus ornus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	PEE à impact modéré	-	Faible
Pintade	<i>Fritillaria meleagris</i>	-	-	-	-	LC	-	-	X	-	-	Faible
Fumana à tiges retombantes	<i>Fumana procumbens</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Fumeterre des murs	<i>Fumaria muralis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Fumeterre officinale	<i>Fumaria officinalis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Aster linosyris	<i>Galatella linosyris</i>	-	-	-	-	LC	NE	-	-	-	-	Faible
Gaillet dressé	<i>Galium album</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Gaillet commun	<i>Galium mollugo</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Gaillet de Paris	<i>Galium parisiense</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Gaillet rude	<i>Galium pumilum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Gaillet aquatique	<i>Galium uliginosum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Gastridie	<i>Gastridium ventricosum</i>	-	-	-	-	LC	VU	dét.	-	-	-	fort
Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Genette	<i>Genista pilosa subsp. pilosa</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Genêt des teinturiers	<i>Genista tinctoria</i>	-	-	-	-	LC	LC	dét.	-	-	-	moyen
Géranium des colombes	<i>Geranium columbinum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Géranium pourpre	<i>Geranium purpureum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Géranium sanguin	<i>Geranium sanguineum</i>	-	-	-	-	LC	NT	dét.	-	-	-	moyen
Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Globulaire commune	<i>Globularia bisnagarica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Globulaire commune	<i>Globularia vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Hélianthème des Apennins	<i>Helianthemum apenninum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Hélianthème jaune	<i>Helianthemum nummularium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Immortelle des dunes	<i>Helichrysum stoechas</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Avoine des prés	<i>Helictochloa pratensis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Hellébore fétide	<i>Helleborus foetidus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Picride fausse Vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Ache nodiflore	<i>Helosciadium nodiflorum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Hippocrepis à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>	-	-	-	art. 4	LC	LC	-	-	-	-	fort
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orge sauvage	<i>Hordeum murinum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orge faux seigle	<i>Hordeum secalinum</i>	-	-	-	-	LC	VU	dét.	-	-	-	moyen
Hornungie des pierres	<i>Hornungia petraea</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Houblon grimpant	<i>Humulus lupulus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Jacinthe sauvage	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Millepertuis velu	<i>Hypericum hirsutum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Millepertuis couché	<i>Hypericum humifusum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Millepertuis élégant	<i>Hypericum pulchrum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Millepertuis à quatre ailes	<i>Hypericum tetrapterum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Porcelle glabre	<i>Hypochaeris glabra</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Inula conyzae</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Inule des montagnes	<i>Inula montana</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Inule à feuilles de saule	<i>Inula salicina</i>	-	-	art. 1	-	LC	-	-	-	-	-	fort
Iris fétide	<i>Iris foetidissima</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Iris faux acore	<i>Iris pseudacorus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Séneçon aquatique	<i>Jacobaea aquatica</i>	-	-	-	-	LC	NE	dét.	-	-	-	moyen
Séneçon à feuilles de Roquette	<i>Jacobaea erucifolia</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Herbe de saint Jacques	<i>Jacobaea vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	non envahissante actuellement	-	Faible
Jonc à tépales aigus	<i>Juncus acutiflorus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Jonc à tépales obtus	<i>Juncus subnodulosus</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	X	-	-	moyen
Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Juniperus communis var. communis</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
-	<i>Karpatiosorbus x hybrida</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Knautie des champs	<i>Knautia arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Koelérie du Valais	<i>Koeleria vallesiana</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Koelérie du Valais	<i>Koeleria vallesiana subsp. vallesiana</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Pendrille	<i>Lactuca muralis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Laitue vivace	<i>Lactuca perennis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Laitue scariote	<i>Lactuca serriola</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Laitue effilée	<i>Lactuca viminea</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Laitue vireuse	<i>Lactuca virosa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Laserpitium latifolium subsp. latifolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Gesse hérissée	<i>Lathyrus hirsutus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	fort
Gesse à larges feuilles	<i>Lathyrus latifolius</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Gesse des montagnes	<i>Lathyrus linifolius</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Gesse noire	<i>Lathyrus niger</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Gesse à fruits ronds	<i>Lathyrus sphaericus</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	-	-	-	moyen
Laurier-sauce	<i>Laurus nobilis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Miroir de Vénus	<i>Legousia speculum-veneris</i>	-	-	art. 1	-	LC	-	dét.	-	-	-	fort

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Petite lentille d'eau	<i>Lemna minor</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta</i>	-	-	-	-	NA	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Lentille d'eau à trois sillons	<i>Lemna trisulca</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Liondent hispide	<i>Leontodon hispidus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Liondent hispide	<i>Leontodon hispidus subsp. hispidus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Leucanthème à feuilles de graminées	<i>Leucanthemum graminifolium</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Marguerite commune	<i>Leucanthemum vulgare</i>	-	-	-	-	DD	LC	-	-	-	-	Faible
Libanotis	<i>Libanotis pyrenaica</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Troëne	<i>Ligustrum vulgare</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Limodore avorté	<i>Limodorum abortivum</i>	-	-	art. 1	-	LC	NT	-	-	-	-	fort
Linaire couchée	<i>Linaria supina</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Linum appressum</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Lin purgatif	<i>Linum catharticum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Lin des Alpes	<i>Linum leonii</i>	-	-	-	-	NT	NE	-	-	-	-	Faible
Lin raide	<i>Linum strictum</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Lin souffré	<i>Linum suffruticosum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Lin à feuilles menues	<i>Linum tenuifolium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Lin cultivé	<i>Linum usitatissimum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Lin bisannuel	<i>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Limoine	<i>Lipandra polysperma</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Grémil officinal	<i>Lithospermum officinale</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Cotonnière de France	<i>Logfia gallica</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	-	-	-	moyen
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Loncomelos pyrenaicum</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Chèvrefeuille des jardins	<i>Lonicera caprifolium</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	-	-	Faible
Chèvrefeuille de Toscane	<i>Lonicera etrusca</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Chèvrefeuille des haies	<i>Lonicera xylosteum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Lotier maritime	<i>Lotus maritimus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Lotus des marais	<i>Lotus pedunculatus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
-	<i>Lotus tenuis</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Lycopside des champs	<i>Lycopsis arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	fort
Lycope d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Mouron rouge	<i>Lysimachia arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	-	-	-	art. 4	LC	LC	-	X	-	-	fort
Lysimaque commune	<i>Lysimachia vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Mauve hérissée	<i>Malva setigera</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	fort
Mauve sauvage	<i>Malva sylvestris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Matricaire Camomille	<i>Matricaria chamomilla</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Luzerne tachetée	<i>Medicago arabica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Luzerne naine	<i>Medicago minima</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa subsp. sativa</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact modéré	-	Faible
Mélampyre des prés	<i>Melampyrum pratense</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Mélique uniflore	<i>Melica uniflora</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Mélilot officinal	<i>Melilotus officinalis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Mélitte à feuilles de Mélisse	<i>Melittis melissophyllum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Menthe des champs	<i>Mentha arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Menthe à feuilles rondes	<i>Mentha suaveolens</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Mercuriale annuelle	<i>Mercurialis annua</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Mercuriale vivace	<i>Mercurialis perennis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Tabouret perfolié	<i>Microthlaspi perfoliatum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	fort
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Muscari à grappes	<i>Muscari neglectum</i>	-	-	-	-	LC	NE	-	-	-	-	Faible
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Myosotis rameux	<i>Myosotis ramosissima</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Myriophylle à épis	<i>Myriophyllum spicatum</i>	-	-	-	-	LC	DD	-	-	-	-	Faible
Myriophylle verticillé	<i>Myriophyllum verticillatum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Cresson des fontaines	<i>Nasturtium officinale</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Néottie nid d'oiseau	<i>Neottia nidus-avis</i>	-	-	art. 1	-	LC	NT	-	-	-	-	fort
Grande Listère	<i>Neottia ovata</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Nigelle de Damas	<i>Nigella damascena</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Odontite de Jaubert	<i>Odontites jaubertianus</i>	-	art. 1	-	-	LC	-	-	-	-	-	fort
Euphrase jaune	<i>Odontites luteus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Odontites jaune	<i>Odontites luteus subsp. luteus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Odontite rouge	<i>Odontites vernus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Odontites tardif	<i>Odontites vernus subsp. serotinus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Oenanthe fistuleuse	<i>Oenanthe fistulosa</i>	-	-	-	-	LC	-	-	X	-	-	Faible
Oenanthe à feuilles de Silaüs	<i>Oenanthe silaifolia</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	X	-	-	moyen

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Sainfoin	<i>Onobrychis viciifolia</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	non envahissante actuellement	-	Faible
Bugrane jaune	<i>Ononis natrix</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Bugrane naine	<i>Ononis pusilla</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Bugrane épineuse	<i>Ononis spinosa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Bugrane striée	<i>Ononis striata</i>	-	-	art. 1	-	LC	NT	-	-	-	-	fort
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	-	-	art. 1	-	LC	LC	-	-	-	-	fort
-	<i>Ophrys araneola</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Ophrys araignée	<i>Ophrys aranifera</i>	-	-	-	-	LC	NT	-	-	-	-	Faible
Ophrys mouche	<i>Ophrys insectifera</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Ophrys bécasse	<i>Ophrys scolopax</i>	-	-	art. 1	-	LC	LC	-	-	-	-	fort
Orchis homme pendu	<i>Orchis anthropophora</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orchis mâle	<i>Orchis mascula</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orchis pourpre	<i>Orchis purpurea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Ornithogale en ombelle	<i>Ornithogalum umbellatum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orobanche du thym	<i>Orobanche alba</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Orobanche du lierre	<i>Orobanche hederæ</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orobanche du trèfle	<i>Orobanche minor</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	fort

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Pariétaire des murs	<i>Parietaria judaica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Vigne-vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Panais cultivé	<i>Pastinaca sativa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Renouée Persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Oeillet prolifère	<i>Petrorhagia prolifera</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Petrosedum ochroleucum</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Orpin réfléchi	<i>Petrosedum rupestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Baldingère faux-roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Filaire intermédiaire	<i>Phillyrea media</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	-	-	-	moyen
Fléole de Bertoloni	<i>Phleum nodosum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Roseau	<i>Phragmites australis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
-	<i>Phyllostachys Siebold</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Raiponce orbiculaire	<i>Phyteuma orbiculare</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Raiponce orbiculaire	<i>Phyteuma orbiculare subsp. tenerum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Picride éperviaire	<i>Picris hieracioides</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Piloselle	<i>Pilosella officinarum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Petit boucage	<i>Pimpinella saxifraga</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Plantain Corne-de-cerf	<i>Plantago coronopus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Plantain moyen	<i>Plantago media</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orchis vert	<i>Platanthera chlorantha</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Platanus x hispanica</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	PEE à impact modéré	-	Faible
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Pâturin bulbeux	<i>Poa bulbosa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Poa bulbosa</i> var. <i>vivipara</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Polygale du calcaire	<i>Polygala calcarea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Polygala commun	<i>Polygala vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Sceau de Salomon multiflore	<i>Polygonatum multiflorum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Peuplier Tremble	<i>Populus tremula</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Potamot de Berchtold	<i>Potamogeton berchtoldii</i>	-	-	-	-	LC	DD	-	-	-	-	Faible
Potamot crépu	<i>Potamogeton crispus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Potentille tormentille	<i>Potentilla erecta</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Potentille des montagnes	<i>Potentilla montana</i>	-	-	art. 1	-	LC	NT	dét.	-	-	-	fort

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Potentille dressée	<i>Potentilla recta</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Potentille faux fraisier	<i>Potentilla sterilis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Potentille de Tabernaemontanus	<i>Potentilla verna</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Pimprenelle à fruits réticulés	<i>Poterium sanguisorba</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Coucou	<i>Primula veris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Scille d'automne	<i>Prospero autumnale</i>	-	-	art. 1	-	LC	LC	-	-	-	-	fort
Brunelle laciniée	<i>Prunella laciniata</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Merisier vrai	<i>Prunus avium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Prunier myrobolan	<i>Prunus cerasifera</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Laurier-cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
-	<i>Prunus laurocerasus</i> var. <i>laurocerasus</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Bois de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Épine noire	<i>Prunus spinosa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Pulmonaire à feuilles longues	<i>Pulmonaria longifolia</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Pulmonaire à feuilles longues	<i>Pulmonaria longifolia</i> subsp. <i>longifolia</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Quercus x streimii</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Stellaire holostée	<i>Rabelera holostea</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Renoncule graminée	<i>Ranunculus gramineus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Bouton d'or à feuilles d'Ophioglosse	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	-	art. 1	-	-	LC	-	-	X	-	-	fort
Renoncule à petites fleurs	<i>Ranunculus parviflorus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Ravenelle	<i>Raphanus raphanistrum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Reynoutria Houtt.,</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
-	<i>Reynoutria x bohemica</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Nerprun Alaterne	<i>Rhamnus alaternus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Nerprun des rochers	<i>Rhamnus saxatilis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
-	<i>Rhamnus saxatilis subsp. saxatilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Sumac hérissé	<i>Rhus typhina</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Rosier des champs	<i>Rosa arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Rosier des chiens	<i>Rosa canina</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Rosa micrantha</i>	-	-	-	-	-	NE	-	-	-	-	Faible
Rosier toujours vert	<i>Rosa sempervirens</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Rosier à feuilles de Boucage	<i>Rosa spinosissima</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
-	<i>Rosa squarrosa</i>	-	-	-	-	-	NE	-	-	-	-	Faible
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>	-	-	-	art. 4	LC	LC	-	-	-	-	fort
Rosier bleue	<i>Rubus caesius</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
-	<i>Rubus fruticosus</i>	-	-	-	-	-	DD	-	-	-	-	Faible
Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Patience agglomérée	<i>Rumex conglomeratus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Patience élégante	<i>Rumex pulcher</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	an. V	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Sabulina tenuifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Sagine apétale	<i>Sagina apetala</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Saule à feuilles d'Olivier	<i>Salix atrocinerea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Osier blanc	<i>Salix viminalis</i>	-	-	-	-	LC	NE	dét.	X	-	-	moyen
Sauge officinale	<i>Salvia officinalis</i>	-	-	-	-	NT	-	-	-	non envahissante actuellement	-	Faible
Sauge des prés	<i>Salvia pratensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Sauge fausse-verveine	<i>Salvia verbenaca</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Sureau yèble	<i>Sambucus ebulus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Samole de Valerand	<i>Samolus valerandi</i>	-	-	-	-	LC	-	-	X	-	-	Faible
Grande pimprenelle	<i>Sanguisorba officinalis</i>	-	-	-	-	LC	LC	dét.	X	-	-	moyen
Sanicle d'Europe	<i>Sanicula europaea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Saxifrage à trois doigts	<i>Saxifraga tridactylites</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Scabieuse colombarie	<i>Scabiosa columbaria</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Scandix Peigne-de-Vénus	<i>Scandix pecten-veneris</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	fort
Fétuque Roseau	<i>Schedonorus arundinaceus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Jonc des chaisiers	<i>Schoenoplectus lacustris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Choin noirâtre	<i>Schoenus nigricans</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	X	-	-	moyen

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Scirpe-jonc	<i>Scirpoides holoschoenus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	X	-	-	Faible
Scorsonère des prés	<i>Scorzonera humilis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Scrofulaire aquatique	<i>Scrophularia auriculata</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Poivre de muraille	<i>Sedum acre</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Orpin blanc	<i>Sedum album</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Séséli des montagnes	<i>Seseli montanum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Séséli des montagnes	<i>Seseli montanum subsp. montanum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Seslérie blanchâtre	<i>Sesleria caerulea</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
-	<i>Sesleria caerulea subsp. caerulea</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Rubéole des champs	<i>Sherardia arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Crapaudine à feuilles d'hysope	<i>Sideritis hyssopifolia</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Crapaudine de Guillon	<i>Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Silaüs des prés	<i>Silaum silaus</i>	-	-	-	-	LC	-	-	X	-	-	Faible
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Silène nutans	<i>Silene nutans</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Tapotte	<i>Silene vulgaris subsp. vulgaris</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Moutarde des champs	<i>Sinapis arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Herbe aux chantres	<i>Sisymbrium officinale</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Solidage géant	<i>Solidago gigantea</i>	-	-	-	-	NA	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Laiteron piquant	<i>Sonchus asper subsp. asper</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Spirée à feuilles de millepertuis	<i>Spiraea hypericifolia</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Spirée à feuilles de millepertuis	<i>Spiraea hypericifolia subsp. obovata</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Spiranthe d'automne	<i>Spiranthes spiralis</i>	-	-	art. 1	-	LC	-	-	-	-	-	fort
Épiaire droite	<i>Stachys recta</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Potamot de Suisse	<i>Stuckenia pectinata</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Tanaisie en corymbe	<i>Tanacetum corymbosum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
-	<i>Taraxacum F.H.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Pissenlit de Navarre	<i>Taraxacum navarrense</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
If à baies	<i>Taxus baccata</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Germandrée petit-chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Germandrée des montagnes	<i>Teucrium montanum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Germandrée	<i>Teucrium scorodonia</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	X	-	-	Faible
Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris</i>	-	-	art. 1	-	LC	-	dét.	X	-	-	fort
Thésium couché	<i>Thesium humifusum</i>	-	-	-	-	LC	DD	-	-	-	-	Faible
Thésium divariqué	<i>Thesium humifusum subsp. divaricatum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Thésium couché	<i>Thesium humifusum subsp. humifusum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Thym à tiges longues	<i>Thymus longicaulis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
-	<i>Thymus praecox</i>	-	-	-	-	-	LC	-	-	exogène	-	Faible
-	<i>Thymus sect.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Tilia x europaea</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Torilis des champs	<i>Torilis arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	fort
Torilis faux-cerfeuil	<i>Torilis japonica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Torilis à fleurs glomérulées	<i>Torilis nodosa</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Alisier des bois	<i>Torminalis glaberrima</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Petit Salsifis	<i>Tragopogon pratensis subsp. minor</i>	-	-	-	-	D D	-	-	-	-	-	Faible
Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis subsp. pratensis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Bardanette en grappe	<i>Tragus racemosus</i>	-	-	-	-	LC	NE	-	-	-	-	Faible
Trèfle à folioles étroites	<i>Trifolium angustifolium</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limous in	ZNIE FF	Zones humid es	PEE	Dérogation après avis CNP	Enjeu local
Trèfle champêtre	<i>Trifolium campestre</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Trèfle Porte-fraises	<i>Trifolium fragiferum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Trèfle intermédiaire	<i>Trifolium medium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Trèfle rougeâtre	<i>Trifolium rubens</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Trèfle rude	<i>Trifolium scabrum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Trinie commune	<i>Trinia glauca</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Trisetè commune	<i>Trisetum flavescens</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Tulipe des Alpes	<i>Tulipa sylvestris subsp. australis</i>	-	-	-	-	LC	-	dét.	-	-	-	moyen
Ajonc nain	<i>Ulex minor</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Petit orme	<i>Ulmus minor</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
-	<i>Valeriana excelsa</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Mâche à fruits velus	<i>Valerianella eriocarpa</i>	-	-	-	-	LC	NE	-	-	-	-	Faible
Mache doucette	<i>Valerianella locusta</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Molène noire	<i>Verbascum nigrum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Molène bouillon-blanc	<i>Verbascum thapsus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limousin	ZNIE FF	Zones humides	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Molène fausse-blattaire	<i>Verbascum virgatum</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Mouron aquatique	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	-	-	-	-	LC	-	-	X	-	-	Faible
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Cresson de cheval	<i>Veronica beccabunga</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	Faible
Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Véronique à feuilles de lierre	<i>Veronica hederifolia</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Véronique douteuse	<i>Veronica orsiniana</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact modéré	-	Faible
Véronique luisante	<i>Veronica polita</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Véronique à feuilles de serpolet	<i>Veronica serpyllifolia</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Viorne mancienne	<i>Viburnum lantana</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Vesce à feuilles étroites	<i>Vicia angustifolia</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Vesce de Poméranie	<i>Vicia cassubica</i>	-	-	-	-	V U	-	-	-	-	oui	Faible
Vesce cracca	<i>Vicia cracca</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Vesce jaune	<i>Vicia lutea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>	-	-	-	-	N A	LC	-	-	non envahissante actuellement	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LR F	LR Limous in	ZNIE FF	Zones humid es	PEE	Dérogation après avis CNPN	Enjeu local
Vesce des moissons	<i>Vicia segetalis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Vesce velue	<i>Vicia villosa</i>	-	-	-	-	LC	DD	-	-	-	-	Faible
Petite pervenche	<i>Vinca minor</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Dompte-venin	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	fort
-	<i>Viola arvensis</i> var. <i>arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible
Violette hérissée	<i>Viola hirta</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Violette de Rivinus	<i>Viola riviniana</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	Faible
Vulpie queue-d'écureuil	<i>Vulpia bromoides</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Vulpie ambiguë	<i>Vulpia ciliata</i> subsp. <i>ambigua</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Vulpie ciliée	<i>Vulpia ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	Faible
Vulpie unilatérale	<i>Vulpia unilateralis</i>	-	-	-	-	LC	DD	-	-	-	-	Faible
Zannichellie des marais	<i>Zannichellia palustris</i>	-	-	-	-	LC	DD	-	-	-	-	Faible
Richarde	<i>Zantedeschia aethiopica</i>	-	-	-	-	N A	-	-	-	PEE à impact majeur	-	Faible
-	<i>Ziziphora acinos</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Faible

8.2. ANNEXE 2 : FLORE RECENSEE SUR LE SITE D'ETUDE

Au total 20 espèces identifiées dont 0 espèce protégée, 0 espèce patrimoniale, 4 espèces à caractère envahissant, et 4 espèces de zones humides.

Tableau 28 : Liste exhaustive des espèces de flore observées sur le site d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LRF	LR Limousi n	ZNIEFF	Zones humides	PEE	Dérogati on après avis CNP	Enjeu local
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	-
Lierre grimpant	<i>hedera helix</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	-
Houblon grimpant	<i>Humulus lupulus</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	-
Ortie dioïque	<i>urtica dioica</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	-
Roseau	<i>phragmites australis</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	-	-	-
Saule à feuilles d'Olivier	<i>salix atrocinerea</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	-
Saule blanc	<i>salix alba</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	X	exogène	-	-
Renouée du Japon	<i>reynoutria japonica</i>	-	-	-	-	NA	-	-	-	PEE à impact majeur	-	-
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
-	<i>Rubus sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	<i>populus x canadensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	PEE à impact majeur	-	-
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	-	-	-	-	NA	-	-	-	non envahissante actuellement	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DH	PN	PR	PD	LRF	LR Limousi n	ZNIEFF	Zones humides	PEE	Dérogati on après avis CNP	Enjeu local
Rosier des chiens	<i>rosa canina</i>	-	-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	-
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	-	-	-	-	LC	-	-	X	-	-	-
Laurier-sauce	<i>Laurus nobilis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	-	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
-	<i>Cornus rugosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

8.3. ANNEXE 3 : RELEVES DE VEGETATION

	Nom de l'observateur	Léa Kennison			Léa Kennison			Léa Kennison			Léa Kennison		
	Date	05/11/2025			05/11/2025			05/11/2025			05/11/2025		
	N° Relevé	RV1			RV2			RV3			RV4		
	Intitulé de l'habitats	Plantations de Populus			Formations riveraines d'arbustes invasifs			Ronciers			Formations riveraines de Saules		
	Code EUNIS	G1.C1			F9.35			F3.131			G1.11		
	Zone humide (p. / H / non)	p.			non			non			H.		
	Hauteur moyenne de la végétation (cm)	600			200			200			250		
	Sol nu (%)	20%			5%			10%			30%		
	Strates	h	a	A	h	a	A	h	a	A	h	a	A
Nom vernaculaire	Nom scientifique	0	4	1	0	2	0	2	2	0	2	2	1
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>		2						2			2	
Saule à feuilles d'olivier	<i>Salix atrocinerea</i>												3
Liège grimant	<i>Hedera helix</i>										2		
Houblon	<i>Humulus lupulus</i>							1				1	
Grande ortie	<i>Urtica dioica</i>							2			1		
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>					5							
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>					1							
Frene commun	<i>Fraxinus excelsior</i>												

Peuplier du Canada	<i>Populus x canadensis</i>			3									
Rosier des chiens	<i>Rosa canina</i>		1										
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>		1										
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>		1										
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>												
Rubus sp.	<i>Rubus sp.</i>							4					

8.4. ANNEXE 4 : FAUNE RECENSEE EN BIBLIOGRAPHIE

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Oiseaux – 90 espèces							
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	an. I	art. 3	LC	LC	dét.	Fort
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	an. I	art. 3	LC	NT	dét.	Notable
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	an. I	art. 3	VU	-	dét.	Fort
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	an. I	art. 3	LC	VU	dét.	Notable
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	art. 3	NT	LC	-	Notable
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	an. I	art. 3	NT	VU	dét.	Très fort

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	-	LC	VU	-	Notable
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	dét.	Modéré
Canard de Chiloé	<i>Mareca sibilatrix</i>	-	-	-	-	-	NE
Canard domestique	<i>Anas platyrhynchos f. domestica</i>	-	-	-	-	-	NE
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	-	-	NA	-	-	NE
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	art. 3	NT	CR	dét.	Fort
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Modéré
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	an. I	art. 3	LC	NT	dét.	Notable
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	an. I	art. 3	EN	-	dét.	Fort
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	an. I	art. 3	LC	EN	dét.	Notable
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	-	art. 3	LC	LC	-	NA
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	an. I	art. 3	LC	LC	dét.	Notable
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	DD	-	DC

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Notable
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	-	LC	LC	dét.	Modéré
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	art. 3	VU	RE	-	Notable
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	art. 3	LC	VU	-	Notable
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Notable
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	-	art. 3	LC	VU	-	Notable
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	NT	-	Notable
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Notable
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	an. I	art. 3	CR	-	dét.	NE
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	art. 3	LC	LC	dét.	Modéré
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	art. 3	NT	-	-	Fort
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Fort
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	art. 3	VU	-	-	Fort
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	art. 3	NT	NT	-	Notable
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	an. I	art. 3	VU	NT	-	Fort
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	-	art. 3	LC	VU	dét.	Notable
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	an. I	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Notable
Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	-	art. 3	LC	VU	dét.	Fort
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	an. I	art. 3	NT	NT	dét.	Fort
Pigeon biset (souche domestique)	<i>Columba livia f. domestica</i>	-	-	-	-	-	NE
Pigeon biset (souche sauvage)	<i>Columba livia</i>	-	-	DD	-	-	NA
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	art. 3	-	-	-	NE
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-	art. 3	VU	EN	dét.	Fort
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	NT	-	Notable
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	-	art. 3	NT	VU	-	Notable
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	art. 3	NT	-	-	Fort
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	-	art. 3	LC	-	-	Modéré
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	art. 3	VU	-	-	Fort
Chiroptères – 21 espèces							
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	an. II et IV	art. 2	LC	LC	dét.	Modéré

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	an. II et IV	art. 2	LC	LC	dét.	Notable
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	an. II et IV	art. 2	LC	-	dét.	Fort
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	an. II et IV	art. 2	VU	CR	dét.	Majeur
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Modéré
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	an. II et IV	art. 2	LC	LC	dét.	Modéré
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Notable
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	an. II et IV	art. 2	NT	NT	dét.	Fort
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	an. IV	art. 2	LC	EN	dét.	Notable
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	an. IV	art. 2	VU	LC	-	Notable
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	an. IV	art. 2	VU	VU	dét.	Fort
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	dét.	Fort
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Modéré
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Notable
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	an. II et IV	art. 2	LC	NT	dét.	Notable
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	-	Notable
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	an. IV	art. 2	LC	NT	-	Notable
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	-	Très fort
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	an. IV	art. 2	LC	DD	-	DC
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	an. II et IV	art. 2	LC	EN	dét.	Très fort
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	-	Notable

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Mammifères – 7 espèces							
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	art. 2	LC	LC	-	Modéré
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	art. 2	LC	LC	-	Modéré
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	-	NA	NA	-	NA
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	-	-	NA	NA	-	NA
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	-	-	NA	NA	-	NA
Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	an. II* et IV	art. 2	CR	CR	dét.	Majeur
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	an. II et IV	art. 2	LC	LC	dét.	Notable
Amphibiens – 7 espèces							
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	an. IV	art. 2	LC	NT	-	Notable
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	-	art. 3	LC	-	-	Notable
Complexe des Grenouilles vertes	<i>Pelophylax sp.</i>	-	-	-	-	-	NE
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	dét.	Fort
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Notable
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Modéré
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	an. IV	art. 2	NT	NT	dét.	Fort
Reptiles – 4 espèces							
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	an. II et IV	art. 2	LC	NT	dét.	Fort
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Modéré

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	an. IV	art. 2	LC	LC	-	Modéré
Trachémyde écrite	<i>Trachemys scripta</i>	-	-	NA	NA	-	NA
Rhopalocères – 4 espèces							
Argus des pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>	-	-	NA	NA	-	NA
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Collier-de-corail	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	an. II et IV	art. 2	LC	VU	dét.	Fort
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	an. II	art. 3	LC	VU	dét.	Notable
Flambé	<i>Ipliclides podalirius</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Mélitée de la lancéole	<i>Melitaea parthenoides</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Orthoptères – 5 espèces							
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	-	-	-	LC	-	NE
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	-	LC	-	NE
Méconème scutigère	<i>Cyrtaspis scutata</i>	-	-	-	LC	-	NE
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	-	-	-	LC	-	NE
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	-	-	-	LC	-	NE
Odonates – 14 espèces							
Aesche bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-	Notable
Aesche paisible	<i>Boyeria irene</i>	-	-	LC	NT	-	Notable
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	Notable
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	an. II	art. 3	LC	NT	dét.	Fort
Agrion de Vanden Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	-	LC	LC	-	Notable
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-	Notable
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	-	LC	NT	dét.	Fort
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	-	-	LC	NT	-	Modéré
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	an. II et IV	art. 2	LC	NT	dét.	Fort

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Gomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>	-	-	LC	LC	-	Notable
Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	an. II	art. 2	LC	NT	dét.	Fort
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	-	LC	LC	-	Notable
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	-	-	LC	LC	dét.	Notable
Coléoptères – 12 espèces							
-	<i>Agelastica alni</i>	-	-	-	-	-	NE
-	<i>Longitarsus dorsalis</i>	-	-	-	-	-	NE
-	<i>Ocypus olens</i>	-	-	-	-	-	NE
Cétoine dorée	<i>Cetonia aurata</i>	-	-	-	-	-	NE
Chrysomèle américaine	<i>Chrysolina americana</i>	-	-	-	-	-	NE
Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>	-	-	-	-	-	NE
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	an. II et IV	art. 2	-	-	-	NE
Grande coccinelle orange	<i>Halyzia sedecimguttata</i>	-	-	-	-	-	NE
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	an. II	-	-	-	-	NE
Rhinocéros	<i>Oryctes nasicornis</i>	-	-	-	-	-	NE
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	an. II* et IV	art. 2	-	-	dét.	NE
Ver luisant	<i>Lampyrus noctiluca</i>	-	-	-	-	-	NE
Arachnides – 1 espèce							
Misumène variable	<i>Misumena vatia</i>	-	-	-	-	-	NE

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Diptères – 4 espèces							
Grand bombyle	<i>Bombylius major</i>	-	-	-	-	-	NE
Syrphe ceinturé	<i>Episyrphus balteatus</i>	-	-	-	-	-	NE
	<i>Lucilia sericata</i>	-	-	-	-	-	NE
Milésie faux-frelon	<i>Milesia crabroniformis</i>	-	-	-	-	-	NE
Hémiptères – 3 espèces							
	<i>Dyroderes umbraculatus</i>	-	-	-	-	-	NE
Gendarme	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	-	-	-	-	-	NE
Cigale rouge	<i>Tibicina haematodes</i>	-	-	-	LC	-	NE
Hétérocères – 2 espèces							
Manteau pâle	<i>Eilema caniola</i>	-	-	-	-	-	NE
	<i>Rhodometra sacraria</i>	-	-	-	-	-	NE
Hyménoptères – 2 espèces							
	<i>Sceliphron caementarium</i>	-	-	-	-	-	NE
Frelon asiatique	<i>Vespa velutina</i>	-	-	-	-	-	NE
Mollusques – 3 espèces							
Cornet étroit	<i>Cochlicella acuta</i>	-	-	-	-	-	NE
Corbicule asiatique	<i>Corbicula fluminea</i>	-	-	-	-	-	NE
Mulette des rivières	<i>Potomida littoralis</i>	-	-	-	-	dét.	NE

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO/DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional
Poissons – 12 espèces							
Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	-	-	LC	-	-	NE
Alose feinte atlantique	<i>Alosa fallax</i>	an. II et V	art. 1	NT	-	-	NE
Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	an. V	-	LC	-	-	NE
Brochet commun	<i>Esox lucius</i>	-	art. 1	VU	-	-	NE
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	-	-	LC	-	-	NE
Chevesne commun	<i>Squalius cephalus</i>	-	-	LC	-	-	NE
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	-	-	LC	-	-	NE
Gobio indéterminé	<i>Gobio sp.</i>	-	-	-	-	-	NE
Grande Alose	<i>Alosa alosa</i>	an. II et V	art. 1	CR	-	-	NE
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	an. II	art. 1	LC	-	-	NE
Perche commune	<i>Perca fluviatilis</i>	-	-	LC	-	-	NE
Saumon de l'Allier	<i>Salmo salar</i>	an. II et V	art. 1	VU	-	-	NE

LRN : Liste Rouge Nationale

LRR : Liste Rouge Régionale

En rose foncé : espèce protégée soumise à dérogation après avis du CNPN

En jaune : espèce patrimoniale

NE : non évalué

DC : déficit de connaissance

PN : Protection Nationale

DO/DH : Directive Oiseaux / Directive Habitat

En rose : espèce protégée

En orange : espèce exotique

NA : non applicable

8.5. ANNEXE 5 : FAUNE RECENSEE EN BIBLIOGRAPHIE

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Oiseaux du cortège des milieux bâtis									
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	art. 3	LC	NT	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Oiseaux du cortège des milieux forestiers									
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Oiseaux généralistes									
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	avéré sédentaire

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DO	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu régional NA	Enjeu local	Statut sur site
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré nicheur certain
Oiseaux du cortège des milieux humides									
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	art. 3	LC	LC	-	Modéré	faible	avéré sédentaire
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	dét.	Modéré	très faible	avéré sédentaire
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	an. I	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	avéré sédentaire
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	NT	-	Notable	très faible	avéré sédentaire
Oiseaux du cortège des milieux ouverts/semi-ouverts									
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	art. 3	VU	NT	-	Fort	moyen	avéré sédentaire

LRN : Liste Rouge Nationale

LRR : Liste Rouge Régionale

En rose : espèce protégée

PN : Protection Nationale

DO : Directive Oiseaux

8.6. ANNEXE 6 : DONNEES FAUNE FLORE HABITATS NATURELS DU ZONAGE ENVIRONNEMENTAL NATURA 2000

Statut	Désignation	Site d'étude	Enjeux écologiques
Natura 2000 : (ZPS Directive habitat)	FR5402009- VALLÉE DE LA CHARENTE ENTRE ANGOULÊME	En partie sur le site d'étude	Habitats, mammifère, invertébrés, poissons,

Nom de l'habitat	Code Natura 2000	Surface au du site Natura 2000	Potentialité de présence au sein du périmètre d'étude
Habitats visés à l'Annexe I de la Directive 92/43/CEE du Conseil			
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	6110	-	nulle
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	6220	0,1ha	nulle
Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae	7210	39,34ha	nulle
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	9180	10,21ha	nulle
Forêts alluviales à Aulne glutineux Alnus glutinosa et Frêne élevé Fraxinus excelsior (Alno Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0	900ha	faible
Habitats patrimoniaux			
Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	3140	0,19 ha	Faible

Nom de l'habitat	Code Natura 2000	Surface au du site Natura 2000	Potentialité de présence au sein du périmètre d'étude
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3150	-	nulle
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260	-	nulle
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.	3270	-	faible
Formations à <i>Juniperus</i> <i>communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130	1,2 ha	nulle
Pelouses sèches semi- naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) – sites d'orchidées remarquables	6210	-	nulle
Prairies à Molinie (<i>Molinia</i>) sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion</i> <i>caeruleae</i>)	6410	-	nulle
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin	6430	161,19 ha	nulle
Tourbières basses alcalines	7230	-	nulle
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	-	nulle
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus</i> <i>rotundifolia</i>	9340	13,5 ha	nulle

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Espèces visées à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE du Conseil			
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	Potentiel
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	Potentiel
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308	Potentiel
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	1310	Potentiel
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321	Potentiel
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	Potentiel
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	1355	Nulle en l'absence de milieu favorable
Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	1356	Nulle en l'absence de milieu favorable
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	1041	Potentiel à proximité
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1044	Nulle en l'absence de milieu favorable

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	1046	Potentiel à proximité
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	1060	Nulle en l'absence de milieu favorable
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	1065	Nulle en l'absence de milieu favorable
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	1087	Nulle en l'absence de milieu favorable
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1088	Potentiel à proximité
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	1096	Potentiel à proximité
Grande alose	<i>Alosa alosa</i>	1102	Potentiel à proximité
Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	1103	Potentiel à proximité
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	1106	Potentiel à proximité
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	1220	Potentiel à proximité
Espèces de l'Annexe IV de la Directive Habitat, Faune et Flore et de la Directive Oiseaux			
Martin-pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	-	Potentiel
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	-	Potentiel
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	-	Potentiel
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	-	Potentiel
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	-	Potentiel
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	-	Potentiel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i>	-	Potentiel
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	-	Potentiel
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	-	Potentiel
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	-	Potentiel
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	-	Potentiel
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	-	Potentiel

Statut	Désignation	Site d'étude	Enjeux écologiques
Natura 2000 : (ZSC Directive	FR5400413- VALLÉES CALCAIRES PERI-ANGOUMOISINES	A 3,5 km au Sud	Habitats, mammifères, invertébré et poisson

Nom de l'habitat	Code Natura 2000	Surface au du site Natura 2000	Potentialité de présence au sein du périmètre d'étude
Habitats visés à l'Annexe I de la Directive 92/43/CEE du Conseil			
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion <i>albi</i>	6110	0,09 ha	nulle
Parcours substeppique de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	6220	5,29 ha	nulle
Bas marais calcaires à Marisques <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	7210	1,46 ha	nulle
Forêts alluviales à Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>) et Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>) — (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	91E0	41,14 ha	faible
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180	16,64 ha	nulle
Habitats patrimoniaux			
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	3140	0,69 ha	faible
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3150	21,28 ha	nulle
Rivières des étages montagnards à planitiaires avec végétation flottante à renoncules aquatiques (<i>Ranunculion fluitantis</i> et <i>Callitricho-Batrachion</i>)	3260	-	nulle

Nom de l'habitat	Code Natura 2000	Surface au du site Natura 2000	Potentialité de présence au sein du périmètre d'étude
Formations stables xérothermophiles à Buis commun des pentes rocheuses	5110	3,1 ha	nulle
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco- Brometalia</i>) — sites d'orchidées remarquables	6210	62,2 ha	nulle
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo- limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410	1,92 ha	nulle
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et étages montagnards à alpin	6430	10,77 ha	faible
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510	35,17 ha	nulle
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	-	nulle
Grotte naturelle (non exploitée par le tourisme)	8310	-	nulle
Forêt alluviale résiduelle à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340	51,64 ha	nulle

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Espèces visées à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE du Conseil			
Petit rhinolophe (30 ind.)	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	Potentiel
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	Potentiel
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1305	Potentiel
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308	Potentiel
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	1310	Potentiel
Murin à oreilles échancrées (100 ind.)	<i>Myotis emarginatus</i>	1321	Potentiel
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	1323	Potentiel
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	Potentiel

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Agrion de Mercure (100– 250 ind.)	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1044	Nulle en l'absence de milieu favorable
Grand cuivré	<i>Lycaena dispar</i>	1060	Nulle en l'absence de milieu favorable
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	1065	Nulle en l'absence de milieu favorable
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083	Potentiel à proximité
Azuré de la Sanguisorbe (50 ind.)	<i>Phengaris teleius</i>	6177	Potentiel
Bavard	<i>Cottus perifretum</i>	5315	Potentiel
Espèces de l'Annexe IV de la Directive Habitat, Faune et Flore et de la Directive Oiseaux			
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	-	Potentiel
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	-	Potentiel
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	-	Potentiel
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	-	Potentiel

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i>	-	Potentiel
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Couleuvre d'Esculape	<i>Elaphe longissima</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	-	Potentiel
Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	-	Nulle en l'absence de milieu favorable
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	-	Potentiel
Murin à moustache	<i>Myotis mystacinus</i>	-	Potentiel
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	-	Potentiel
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	-	Potentiel
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	-	Potentiel
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	-	Potentiel
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	-	Potentiel

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	-	Potentiel
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	-	Potentiel
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	-	Potentiel

Statut	Désignation	Site d'étude	Enjeux écologiques
Natura 2000 : (ZSC Directive	FR5412006 – Vallée de la Charente en amont	4 km au nord du site	Habitats, poissons, invertébrés, mammifères, amphibiens.

Nom de l'habitat	Code Natura 2000	Surface au du site Natura 2000	Potentialité de présence au sein du périmètre d'étude
Habitats patrimoniaux			
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de <i>l'Hydrocharition</i>	3150	-	nulle
Rivières des étages montagnards à planitiaies avec végétation flottante à renoncules aquatiques	3260	-	nulle

Nom de l'habitat	Code Natura 2000	Surface au du site Natura 2000	Potentialité de présence au sein du périmètre d'étude
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	6430	-	faible
Forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes bordant de grands fleuves	91F0	-	faible

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Espèces justifiant la désignation du site			
Grèbe esclavon (1 ind.)	<i>Podiceps auritus</i>	A007	Nulle en l'absence de milieu favorable
Blongios nain (1 couple)	<i>Ixobrychus minutus</i>	A022	Nulle en l'absence de milieu favorable
Bihoreau gris (2 couples)	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	Nulle en l'absence de milieu favorable
Aigrette garzette (1–3 ind.)	<i>Egretta garzetta</i>	A026	Nulle en l'absence de milieu favorable
Grande aigrette (1 ind.)	<i>Egretta alba</i>	A027	Nulle en l'absence de milieu favorable

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Héron pourpré (5–10 ind.)	<i>Ardea purpurea</i>	A029	Nulle en l'absence de milieu favorable
Cigogne noire (5 ind.)	<i>Ciconia nigra</i>	A030	Nulle en l'absence de milieu favorable
Cigogne blanche (50 ind.)	<i>Ciconia ciconia</i>	A031	Nulle en l'absence de milieu favorable
Bondrée apivore (1–2 couples)	<i>Pernis apivorus</i>	A072	Nulle en l'absence de milieu favorable
Milan noir (50 ind.)	<i>Milvus migrans</i>	A073	Potentiel
Milan royal (20 ind.)	<i>Milvus milvus</i>	A074	Nulle en l'absence de milieu favorable
Busard des roseaux (20 ind.)	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	Nulle en l'absence de milieu favorable
Busard Saint-Martin (20 ind.)	<i>Circus cyaneus</i>	A082	Nulle en l'absence de milieu favorable
Busard cendré (20 ind.)	<i>Circus pygargus</i>	A084	Nulle en l'absence de milieu favorable
Balbusard pêcheur (1–5 ind.)	<i>Pandion haliaetus</i>	A094	Nulle en l'absence de milieu favorable

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Faucon pèlerin (1–2 ind.)	<i>Falco peregrinus</i>	A103	Potentiel
Grèbe castagneux (15–50 ind.)	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	A004	Potentiel
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	A005	Potentiel
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	A008	Nulle en l'absence de milieu favorable
Grand cormoran (100–200 ind.)	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A017	Potentiel
Héron cendré (30–40 couples)	<i>Ardea cinerea</i>	A028	Potentiel
Cygne tuberculé (3–5 couples)	<i>Cygnus olor</i>	A036	Potentiel
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	A043	Nulle en l'absence de milieu favorable
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	A050	Potentiel

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	A051	Potentiel
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	A052	Nulle en l'absence de milieu favorable
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	A054	Potentiel
Grue cendrée (100 ind.)	<i>Grus grus</i>	A127	Nulle en l'absence de milieu favorable
Échasse blanche (5 ind.)	<i>Himantopus himantopus</i>	A131	Nulle en l'absence de milieu favorable
Avocette élégante (10 ind.)	<i>Recurvirostra avosetta</i>	A132	Nulle en l'absence de milieu favorable
Oedicnème criard (50 ind.)	<i>Burhinus oedicnemus</i>	A133	Nulle en l'absence de milieu favorable
Pluvier doré (200 ind.)	<i>Pluvialis apricaria</i>	A140	Nulle en l'absence de milieu favorable
Combattant varié (100 ind.)	<i>Philomachus pugnax</i>	A151	Nulle en l'absence de milieu favorable
Chevalier sylvain (10 ind.)	<i>Tringa glareola</i>	A166	Nulle en l'absence de milieu favorable

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Sterne pierregarin (30 ind.)	<i>Sterna hirundo</i>	A193	Nulle en l'absence de milieu favorable
Guifette moustac (20 ind.)	<i>Chlidonias hybridus</i>	A196	Nulle en l'absence de milieu favorable
Guifette noire (20 ind.)	<i>Chlidonias niger</i>	A197	Nulle en l'absence de milieu favorable
Hibou des marais (5 ind.)	<i>Asio flammeus</i>	A222	Nulle en l'absence de milieu favorable
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	Nulle en l'absence de milieu favorable
Martin-pêcheur d'Europe (8–12 couples)	<i>Alcedo atthis</i>	A229	Potentiel
Pipit rousseline (50 ind.)	<i>Anthus campestris</i>	A255	Nulle en l'absence de milieu favorable
Gorgebleue à miroir (5 ind.)	<i>Luscinia svecica</i>	A272	Nulle en l'absence de milieu favorable

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Pie-grièche écorcheur (1–3 couples)	<i>Lanius collurio</i>	A338	Nulle en l'absence de milieu favorable
Bruant ortolan (20 ind.)	<i>Emberiza hortulana</i>	A379	Nulle en l'absence de milieu favorable
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	A055	Nulle en l'absence de milieu favorable
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	A056	Nulle en l'absence de milieu favorable
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	A059	Nulle en l'absence de milieu favorable
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	A061	Nulle en l'absence de milieu favorable
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	A136	Nulle en l'absence de milieu favorable
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	A137	Nulle en l'absence de milieu favorable
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	A152	Nulle en l'absence de milieu favorable
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	A153	Nulle en l'absence de milieu favorable
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	A155	Nulle en l'absence de milieu favorable
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	A156	Nulle en l'absence de milieu favorable

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	A160	Nulle en l'absence de milieu favorable
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	A162	Nulle en l'absence de milieu favorable
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	A168	Potentiel
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	A179	Nulle en l'absence de milieu favorable
Espèces de l'Annexe II de la Directive Habitat, Faune et Flore :			
Grande alose	<i>Alosa alosa</i>	1102	Potentiel
Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	1103	Potentiel
Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	1163	Potentiel
Lamproie de rivière	<i>Lampetra fluviatilis</i>	1099	Potentiel
Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	1095	Potentiel
Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslini</i>	1046	Potentiel
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	1041	Potentiel
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	1060	Nulle en l'absence de milieu favorable

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Écaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	1078	Nulle en l'absence de milieu favorable
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083	Potentiel à proximité
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1088	Potentiel
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	1087	Nulle en l'absence de milieu favorable
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	Potentiel
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	Potentiel
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	Potentiel
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	1310	Potentiel
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	1355	Nulle en l'absence de milieu favorable
Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	1356	Nulle en l'absence de milieu favorable
Espèces de l'Annexe IV de la Directive Habitat, Faune et Flore :			
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	-	Potentiel

Nom vernaculaire (effectif éventuel)	Nom scientifique	Code espèce	Potentialité de présence au sein du site d'étude
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	-	Potentiel
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	-	Potentiel
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	-	Potentiel
Couleuvre d'Esculape	<i>Elaphe longissima</i>	-	Potentiel
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i>	-	Potentiel
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	-	Potentiel
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	-	Potentiel
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	-	Potentiel
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	-	Potentiel
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	-	Potentiel
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	-	Potentiel
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	-	Potentiel
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	-	Potentiel
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	-	Potentiel



ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 PROJET SITUÉ EN SITE NATURA 2000

Articles L.414-4 et R.414-19 et suivants du Code de l'environnement

Ce formulaire doit être joint au dossier de demande d'autorisation ou de déclaration des projets, travaux... figurant sur les listes du R.414-19 du Code de l'environnement ou de l'arrêté préfectoral du 13/05/2011, modifié le 18/05/2015.

Exemples : dossier loi sur l'eau, permis de construire, etc.

Des formulaires thématiques plus ciblés sont disponibles pour certaines manifestations sportives ou culturelles :

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000-Evaluation-des-incidences>

L'autorité chargée d'autoriser, d'approuver ou de recevoir la déclaration s'opposera au projet dans les cas suivants :

- l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée ;
- l'évaluation d'incidences est insuffisante ;
- le projet porte atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.

L'évaluation d'incidences ne vous dispense pas de solliciter toute autre autorisation administrative à laquelle votre projet peut être soumis.



Ce formulaire n'est pas adapté aux projets :

- soumis à évaluation environnementale ;
- situés hors site Natura 2000 (aucune installation, aucune connexion / influence sur un site Natura 2000). Dans ce cas, il faut utiliser le formulaire spécifique « hors site ».



INFORMATION IMPORTANTE

Pour que le dossier soit complet, ce formulaire doit être rempli, conclusif, daté et signé par le porteur de projet. Il permet de déterminer si le projet est susceptible d'avoir une incidence sur le(s) site(s) Natura 2000.

L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux incidences susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est-à-dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site) :

- Si la conclusion de ce formulaire est l'absence d'incidence, l'évaluation est terminée.
- Dans le cas contraire, une évaluation plus complète sera nécessaire.

Ce formulaire constitue le minimum permettant au service administratif instruisant le projet de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidences Natura 2000.

Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur pourra vous demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R.414-23 du Code de l'environnement).

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :**NOM Prénom ou RAISON SOCIALE :** GRAND ANGOULEME Communauté d'Agglomération**Adresse :** 25 boulevard Besson BEY**Code postal et ville :** 16 023 Angoulême CEDEX**Téléphone :** 05 45 38 60 60**Courriel :** g.crouzat@grandangouleme.fr**Cadre réservé à l'administration :****À QUEL TITRE L'ÉVALUATION DES INCIDENCES EST-ELLE REQUISE ?**

- ☐ Article R.414-19 du Code de l'environnement - n° de l'item : ...
- ☐ Régime d'autorisation propre à Natura 2000 :
 - ☐ Arrêté préfectoral n° 2011/DDT/SEB/391 (liste locale n°1) modifié le 18 mai 2015 - n° de l'item : ...
 - ☐ Arrêté préfectoral n° 2015/DDT/SEB/610 (liste locale n°2) - n° de l'item : ...
- ☐ Site classé / inscrit ...

ÉTAPE 1 : VOTRE PROJET ET NATURA 2000**A – Description de votre projet****INTITULÉ DE VOTRE PROJET :**

Aménagement d'une passerelle de faible hauteur sur le parcours de la Coulée Verte à Angoulême

NATURE DE VOTRE PROJET (*décrire le projet dans son ensemble*) :

Le projet consiste en l'aménagement d'un cheminement en bois d'environ 200 ml sur pilotis de largeur 1,50m utile dans un contexte boisé humide.

Le cas échéant, citer le régime d'autorisation ou de déclaration auquel il se rattache et le service instructeur :

Service instructeur :

- ☐ DDT de la Charente :
 - ☐ Service de l'eau (dossier « loi sur l'eau », etc.)
 - ☐ Service urbanisme (autorisation d'urbanisme : permis de construire, etc.)
 - ☐ Service biodiversité (régime propre à Natura 2000)
- ☐ DREAL Nouvelle-Aquitaine – Inspectrice des sites et paysages
- ☐ Autres services concernés (**préciser**) :

Date de dépôt du dossier d'autorisation ou de déclaration :

B – Localisation de votre projet

– Sur quelle(s) commune(s) se situe votre projet ? Angoulême

– Joindre les références cadastrales. Section : AR n° : 144 et 145

Adresse / lieu-dit : à proximité du chemin Roger Trillaud

– Document d’urbanisme (PLU, carte communale, pas de document d’urbanisme → RNU) **à préciser** :
PLUI Grand Angoulême, PADD

– Zonage d’urbanisme (zonage Agricole, Urbanisé, Naturel, etc.) **à préciser** : Parcelle classée Ne et NS

➔ **Joindre une carte de localisation claire et précise** (photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème}, plan de masse, plan cadastral, etc.).

L’ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès au chantier, emprise temporaire pour stockage matériaux, etc.).

Afin de faciliter l’instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Le bras de la Charente bordant le chemin	Photo 3 : Entrée Est de la coulée verte
Photo 2 : Entrée ouest de la coulée verte	Photo 4 : Chemin piétinée au centre de la zone d’étu

Votre projet se situant en tout ou en partie à l’intérieur d’un site Natura 2000, précisez le nom des sites concernés.

Noms des sites : FR5402009 – Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac

et ses principaux affluents

C – Emprises au sol et aménagements associés à votre projet

COMPLÉTER		Cocher si concerné	Précisions : surface, longueur, quantité, etc.
Emprise au sol	Pendant les travaux	☒	866,8m ² du site Natura 2000 dans le périmètre d’étude (habitats terrestres). Total du périmètre d’étude : 0 22 ha (2254m ²) les travaux s’effectueront
	Temporaire	☒	866,8m ² du site Natura 2000 dans le périmètre d’étude(habitats terrestres). Total du périmètre d’étude : 0 22 ha (2254m ²) les travaux s’effectueront
	Permanente	☒	200ml au total et 65ml de passerelle qui passe par les habitats terrestres situés sur le site N2000

COMPLÉTER		Cocher si concerné	Précisions : surface, longueur, quantité, etc.
Infrastructures et aménagements associés	Voirie, piste de chantier, circulation	☐	
	Réseaux divers	☐	
	Parkings	☐	
	Zone de stockage, ou de chantier	☒	1 zone de stockage étanche et temporaire (le temps que le projet soit finalisé)
	Coupe, défrichement, arrachage	☒	Potentiels débroussaillages légers et aux bonnes périodes pour permettre la bonne mise en place de la nasselle
	Tribunes	☐	
	Villages de tentes	☐	
	Sanitaires	☐	
	Autres (<i>à préciser</i>) : 	☐	
Divers	Circulation du public	☐	
	Autres (<i>à préciser</i>) : 	☐	

D – Période et durée envisagées pour votre projet

Le projet se déroulera en période : ☒ diurne ☐ nocturne

→ Compléter le tableau ci-dessous :

	Phase des travaux	Phase d'exploitation
Durée envisagée	☐ < à 1 mois ☐ de 1 mois à 6 mois ☐ < à 1 an ☐ > à 1 an – <i>préciser</i> :	☐ < à 1 mois ☐ de 1 mois à 6 mois ☐ < à 1 an ☐ > à 1 an – <i>préciser</i> :
Dates prévues	non établi pour le moment	non établi pour le moment

ÉTAPE 2 : INCIDENCES POTENTIELLES DE VOTRE PROJET

L'animateur du site Natura 2000 a-t-il été contacté ? ☐ OUI ☒ NON

NOM et Prénom de la personne contactée :

A – État des lieux des zones d'emprise et/ou d'influence de votre projet

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans les zones d'emprise et/ou d'influence, puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait de votre projet.

Habitats d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactés

Pour savoir si les milieux présents dans les zones d'emprise et/ou d'influence de votre projet sont des habitats d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des site(s) Natura 2000 présent(s), il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 puis de joindre la copie des informations qui vous auront été fournies.

→ Compléter et cocher si concerné :

Habitats d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000

Types de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (cf. pages 3 et 4)	Présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 8)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt	9180 – Forêts de	☐	☐	☐
Ripisylve (boisement de berge)		☐	☐	☐
Landes	5130 - Formations	☐	☐	☐
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		☐	☐	☐
Prairies ou pelouses	6110 – Pelouses rurigales calcicoles	☐	☐	☐
Zones humides ou de marais	7210 – Marais calcicoles à	☐	☐	☐
Milieux aquatiques	3140 - Eaux	☐	☐	☐
Affleurements rocheux		☐	☐	☐
Grottes ou cavités	8310 - Grottes non	☐	☐	☐
Autres		☐	☐	☐

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées

Pour savoir si les espèces présentes dans les zones d'emprise et/ou d'influence de votre projet sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 et de joindre la copie des informations qui vous auront été fournies.

→ Compléter et cocher si concerné :

Espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'emprise du projet (cf. pages 3 et 4) → préciser la période	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 8)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plantes terrestres (ex : Lin d'Autriche) ou aquatiques (ex : Berle dressée)					
Insectes - Coléoptères (ex : Lucane cerf-volant) - Libellules (ex : Agrion de mercure) - Papillon (ex : Cuivré des marais)	Grand capricorne	non	potentiel à proximité	non	non
	Cordulie à corps fin	non	potentiel à proximité	non	non
	Gomphe de Graslin	non	potentiel à proximité	non	non
Poissons (ex : Lamproie de Planer) ou espèces aquatiques (ex : Écrevisse à pattes blanches)	Lamproie de Planer	non	potentiel à proximité	non	non
	Grande alose et Alose feinte	non	potentiel à proximité	non	non
	Saumon atlantique	non	potentiel à proximité	non	non
Amphibiens (ex : Sonneur à ventre jaune, Triton marbré)					

Groupe	Nom de l'espèce	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'emprise du projet (cf. pages 3 et 4) → <i>préciser la période</i>	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 8)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Amphibiens					
Mammifères (chauves-souris)					
Autres mammifères (ex : Vison, Loutre)					
Reptiles (ex : Lézard vert, Cistude, Couleuvre jaune et verte)	Cistude d'Europe	non	potentiel à proximité (Charente)	non	non
Si l'un des sites Natura 2000 présents dans la zone d'influence est une ZPS (site « Oiseaux ») :					
Oiseaux (ex : Outarde canepetière, Œdicnème criard, Busard Saint-Martin)					

B – Identification des effets de votre projet

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette **zone d'influence** dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

➔ Pour aider à définir cette zone, **cocher** ci-après les effets potentiels du projet pour estimer leur étendue ou portée.

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		Ponctuel (ex. : en phase travaux)	Permanent (ex. : en phase d'exploitation)	Sur l'emprise décrite étape 1	Au-delà : précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation ou érosion par passages répétés d'engins	☒	☒	☐	☐	m km	L'emprise chantier sera piétinée lors de la phase chantier afin
Intervention sur végétation (arrachages de haies, curages, débroussaillage...)	☒	☒	☐	☐	m km	Débroussaillage léger potentiel de part et d'autre du sentier pour
Rejets ou écoulements vers le milieu aquatique	☐	☐	☐	☐	m km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	☐	☐	☐	☐	m km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'un cours d'eau ou d'une zone humide)	☐	☐	☐	☐	m km	
Prélèvement d'eau	☐	☐	☐	☐	m km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	☒	☒	☐	☐	m km	Zone de déchet dédiée sur le site,
Bruits, vibrations, mouvements	☐	☐	☐	☐	m km	
Éclairages nocturnes	☐	☐	☐	☐	m km	

➔ Localisez sur une carte au 1/25 000^{ème} la zone d'influence estimée. Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet demandée à l'étape 1, par rapport aux sites Natura 2000.

C – Synthèse des incidences potentielles de votre projet

La synthèse des incidences potentielles concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence et sur lesquels peuvent porter les effets. Cette synthèse s'appuie sur les tableaux précédents.

INCIDENCES DIRECTES :

☐ Destruction d'habitats :

Le(s)quel(s) et justifiez	Surface détruite		
	Précisez la surface (en m ² ou en ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
		☐	☐
		☐	☐

☐ Destruction de milieux potentiellement d'habitats d'espèces :

Le(s)quel(s) et justifiez	Habitat de quelle(s) espèce(s) et avec quelle fonction (reproduction, repos, alimentation, déplacement)	Surface détruite		
		Précisez la surface (en m ² ou en ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
			☐	☐
			☐	☐

☐ Destruction d'espèces :

La ou (les)quelle(s) et justifiez	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimée de la population de l'espèce sur le site

☐ Altération temporaire/fragmentation d'habitats avec effets indirects (pollution, prélèvement, piétinement, etc.) :

Le(s)quel(s) et justifiez	Surface concernée

☐ **Dérangement, perturbation d'espèces** (ex : bruits, éclairage nocturne, etc.) :

(La) ou (les)quelle(s) et justifiez	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? (Reproduction, alimentation, repos)

INCIDENCES INDIRECTES :

☐ Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site.

☐ Retardement de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbations durables des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables.

☐ Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables.

☐ Autres (*à préciser*) :

CONCLUSION DE L'ÉTAPE 2 :

Les effets du projet portent-ils sur les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ?

☐ OUI ☒ NON

Ces effets portent-ils sur les espèces situées dans la zone d'influence du projet et justifiant la désignation des sites Natura 2000 ?

☐ OUI ☒ NON

Les effets du projet sont-ils directs et/ou indirects ?

☐ DIRECTS ☒ INDIRECTS

→ **En conséquence :**

☒ **Il n'y a aucune incidence potentielle.** Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » en page 12.

☐ **Il y a des incidences potentielles.** Il est nécessaire de compléter l'étape 3 en page 11.

ÉTAPE 3 : MESURES PRISES POUR ATTÉNUER OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIÉES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées.

Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période de travaux, etc.

Il s'agit ici de définir : la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour le suivi technique des mesures, les dépenses éventuelles occasionnées ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures.

Exemples de types de mesures de suppression et/ou réduction d'impact		
Adaptation de la conception du projet	– Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure – Utilisation de techniques alternatives – Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation – Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels – Adaptation des équipements sonores, des éclairages – Réorganisation des accès terrestres, des parkings ou des circulations de public... – Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet	► Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s), sur les habitats ou sur les espèces (préciser lesquelles) ► Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures

CONCLUSION GÉNÉRALE



Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte ou situés à proximité afin d'identifier d'éventuels effets cumulés¹ pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du ou des site(s) Natura 2000.

RAPPEL :

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s).

À titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce serait détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000 ;
- Une espèce d'intérêt communautaire serait détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR :

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L.414-9 et R.414-19 et suivants du Code de l'environnement.

Je certifie l'exactitude des éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration) et dans ce formulaire d'évaluation d'incidences et je déclare que **(cocher la case correspondante)** :

☒ **NON**, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration et remis au service instructeur (service de l'urbanisme, loi sur l'eau, etc.).

Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation : **il est alors à transmettre à la DDT – mission Biodiversité/Natura 2000 pour instruction.**

☐ **OUI**, il y a des incidences significatives :

Le projet doit être revu et adapté. Un dossier plus détaillé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur (service de l'urbanisme, loi sur l'eau, etc.).

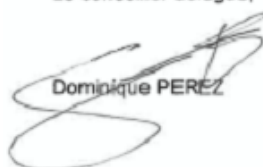
Fait à (lieu) : Angoulême

Le (date) : 19/12/2025

NOM Prénom, fonction du signataire : PEREZ Dominique

Signature et **cachet** du porteur de projet :

Par délégation,
Pour le Président,
Le conseiller délégué,


Dominique PEREZ

¹ Pour identifier d'éventuels effets cumulés, le porteur de projet peut notamment consulter les sites internet suivants :
<https://www.charente.gouv.fr/Publications/Consultations-du-public>
<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/consultation-des-avis-des-decisions-r287.html>

RAPPEL : LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE ÉVALUATION D'INCIDENCES NATURA 2000

- ☐ Exempleaire **original** du présent formulaire **complété, conclusif, daté et signé**.
- ☐ Pour les projets relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs du projet, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidences ainsi que la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.
- ☐ Une **carte de localisation claire et précise** (photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème}, plan de masse, plan cadastral, photos, etc.)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT 16)
Service Économie Agricole et Rurale
Unité Biodiversité et Préservation des Espaces Naturels et Agricoles
43 rue du Docteur Duroselle
16000 ANGOULÊME

☎ 05.17.17.38.64 – 05.17.17.38.56

✉ ddt-biodiversite@charente.gouv.fr

Retrouvez la « Liste des animateurs Natura 2000 en Charente » et tous renseignements concernant les sites Natura 2000 via le lien suivant :

<https://www.charente.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Chasse-Eau-Risques/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000>

Autres sites internet à consulter :

Le portail Natura 2000 de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1081.html>

Le site de l'inventaire national du patrimoine naturel

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

Annexes

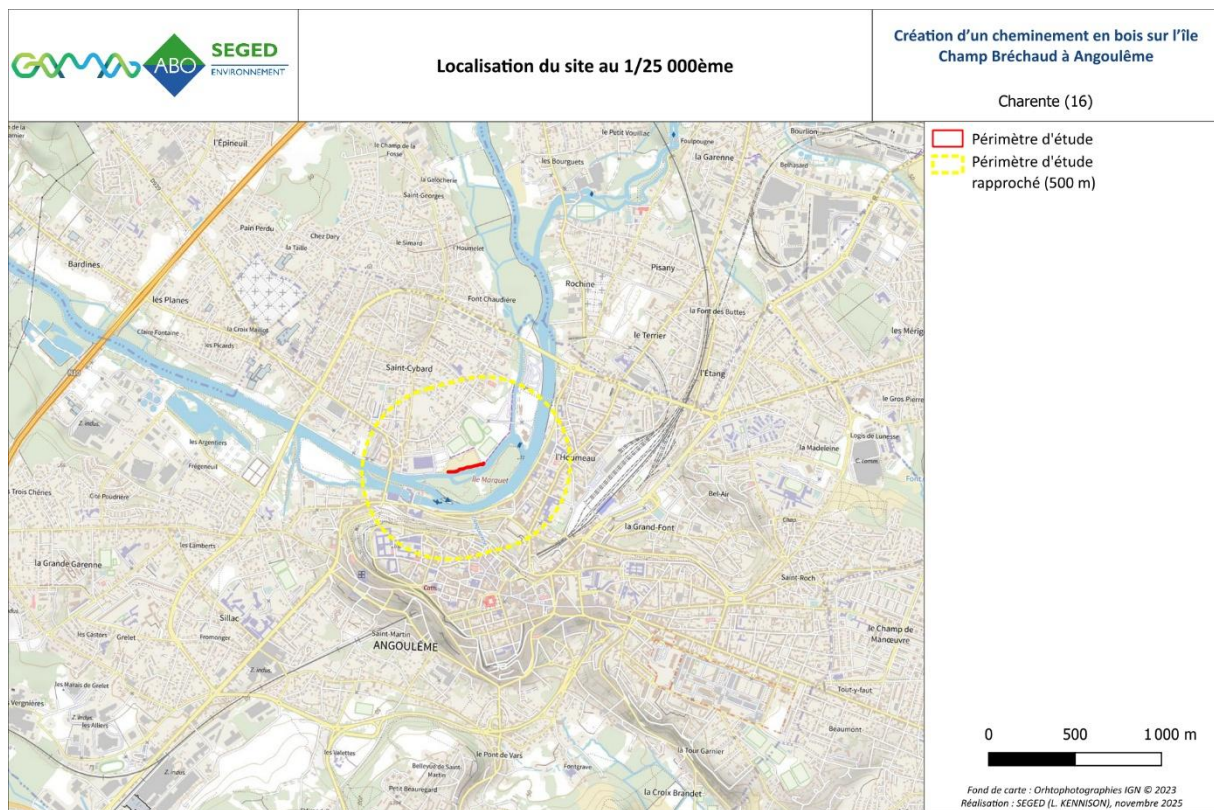


Figure 1 : Localisation du périmètre d'étude au 1/25 000ème

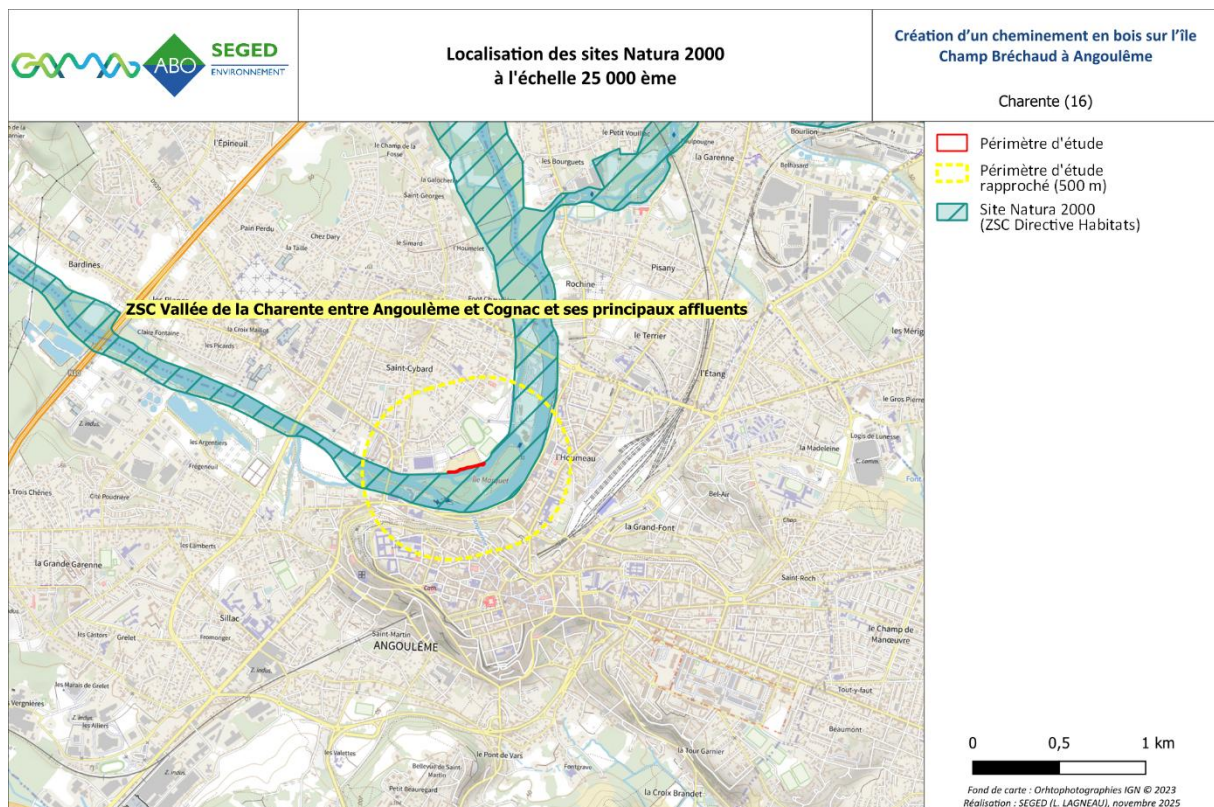


Figure 2 : Localisation du site Natura 2000 au 25 000ème

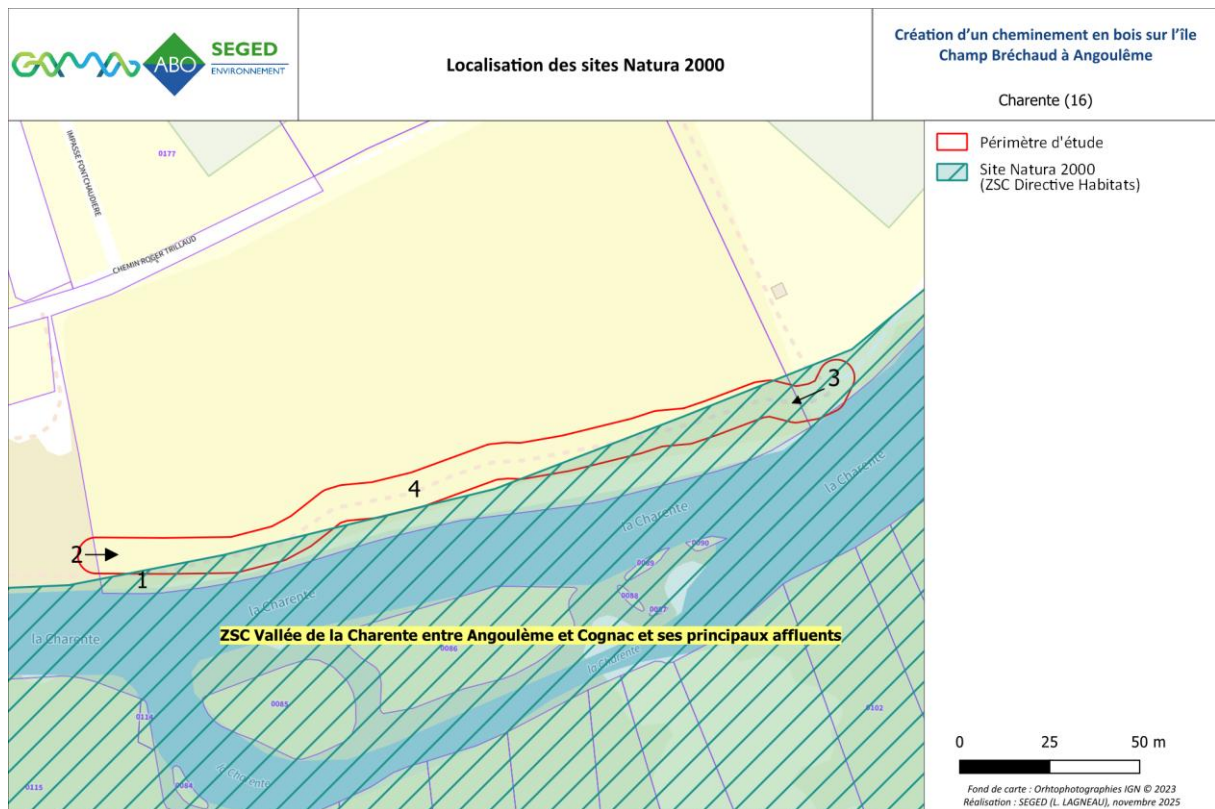


Figure 3 : Zoom sur le périmètre d'étude et la proximité de la zone Natura 2000



Photo 1 : Le bras de la Charente bordant le chemin
(05/11/2025) *SEGED*



Photo 2 : Entrée ouest de la coulée verte
(05/11/2025) *SEGED*



Photo 3 : Entrée Est de la coulée verte (05/11/2025)
SEGED



Photo 4 : Chemin piétinée au centre de la zone
d'étude (05/11/2025) *SEGED*

Figure 4 : Photos du périmètre d'étude